



Service de presse

**REVUE DE PRESSE
ET DES RESEAUX SOCIAUX
<< Outre-mer >>
Lundi 1 avril 2019**

A LA UNE

- **FORUM DES PROJETS;**

Pages, 7 à 10, 58 à 59.

Outre-mer, 2ème Forum des projets Outre-mer : 28 projets retenus issus de l'ensemble des territoires d'outre-mer.

- **REFERENDUM STATUT ANNIVERSAIRE;**

Pages, 38 à 41.

Mayotte, dix ans après le referendum décisif !

- **ELECTIONS EUROPEENES LE PEN;**

Pages, 63 à 68.

La Réunion, au Tampon, Marine Le Pen en terrain conquis, et rencontre avec des agriculteurs à La Plaine-des Cafres.

- **JUSTICE ASSOCIATION;**

Pages, 69 à 76.

La Réunion, AURAR un sacré retour de manivelle. L'AURAR clame sa « bonne foi » et revendique « une gestion saine ».

Vu sur les réseaux sociaux



Ministère des Outre-Mer
@lesoutremer

Suivre

#ForumDesProjets #Outremer : les rencontres entre décideurs publics et privés et les 28 porteurs de projets ultramarins battent leur plein !



09:13 - 29 mars 2019

4 Retweets 7 J'aime



Valérie Cappelli
@ValerieCappelli

Suivre

Economie sociale et solidaire : 28 projets retenus au Forum des projets **#Outremer** dont 5 pour **#LaReunion** buff.ly/2I8C1ww **#ESS @ipreunion**



20:30 - 31 mars 2019

2 Retweets



Annick Girardin @AnnickGirardin · 29 mars

J'échange avec les 28 porteurs de projets ultramarins venus rencontrer des décideurs publics et privés à l'occasion du **#ForumDesProjets #Outremer**.



2 9 28



Laure Herve
@HervL1

Suivre

De belles rencontres lors de ce deuxième forum des projets outre-mer avec des associations très actives sur le thème de l'ESS avec **@Fondation_EDF** engagée dans l'alliance des fondations **#outremer #ForumDesProjets**



Outremers360
@outremers360

En réponse à @outremers360

Les porteurs des projets échangent avec notamment des investisseurs publics et privés. **#OutreMer #innovations #projet**

2 16:52 - 29 mars 2019 · Paris, France



Outremers360
@outremers360

En réponse à @outremers360

La Ministre des **#OutreMer** Annick Girardin (**@AnnickGirardin**) à la rencontre des différents porteurs de projets à la **@MaisonMetallos**. **#ProjetsOutreMer**

16:06 - 29 mars 2019 · Paris, France

Outremers360 @outremers360 · 29 mars 2019

Ouverture de la 2e édition du Forum des projets outre-mer consacrée aux projets d'#économie sociale et solidaire à la Maison des Métallo (après une 1ere partie au Ministère des #OutreMer ce matin). Au total, 28 porteurs et projets #ultramarins sont présents.



Emmanuelle Gourlet
@Gourlette

Suivre

La @FondationOrange présente au Forum des Projets Outre-Mer. Peut-être de futurs #MaisonsDigitales ou des #FabLabsSolidaires à soutenir sur ces territoires ? 🤖
Annick Girardin, Ministre des outre-mer lance le speed dating entre associations et partenaires #projets #femmes #jeune



Annick Girardin @AnnickGirardin · 29 mars

Ce #ForumDesProjets #Outremer est l'occasion :

- Pour les porteurs : de bénéficier des mêmes opportunités que leurs homologues de l'hexagone.
- Pour les décideurs : de s'engager durablement dans les territoires d'outre-mer.

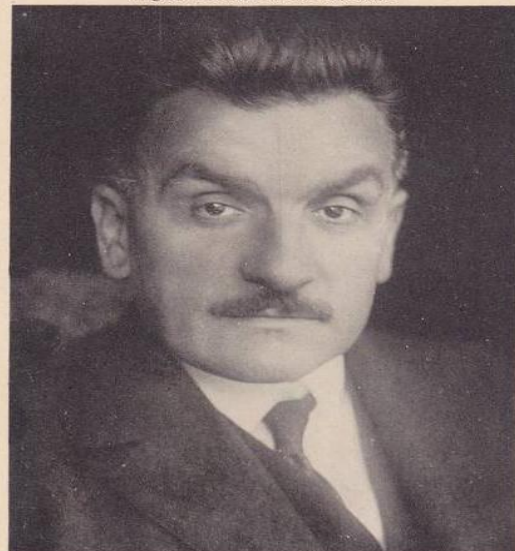


Véronique BERTILE
@VBertile

Suivre

Ravie de découvrir, en préparant une conférence, Marius Moutet : ministre de la France d'#Outremer signataire de la loi de départementalisation du 19 mars 1946, qui a - entre autres - supprimé le baignage en #Guyane et nommé Félix Éboué gouverneur de la #Guadeloupe

Ligue des Droits de l'Homme



14:43 - 31 mars 2019

4 Retweets 8 J'aime



Gendarmerie nationale
@Gendarmerie

Suivre

#Partage Au ❤️ de la #Guyane : le quotidien d'un #gendarme mobile engagé dans la lutte contre l'#orpillage au sein de l'opération #Harpie A lire sur GendInfo 📄 ➡️ gendinfo.fr/Sur-le-terrain ...



05:14 - 31 mars 2019

46 Retweets 151 J'aime



2 46 151



11:13 - 29 mars 2019 depuis Paris, France

8 Retweets 14 J'aime



ForM@Ter @ForMaTerre · 29 min

La crise sismique de #Mayotte mobilise les chercheurs recherche.unistra.fr/index.php?id=2...



Comment Philippe Gomès prépare notre accession à la Souveraineté à travers sa "souveraineté partagée" avec Paul Néaoutyine.

Philippe Gomès essayant de se faire passer comme le seul homme du dialogue avec les indépendantistes, il est utile que tous les Calédoniens connaissent ses intentions véritables. Comme cela a été dit dans un précédent post, une feuille de route secrète a été montrée aux cadres de CE en octobre 2016 au Sheraton Deva.

(curieusement cette feuille de route n'a pas été montrée aux électeurs aux législatives de 2017, ni même rendue publique à ce jour)

Parmi les propositions, comme transférer une partie des compétences régaliennes, on trouve ceci : donner à la Nouvelle-Calédonie un statut d'observateur à l'ONU.

La précaution que prend CE en disant que ce serait la France qui parlerait et non le pays relève de l'enfumage.

Un statut d'observateur est très rare et très symbolique. Il n'y a que deux cas de pays observateurs actuellement : le Vatican et la Palestine.

Disons le tout net : un statut d'observateur équivaut à la reconnaissance d'un pays comme une entité politique internationale. Donc un Etat souverain.

Les choses sont donc claires : tout est calé entre Philippe Gomès et Paul Néaoutyine lui aussi grand avocat de la "Souveraineté Partagée" pour nous amener en douce vers un statut d'Etat au niveau international.

Comment peut-on dans ces conditions continuer à prétendre qu'on se bat pour une Nouvelle-Calédonie "aux couleurs de la France" ?

Il est facile de se dire l'homme du dialogue avec les indépendantistes quand on fait en réalité leur travail à leur place, et ce contre les vrais loyalistes.

Que chacun ouvre les yeux.

CETTE INDÉPENDANCE ETHNIQUE QUI NE VISE QUE LA REVANCHE ET LE RETOUR AUX DÉPENDANCES

Lors des débats, discours et campagnes qui ont ponctué et ponctuent toujours la question et le projet de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, depuis trente ans et surtout durant les mois qui ont précédé le premier référendum, on a mille fois entendu parler d'un destin commun, d'un avenir partagé, d'un citoyenneté particulière des Calédoniens « enracinés » pour reprendre le mot de Barbançon, d'un pays à bâtir ensemble, à s'appropriier ensemble, à vivre ensemble.

Une telle indépendance de tous pour tous, à inventer et à construire ensemble, évoque la libération, la liberté, la nouveauté, la modernité, l'audace, l'aventure, l'entreprise, la responsabilité, la dignité, la fraternité et l'égalité des nouveaux citoyens indépendants comme on les trouve dans l'histoire des pays anglo-saxons émancipés de la vieille Angleterre, comme on pourrait les trouver dans une Ecosse indépendante, dans un Québec indépendant. Et on peut ma foi se dire parfois "Pourquoi pas ?".

Or l'indépendance « kanak socialiste », qui est toujours l'indépendance ciblée par le FLNKS, n'a rien à voir avec ces indépendances démocratiques, avec, par exemple, l'indépendance d'un espace de liberté et d'égalité comme la Nouvelle-Zélande émancipée du Royaume-Uni. Or les partis non indépendantistes font constamment comme si l'indépendance kanak socialiste était du même type que les indépendances précitées et font constamment comme si cette indépendance kanak socialiste devait simplement être traitée, examinée et jugée au regard de quelques chiffres économiques et de quelques données financières. Ce fut toute la campagne illisible et soulante des non indépendantistes pour le référendum du 4 novembre, y compris celle des partis qui se targuaient d'être les plus patriotes.

Or les risques et contraintes économiques et financières ne sont rien en face du suprémacisme kanak et coutumier qui sous-tend le projet indépendantiste du FLNKS. Or la réduction des transferts nationaux n'est rien en face du plan revanchard d'une Kanaky de type Zimbabwe et à la sauce Mugabe. Or le temps des vaches un peu moins grasses n'est rien en face d'une indépendance qui ne considérera et ne privilégiera qu'une ethnie et qui ne sera donc d'un retour à un système raciste, belle avancée !

La situation maintenue d'apartheid privilégiant le statut coutumier des personnes et des terres atteste cette revanche communautariste. Le projet de rendre coutumier l'ensemble du foncier du pays atteste cette revanche communautariste. Le gel à perpétuité du corps électoral atteste cette revanche communautariste. Le projet constitutionnel privilégiant une représentation coutumière dans les institutions délibératives et législatives atteste cette revanche communautariste. La fermeture exclusive du monde du travail et du social aux exogènes atteste cette revanche communautariste. La suprématie d'une tradition sacralisée et d'une coutume indiscutable l'emportant sur la culture humaniste et les valeurs universelles atteste cette revanche communautariste.

Si c'est vrai qu'il y a des gens qui s'aiment en Calédonie, Si les enfants du pays sont tous les mêmes, il faudra leur dire à Thierry Santa, à Sonia Backes, à Philippe Gomes qu'il faudrait un peu moins parler de chiffres et de délinquance et un peu plus de cette indépendance ethnique qui n'aime pas et n'aimera jamais les hommes et les enfants d'ailleurs.

Les combats de Younous Omarjee



Les combats de Younous Omarjee - Toute l'actua...

Après le RN, EELV-Les Verts, c'est au tour de La France insoumise de venir faire campagne en Guyane. Et c'est un eurodéputé des Outre-mer,...

franceguyane.fr



Abonné

caledonie-ensemble.com/2019/04/01/la- ... - La lutte contre l'insécurité sera l'un des thèmes forts de la campagne électorale pour les provinciales du 12 mai prochain



13:15 - 31 mars 2019

« Calédonie Ensemble prospecte le vivier de cadres loyaliens pour les Provinciales ..C'est UNE très Bonne chose ! Mais à Wetr on aimerait bien avoir des nouvelles d'une promesse de Philippe Gomez d'il y a 5 ans lors de l'arrivée de Manuel Valls , Pour Le financement Et la participation du gouvernement pour l'aménagement du site de Easo Qui accueille les touristes de croisière ..Et Qui fait vivre Plus de 200 familles Dans Lifou ..À ceux qui vont faire partie de Sa liste Je Vous Demande De lui rafraîchir la mémoire ...Merci ! » René K.



Suivre

Une fois de plus un jeune noir décède brutalement après avoir croisé la route de policiers. Nous ne sommes pas aux USA. Nous ne voulons pas que les mères de jeunes hommes noirs aient peur pour leur fils face à ceux qui ont pour mission de protéger la population. #JusticePourAnge

15:06 - 31 mars 2019

9 Retweets 22 J'aime



**L'OUTRE-MER
DANS LA PRESSE
MÉTROPOLITAINE**

2ème Forum des projets Outre-mer : 28 projets retenus issus de l'ensemble des territoires d'outre-mer



©Charles Baudry / Outremers360

Le Ministère des Outre-mer a organisé ce vendredi 29 mars, la 2ème édition du Forum des projets Outre-mer, qui permet de mettre en relation des porteurs de projet identifiés dans les territoires avec des décideurs publics et privés.

Annick Girardin a annoncé à cette occasion la nomination dans chaque territoire d'un référent pour les fondations, dont la mission sera de permettre aux porteurs de projet d'outre-

mer d'avoir plus facilement accès aux investisseurs basés dans l'Hexagone. La première édition du Forum des projets Outre-mer, qui s'est déroulé le 28 juin dernier, a abouti à la constitution de l'Alliance des fondations en outre-mer, qui rassemble 17 fondations d'entreprise désireuses de marquer leur engagement, aux côtés de l'État, pour accompagner l'innovation, la solidarité et la créativité dans les territoires.

Cette seconde édition, qui réunit uniquement des acteurs associatifs autour du thème de l'économie sociale et solidaire, permet de concrétiser cet engagement des fondations. Durant plusieurs heures, les représentants du monde associatif ont rencontré des investisseurs publics et privés afin d'échanger avec eux sur leur projet. Les 28 projets retenus sont issus de l'ensemble des territoires d'outre-mer :

1. Développer un incubateur d'entreprises pour un public féminin / Les premières de Guadeloupe (Guadeloupe)

L'association « les premières de Guadeloupe » est un incubateur d'entreprises pour un public féminin. Cette structure d'appui à la création d'entreprise innovante a pour principal objectif de transformer une idée innovante en entreprise performante. L'association a pour objet de développer un incubateur d'entreprises destiné à un public féminin.

2. Développer une filière de canne à sucre bio / Kann'bio (Guadeloupe)

L'association Kann'Bio réunit neuf producteurs pour la valorisation économique de la canne biologique et projette la création d'une filière canne à sucre billot un client le sucre et le rhum. Pour des questions de traçabilité de la filière bio et d'indépendance vis-à-vis des gros producteurs le syndicat souhaite investir dans un outil de fabrication artisanale de sucre de Canne et de rhum.

3. Créer un chantier d'insertion de collecte des biodéchets / Verte vallée (Guadeloupe)

L'association verte vallée a pour but de contribuer à la collecte et à la valorisation des bio déchets et à la mise en place d'une filière de méthanisation conformément au projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets de la Guadeloupe. Son projet consiste à créer un chantier d'insertion dédié à la collecte des bio déchets.

4. Accompagner les mineures enceintes et scolarisées / !dsanté (Guyane)

Pour éviter leur sortie du système éducatif l'association !DSanté a pour projet d'offrir un accompagnement à 20 jeunes filles fondée sur une prise en charge Pluri-professionnelle alliant les approches , sociales , médicale , psychologique et scolaire.

5. Déployer une mission d'évaluation des besoins en enseignement de langue des signes / APADAG (Guyane)

Dans la perspective de la fondation d'un institut Amazonia de langue des signes, l'association des parents et amis des déficients auditifs de Guyane a pour projet vise à effectuer une évaluation de la déficience auditive est un état des lieux de l'enseignement de la langue des signes Guyane .

6. Construction d'un hébergement d'appui sanitaire / AKATIJ (Guyane)

Le projet porté par l'association kourouciennne d'aide aux ti jeunes (AKATIJ) consiste à créer un hébergement d'appui pour la mise en place de projet de soins en Addictologie, en santé mentale, en troubles somatiques et ou d'insertion sociale avec, à moyen terme, la possibilité de maintien dans le logement.

7. Construction d'un hébergement pour les femmes victimes de violences / L'Arbre fromager (Guyane)

Le projet de l'association l'arbre fromager vise à créer 16 places d'hébergement d'urgence et temporaire à Cayenne et 16 places d'hébergement d'urgence commune, au bénéfice de femmes qui cherche des solutions pour sortir de la violence qui les met en danger, ainsi que leurs enfants.

8. Implantation d'un incubateur audiovisuel / Atelier Vidéo & Multimédia (Guyane)

Le projet de l'association atelier vidéo multimédia consiste à créer un centre de formation à Saint-Laurent-du-Maroni dans le plateau pédagogique servirait la mise en œuvre d'un média de proximité, afin de développer les compétences et les moyens en matière de technologies de l'information dans l'Ouest Guyanais.

9. Développement d'ateliers artistiques et écologiques en faveur du recyclag et de l'autonomie /ARTO (La Réunion)

L'association a ARTO répond aux problèmes de surconsommation et de l'obsolescence en restitution des savoir-faire tout-public basés sur la revalorisation des déchets et d'enseignement vers l'autonomie. Fixes ou mobiles, les ateliers d'Arto sont ancrés dans le réel afin que chacun soit concerné, que ce soit dans les locaux, à domicile, en lieu public ou encore en événements. Au programme d'un atelier : Bricolage de palettes, fabrication maison de produits cosmétiques ou ménager, jardinage, do it yourself, customisation et Beaux-Arts, etc.

10. Ouverture d'un nouvel espace d'une épicerie sociale et solidaire / solidarité étudiante (La Réunion)

Solidarité étudiante, structure associative nationale œuvre dans le milieu de l'économie solidaire. Dans ce secteur l'association propose aux étudiants réunionnais une épicerie solidaire. Fréquenté par 300 à 350 étudiants, l'épicerie propose des produits d'hygiène, pour le petit déjeuner et les repas quotidien. Une seconde épicerie est en projet sur le campus sud. Création d'un point restaurant incluant des activités culturelles, de logements d'étudiants et mise à disposition d'un point conseil budget et solidaire. Dans ce secteur l'association propose aux étudiants réunionnais une épicerie solidaire. Fréquenté par 300 à 350 étudiants, l'épicerie propose des produits d'hygiène, pour le petit déjeuner et les repas quotidien. Une seconde épicerie est en projet sur le campus Sud. Création d'un point restaurant un client des activités culturelles, de logement d'étudiants et mise à disposition d'un point conseil budget.

11. Développement d'un espace d'insertion et de relooking social et solidaire / Inseranoo (La Réunion)

L'association FAHAM est un espace d'insertion et de relou King sociale et solidaire, dédié aux demandeurs d'emploi. Leur projet consiste à mettre au point un parcours de reconstruction de soi en apportant une réponse innovante.

12. Création d'un espace dédié à l'économie sociale et solidaire / Les Rencontres alternatives (La Réunion)

Le projet de l'association « les rencontres alternative » réside la création d'un tiers lieu avec un groupement d'espaces interdépendants qui serait un levier de promotion et d'émergence d'action et d'activité en lien avec l'économie sociale et solidaire, la culture, le social et le développement durable.

13. Développement d'une activité de recyclage / EcoPAL (La Réunion)

L'association EcoPAL est une démarche associative, collaborative et circulaire des acteurs de la filière palette à la réunion. Organiser un pôle territorial de coopération économique est lauréat du concours national mais t'es sérieux en 2016, EcoPAL travaille avec plusieurs types de structures telles que des associations des entreprises et collectivités et l'université sur la problématique des palettes et sa valorisation.

14. Déploiement d'un chantier d'insertion / KARISKO (Martinique)

L'association Karisko souhaite développer un chantier d'insertion adapté pour l'organisation et la réalisation d'activités culturelles, ludiques et sportives prenant en compte une interfaces ville / port.

15. Création d'une chaîne de télévision indépendante / LUMINA (Martinique)

L'association Luminar souhaite mettre en place un média innovant et ambitieux afin de créer des rendez-vous réguliers pour des jeunes en manque de repères : plate-forme numérique d'information afin de permettre aux institutions de communiquer sur leurs offres, et services, dispositif d'accompagnement pour les 15 – 35 ans.

16. Création d'une plateforme de référencement et d'achats mutualisés / URASS (Martinique)

L'union régionale des associations sanitaires et sociales de Martinique souhaite construire une plate-forme d'achat mutualisé afin de réduire les coûts de référencement d'approvisionnement des établissements et services médico-sociaux.

17. Mise en œuvre d'un projet d'éducation sexuelle / NARIKE M'SADA (Mayotte)

Narike M'SADA, une association dédiée aux personnes séropositives, souhaite développer un projet d'éducation de prévention en santé sexuelle pour l'intergénérationnel.

18. Développement d'activités de soutien à la parentalité / KARIBU WADJEMAZA (Mayotte)

L'association Karibu Wadjemaza propose des temps d'échange, de partage et de soutien autour de la parentalité et de la petite enfance. Elle souhaite renforcer le lien d'accueil enfants parents grâce a un projet visant à développer des activités de soutien à la parentalité à M'Gombani.

19. Rénovation d'un bateau / OULANGA NA NYAMBA (Mayotte)

L'association Oulanga Na Nyamba souhaite développer son centre de soins des tortues ont rénovons un bateau pour en faire un centre d'éducation à l'environnement et développement durable.

20. Développement d'un centre de téléconsultation / France Alzheimer Mayotte (Mayotte)

L'association France Alzheimer Mayotte, en partenariat avec le réseau ALOIS, a mis en place un centre de téléconsultation mémoire pour les personnes atteintes par des troubles neurodegeneratifs.

21. Création d'un label pour les personnes atteintes d'autisme / MOI JE TED (Nouvelle-Calédonie)

L'association « moi je TED » a créé un label est un site d'inclusion professionnelle afin de faciliter l'inclusion des personnes autistes en Nouvelle-Calédonie.

22. Création d'un atelier audiovisuel au sein d'un collège / Parents d'élèves du collège de Dö Mwâ (Nouvelle-Calédonie)

L'association des parents d'élèves du collège protestant Dö mwâ souhaite intégrer un atelier auto visuelle au sein de leur collège afin de renforcer le lien social intergénérationnelle entre les élèves et la population de Canala en exploitant l'outil numérique.

23. Formation d'une équipe de 6 jeunes à l'encadrement / Yamak Pacifique (Nouvelle-Calédonie)

Les actions réalisées par l'association Yamak Pacifique répondent à un projet d'action sociale de lutte contre la délinquance : Occuper les jeunes, proposer une activité saine et sportive, encadrer l'are du parcours en toute sécurité. Le projet consiste en la formation la responsabilité de six jeunes nommé et choisie par ensemble du groupe pour encadrer les projets des ateliers.

24. Mettre au point une offre de formation à destination des plus défavorisés pour faciliter le retour à l'emploi / So Pro (Polynésie française)

L'association solidarité productive SoPro souhaite réduire la fracture sociale en mettant au point une offre de formation pour faciliter le retour à l'emploi aux bénéficiaires du régime de solidarité de Polynésie française.

25. Création d'une auto-école sociale solidaire / EVANYA (Saint-Martin)

L'association auto-école solidaire souhaite permettre aux demandeurs d'emploi et aux publics vulnérables d'accéder au permis de conduire plus facilement.

26. Reconstruction de patrimoine et aide à l'insertion / Sauvegarde du Patrimoine de l'Archipel (Saint-Pierre-et-Miquelon)

L'association sauvegarde du patrimoine de l'archipel (PSA) a pour ambition de reconstruire le café de France sur l'île aux Marins, ancienne île de pêcheurs, totalement abandonnée à la fin des années 50, lorsque le café était au cœur du village de 650 habitants. Devenu un lieu historique et emblématique, SPA souhaite remettre en activité ce café, qui pourra être reconstruit avec un chantier d'insertion puis fonctionner avec une possibilité de faire travailler les personnes en difficulté ou en apprentissage dans l'hôtellerie et la restauration.

27. Organisation du festival de musique Transboréales / SPM Terre vivante (Saint-Pierre-et-Miquelon)

L'association « Les Transboreales » a pour projet d'organiser une édition spéciale de son festival de musique.

28. Construction d'une centrale solaire / Falaleu ma'a (Wallis-et-Futuna)

Dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des villageois de Falaleu, et afin de rendre attractif du village de Falaleu pour maintenir la jeunesse du territoire tout en respectant l'environnement, l'association Falaleu Ma'a souhaite réaliser un projet de centrale solaire de 230 kWc. L'objectif est double : réduire les émissions de gaz à effet de serre et créer des emplois pour les habitants du village notamment les plus jeunes.

N-Calédonie: le FLNKS en ordre de bataille pour les provinciales du 12 mai

Nouméa, France | AFP | samedi 30/03/2019 - 09:04 UTC+3 | 497 mots

Les indépendantistes du FLNKS ont lancé samedi à Nouméa leur campagne pour les élections provinciales du 12 mai prochain, dont ils veulent faire "un tremplin" pour le référendum sur l'indépendance de 2020.

Le 4 novembre dernier, les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie ont rassemblé 43,3% des voix lors du premier référendum d'autodétermination prévu par l'Accord de Nouméa. Un score nettement supérieur aux pronostics des sondages et de leurs adversaires loyalistes.

"Les élections du 12 mai doivent servir de tremplin pour le référendum de 2020", a déclaré Victor Tutugoro, l'un des leaders de la coalition indépendantiste, qui ambitionne de contrôler le Congrès de l'archipel (28 sièges sur 54) et son gouvernement.

Dans cet objectif, Daniel Goa, porte-parole du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) a appelé à "l'unité totale" devant quelque 350 militants.

"C'est compliqué pour tout le monde mais c'est le prix de notre lutte", a-t-il lancé alors que les deux locomotives du FLNKS, l'Union Calédonienne (UC) et le Palika, entretiennent des divergences.

"Nous devons prendre une part active à la gestion de nos collectivités (...) L'heure n'est plus à la division et les enjeux sont de taille: exclusion, paupérisation, inégalités, fuite des capitaux...", a déclaré Daniel Goa, également président de l'UC.

Le FLNKS dirige actuellement deux des trois provinces, celle du Nord et celle des îles Loyauté, tandis que la droite non-indépendantiste, fragmentée, préside la province Sud (75% de la population) et est majoritaire à l'échelle territoriale.

Lors de ce congrès, le FLNKS devrait arrêter les candidats de ses listes, une par province, fruit de plusieurs semaines de négociations serrées.

La coalition présentera une liste unitaire dans la province Sud, tandis que dans les deux autres provinces, l'Union Calédonienne et l'UNI-Palika iront chacun sous leurs couleurs.

"Il s'agit de choix stratégiques. Il y a deux listes dans le nord et les îles pour ne pas déstabiliser notre électorat, on sera plus fort comme ça pour maintenir la dynamique du 4 novembre", a justifié l'élu Alosio Sako.

Alors que la jeunesse kanak s'est fortement mobilisée lors du référendum du 4 novembre, les leaders du FLNKS ont promis "d'impliquer la jeune génération, qui donne du sens à notre revendication de pleine souveraineté".

Selon des sources internes, les caciques des partis devraient toutefois truster les têtes de listes. "On a besoin de l'expérience des vieux, les jeunes sont d'accord", a confié à l'AFP une militante bien que d'autres raillent un parti "Jurassic park".

Un processus de décolonisation par étapes, régi par l'Accord de Nouméa (1998), est en cours en Nouvelle-Calédonie. Il prévoit la tenue d'un deuxième (2020) puis d'un troisième référendum (2022), durant le mandat qui s'ouvrira le 12 mai prochain. Le FLNKS plaide pour "une indépendance en partenariat avec la France".

cw/shu

© Agence France-Presse

La Réunion : fin de mission pour la méga-barge « Zourite »

La pose des piles du viaduc de 5,4 km est achevée mais reste à bâtir la partie digue de l'autoroute en mer. Une mise en service partielle est envisagée.

La méga-barge **Zourite** a achevé, le vendredi 15 mars, la pose de la dernière des 48 piles du plus long viaduc en mer de France (5,4 km) à quelques encablures des côtes réunionnaises et à 26 mètres au-dessus des flots. Avec elle se termine la mission de cet engin de 107 mètres de long doté de huit jambes, construit en 2015 par le chantier polonais Crist. La méga-barge attend désormais à quai et, sur les sites de vente spécialisés, un acheteur.

Le chantier de la Nouvelle route du littoral (NRL), cette autoroute posée sur la mer qui doit relier le nord et l'ouest de La Réunion en évitant les chutes de pierres aux 60 000 automobilistes qui font chaque jour le trajet sous une falaise, est néanmoins loin d'être terminé.



La 48^e et dernière pile du viaduc a été posée le vendredi 15 mars.

Recours en justice

La consolidation sous-marine des piles, le tablier du viaduc et les finitions de la chaussée ne seront pas achevés, eux, avant fin 2019. Mais surtout, il manque encore environ 4 km de digue sur les 12,5 km

de trajet total. Et cette dernière jonction, qui nécessite d'ouvrir de nouvelles carrières pour trouver les plus grosses roches qu'exigent ses fondations, fait l'objet d'intenses polémiques et de nombreux recours en justice. Aucun des sites d'extraction envisagés n'a encore

pu être mis en exploitation.

La région Réunion, maître d'ouvrage de la nouvelle route, a à nouveau évoqué, le vendredi 15 mars, la possibilité d'ouvrir à la circulation la partie viaduc avant l'achèvement complet de la NRL. Mais seulement si la partie digue devait

accuser un retard très important. Ce qui semble se dessiner. La livraison de l'ouvrage dans son ensemble est désormais envisagée pour 2022-2023.

Raphaël ORTSCHIEDT

Antilles : les ports de pêche handicapés par les arrivées de sargasses

Victimes d'ensablement et obstrués par des sargasses en décomposition, les deux principaux ports de pêche des Antilles peinent à fonctionner, malgré les chantiers.

Le cahier des charges annonçait 52 % de sable et 48 % de vase. En réalité, il n'y a que de la vase, et ce, jusqu'à 2,50 mètres de profondeur. Le bassin de décantation est très vite saturé », explique Arthur Trébaud, gérant de TTM, l'entreprise qui a obtenu le marché. Lancé le 11 mars, le chantier de désensablement du port du Vauclin, en Martinique, s'avère plus complexe que prévu et sa durée pourrait largement dépasser les deux mois prévus initialement.

Quelque 33 000 m³ doivent être dégagés. « Pour nous, rien n'a changé, nous avons toujours autant de difficultés à pouvoir travailler dans de bonnes conditions », affirme Gérard Barru, président de l'association des pêcheurs du premier port de pêche martiniquais.

En Guadeloupe, le chantier du port de la Désirade est suspendu... faute de place à terre. Les deux alvéoles prévues pour accueillir les 3 000 m³ de sédiments

et de boues de sargasses sont saturées. « 2 000 m³ ont été ramassés. Le chantier reprendra en juillet, après la saison des baïlines. Nous pourrions alors claquer en mer », indique le conseil départemental, qui a déjà engagé 600 000 euros dans cette opération. En attendant, le premier port de pêche de l'archipel a retrouvé un fonctionnement presque normal.

500 000 euros minimum sur le dragage

La machine à glace et le quai des mareyeurs sont à nouveau accessibles. « En revanche, pas grand-chose n'a été fait du côté de la station à essence. Les hors-bord arrivent à passer mais, moi, je dois tenir compte des marées pour faire du gas-oil », déplore Frédéric Tonton, président de l'association des marins de l'île et patron du Ivan, un mixte côtier de 11,30 mètres.

Le conseil départemental a



Le chantier du port du Vauclin, en Martinique, pourrait largement dépasser les deux mois initialement prévus.

voté, le 21 février, un budget annuel de 500 000 euros minimum et sans montant maximum, portant sur des travaux de dragage et de déroctage. Grand Bourg et

Capesterre de Marie-Galante, Port-Louis et Trois Rivières seront les premiers ports concernés.

Éric STIMPLING

Guyane : la « Frégate » pleinement opérationnelle



La « Frégate » a été mise en service il y a neuf mois.

Neuf mois après sa mise en service, la *Frégate* donne toute satisfaction au grand port maritime de Guyane. Construit par Damen, ce remorqueur hybride de type WID 2915, d'une puissance de traction de 40 tonnes, est équipé d'un dispositif Air set qui lui permet d'assurer la sécurité des accès maritimes des ports de Dégrad des cannes et Kourou Pariacabo.

« Très performante, la « *Frégate* » gère presque à elle seule l'entretien des chenaux. Nous garantissons un tirant d'eau de 4,20 mètres sur le Mahury et 2,70 mètres sur le Kourou, avec une vase d'une densité inférieure à 1,27 », explique Philippe Lemoine, président du directoire du GPM de Guyane.

L'autre navire affecté au dragage,

le *Delta Queen II*, une drague aspiratoire en marche dotée d'un système Air set, n'est pas systématiquement présente en Guyane. « Une fois le contrat d'objectif atteint, ce navire intervient dans les Antilles. »

Les navires sont exploités par le groupement néerlandais De Boer Iskestugs, titulaire du marché de prestations d'un montant de 100 millions d'euros sur une durée de douze ans. Le dragage du chenal du Kourou est financé par le Cnes, gestionnaire des installations portuaires de Pariacabo. Celui du Mahury au port de Dégrad des cannes est cofinancé par le Feder (50 %), l'État (40 %) et le GPM (10 %).

E.S.

Le passé radical du «Monsieur DOM-TOM» de Marine Le Pen

27 mars 2019 Par [Marine Turchi](#)

Présenté comme un débauchage à droite, l'ancien « Monsieur DOM-TOM » de Jacques Chirac André Rougé, investi en position éligible pour les européennes, a pourtant navigué dans les eaux de l'extrême droite radicale. Une partie de son CV que, curieusement, il n'évoque pas.

- À deux mois des élections européennes, Marine Le Pen a décidé de jouer à fond la carte de l'outre-mer et n'a pas caché son intention de « mobiliser » largement dans les DOM-TOM, où elle avait réalisé [une percée historique](#) au premier tour de la présidentielle, en 2017. Après la visite mi-mars en Guyane, Martinique et Guadeloupe de sa tête de liste, Jordan Bardella, la présidente du Rassemblement national (RN) est cette semaine à Mayotte.

Ces deux déplacements ont dévoilé au grand public un personnage jusqu'ici resté dans l'ombre: l'ex-chiracien André Rougé, candidat en position éligible sur la liste du RN.

Le 13 janvier, lors de la présentation des 12 premiers candidats de la liste RN, cet ex-directeur du développement commercial de Bouygues Construction s'était tenu loin des projecteurs, alors que [L'Opinion](#) le citait parmi les candidats pressentis. À 57 ans, celui qui conseille officiellement Marine Le Pen [depuis deux ans](#), a pourtant élaboré le « Programme européen pour la France d'outre-mer » du RN et recruté la numéro 12 de la liste, la conseillère municipale de Saint-François (Guadeloupe), Christiane Delannay-Clara.

Au Rassemblement national, André Rougé est présenté comme une prise de guerre à droite, à l'instar des anciens députés UMP Thierry Mariani et Jean-Paul Garraud, fraîchement ralliés à Marine Le Pen. Son parcours est pourtant bien plus complexe que son CV officiel ne l'indique.



André Rougé lors de sa conférence de presse sur l'outre-mer, le 11 mars 2019.

Le 11 mars, lors de sa première sortie publique – la conférence de presse du RN consacrée à l'outre-mer –, il a en effet déroulé un CV bien partiel ([voir la vidéo](#)). Se présentant comme « consultant en entreprise », il n'a mentionné qu'un engagement politique – au sein du RPR de Jacques Chirac – et a assuré avoir rejoint Marine Le Pen « après l'électrochoc du 13-Novembre 2015 », parce qu'il

estimait retrouver auprès d'elle « cet élan populaire, national et souverainiste auquel le RPR qu'[il a] connu, aimé et [auquel il a] appartenu, était tant attaché ».

Un discours qui lui permet d'expliquer, comme avant lui Thierry Mariani et Jean-Paul Garraud, que le RN d'aujourd'hui serait le RPR d'hier. « Au fil du temps, [...] les convictions de certains de mes mentors et compagnons se sont délitées, pour se diluer dans un magma, soi-disant progressiste, du politiquement correct », a-t-il déclaré le 11 mars.

Parmi la vingtaine de noms qu'il a cités à la tribune en retraçant son parcours, pas un mot sur ses ex-camarades d'extrême droite. De ses débuts en politique, il n'a d'ailleurs évoqué que son « apprentissage », débuté « très jeune », « auprès de rigoureuses figures de notre V^e République », telles que Michel Debré, « le père de notre Constitution ».

Au fil des décennies, André Rougé a pourtant navigué entre la droite et l'extrême droite. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, lycéen puis étudiant à la faculté de droit de Paris II-Assas, il est en lien avec plusieurs groupuscules, dont le PFN (Parti des forces nouvelles).

MEDIAPART

André Rougé se rapproche ensuite du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) de Jean-Gilles Malliarakis, figure du solidarisme. Il gravite autour d'un petit groupe de militants créé en marge du MNR par François Marchetti et Patrick Klein, figure du GUD (Groupe union défense) reconvertie dans le mercenariat. Un certain « André Rougé » signe d'ailleurs, en 1980, dans *Jeune nation solidariste*, l'hebdomadaire du MNR, d'après des documents retrouvés par Mediapart (*voir ci-dessous*).

« *Le MNR était l'héritier du violent Groupe action jeunesse (GAJ). Il défendait un néofascisme qui se voulait un anti-impérialisme car considérant qu'il y avait une "domination sioniste" de l'Occident autant que de la Palestine, ce qui l'amenait par exemple à soutenir l'Iran de Khomeini* », décrypte l'historien Nicolas Lebourg, spécialiste des extrêmes droites. « *L'esthétique et le discours radical du MNR attirent de nombreux jeunes militants* », peut-on lire dans [Les Rats maudits](#), une histoire des étudiants nationalistes (1965-1995) écrite par ses protagonistes.

« *Oui je l'ai vu dans cette mouvance* », nous confirme l'ancien fondateur du MNR, Jean-Gilles Malliarakis, 74 ans, qui détenait alors aussi La Librairie française, lieu de rendez-vous de la mouvance, voisin d'Assas. Il se souvient de celui que tout le monde appelait « Dédé Rougé » : « *C'est notoire qu'il vient de l'extrême droite, que c'était un militant nationaliste. Ce n'est pas à moi de reprocher à des garçons comme lui ce qu'ils ont fait de plus propre dans leur vie. Il n'avait aucune responsabilité structurelle, il était dans une bande informelle qui avait des liens informels avec nous, ils étaient six ou sept, en blazer bleu marine* », dit-il en citant François Marchetti. « *Le MNR s'est créé en 1979, par l'absorption du GAJ, et de choses insignifiantes, dans lequel il y avait ce petit groupe, très branché francophonie. Ce qui passionnait vraiment "Dédé", c'était la cause du Québec, il était Québec libre, croit-il se souvenir. Il a bifurqué plus tard vers les réseaux chiraquiens comme pas mal d'autres. Il y a une part qui relève de la loi "alimentaire", mais leur parcours intellectuel, c'était des nationalistes* ».

Alain Robert, 73 ans, ancienne figure d'Occident, d'Ordre nouveau, du GUD, puis du PFN, passé, comme lui, au RPR – mais du côté de Charles Pasqua –, se souvient d'André Rougé comme d'un « *type sympa* », « *toujours dans des eaux droitières* », « *un très bon militant* », « *qui a des convictions* ». « *C'était un militant courageux parce qu'il avait un engagement politique chez Jean-Gilles Malliarakis, ce qui n'était pas forcément simple à l'époque, relate-t-il à Mediapart. Moi, j'avais eu, une génération avant lui, des combats difficiles aussi contre les gauchistes, ce n'était pas facile. On était très voisins, on se connaissait, on s'estime.* »

Contacté par Mediapart, André Rougé reconnaît ce militantisme, sans le condamner : il admet avoir « *milité dans des mouvements anticomunistes et solidaristes à la fin des années 1970 et au début des années 1980* », et notamment avoir « *effectivement été en lien avec des membres du PFN* ». Il dit avoir « *participé à des activités lorsqu'[il] étai[t] lycéen, notamment pour protester contre la venue de Leonid Brejnev à Paris* », et avoir assisté, « *en première année de fac, en 1980* », « *à différentes réunions politiques* » et « *manifestations anticomunistes de la mouvance solidariste* ». Mais il assure ensuite avoir « *tout interrompu durant le reste de [sa] scolarité* ». « *Je n'ai pas eu le rôle militant que vous paraissez me prêter* », affirme-t-il.

Son engagement lui vaudra plusieurs interpellations durant cette période, en marge d'actions militantes. Questionné sur ce point, il dément, par la voix de son avocat, M^e Alexandre Varaut, toute « *violence* », sans contester ces interpellations (*lire notre « boîte noire »*).

Conseiller de Marine Le Pen de l'ombre à la lumière

En 1982, André Rougé fait son service militaire, puis se rapproche du RPR de Jacques Chirac. Il travaille successivement comme collaborateur de plusieurs élus RPR : le député Alain Peyrefitte, qu'il rencontre en 1985 et qui le recommande ensuite à Michel Debré, puis le président du conseil régional de l'Essonne, Xavier Dugoin, et enfin les députés Henri Cuq et Gaston Flosse.

Mais à l'époque, les Renseignements généraux (RG) notent qu'il « *fréquente toujours ses anciens amis* » d'extrême droite et que ses « *sentiments nationalistes révolutionnaires* » persisteraient. De leur point de vue, il jouerait alors les passerelles entre le RPR et la galaxie d'extrême droite. En 1987, alors assistant de Michel Debré, il aurait cherché à recruter des colleurs d'affiches dans les milieux d'extrême droite, dans l'optique de la campagne présidentielle de 1988. L'année suivante, au cabinet de Xavier Dugoin, il aurait introduit d'anciens camarades, qui s'amusaient à ponctuer les discours de l'élu de citations empruntées aux idéologues d'extrême droite.

MEDIAPART

Des éléments qu'André Rougé n'a pas souhaité commenter. Par l'intermédiaire de son avocat, il évoque en tout cas spontanément « *des renseignements issus manifestement d'une fiche de police* », qu'il juge « *fantaisistes* ».

André Rougé (à droite) accompagne Marine Le Pen dans sa visite à Mayotte, le 26 mars 2019. © Compte Twitter de Marine Le Pen



Au début des années 1990, il travaille également dans le conseil en communication. Il est délégué national chargé des contacts avec les associations européennes de la Ligue des contribuables, animée par d'ex-militants d'extrême droite. « *On était six ou sept, mais il n'a jamais joué aucun rôle dans le fonctionnement de la Ligue* », indique Bernard Carayon, ancien du GUD passé lui aussi au RPR, qui était alors le secrétaire général de l'association. Il se souvient d'« *un garçon qui n'était pas un intellectuel* ».

Parallèlement, André Rougé gravit les échelons au sein de l'appareil du RPR. En 1992, il entre comme chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris pour s'occuper des parisiens d'outre-mer. Il sera ainsi l'un des sept membres du RPR employés par la ville de Paris que [la justice](#) qualifiera de « *fictifs* » (il n'a pas fait l'objet de poursuites).

Au RPR, où il dispose d'un bureau au service des élections, il est chargé de développer les contacts avec l'outre-mer, notamment au service d'Alain Juppé. Membre du conseil national du RPR, il participe à plusieurs campagnes, en particulier la présidentielle de 1995, durant laquelle il est le coordinateur pour l'outre-mer du candidat Chirac. Selon la [Lettre du continent](#), il se serait aussi lancé dans la préparation et le suivi d'élections en Afrique.

Dans les années 1990, il écume plusieurs cabinets de ministres RPR : Dominique Perben (DOM-TOM) en 1993), Éric Raoult (Intégration et lutte contre l'exclusion) en 1995, Jean-Jacques de Peretti (DOM-TOM) puis Jean-Louis Debré (Intérieur) en 1997. Après la dissolution de 1997, il constitue un cercle informel, « [Richelieu](#) », destiné à reclasser les membres de cabinets ministériels de droite. Ce club servira de vivier à l'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons, et dont Rougé sera le délégué général.

En 1998, André Rougé quitte les cabinets ministériels pour plonger dans le grand bain électoral : il est candidat aux élections régionales sur la liste RPR menée par Édouard Balladur à Paris. [En 2001](#), il conduit lui-même la liste RPR à La Rochelle, aux municipales. À la création de l'UMP, Alain Juppé le nomme secrétaire national chargé des fédérations d'outre-mer. Il rebondit finalement dans le privé, chez Bouygues Construction, où il passera 17 ans.

En 2016, c'est aux côtés de Marine Le Pen qu'il revient en politique. Comme [Mediapart](#) et [BuzzFeed](#) l'avaient révélé, ce quinquagénaire conseillait déjà la présidente du RN en toute discrétion durant la dernière campagne présidentielle de 2017, aux côtés d'autres hauts fonctionnaires passés par Sciences Po, la faculté d'Assas ou l'ENA, et ayant, pour la plupart, grenouillé dans les réseaux RPR durant leur jeunesse, avant de faire carrière dans les cabinets ministériels de la Chiraquie ou de la Sarkozie.

Au Rassemblement national, André Rougé est dépeint en « *coordinateur* » des Horaces, ce collectif de hauts fonctionnaires créé en 2016 pour travailler au service de la candidate. De manière confidentielle, il a joué un rôle important dans les réflexions sur le projet 2017, contribuant par des notes, et participant à des réunions au QG de campagne. « *Les Horaces avaient été créés par un noyau de six personnes, dont lui. Il s'y est beaucoup investi* », commente un frontiste.

Dans les mails internes de la campagne, que [Mediapart](#) s'était procurés, André Rougé apparaissait sous le pseudonyme de « *René Dargou* » (anagramme de son nom). Comme dans cet échange du 10 janvier 2017, où il écrit à Marine Le Pen et à son directeur de cabinet pour leur transmettre un document relatif à l'aide médicale d'État (AME) :

MEDIAPART

DE : anne laianne [mailto:animar@...]
ENVOYÉ : jeudi 12 janvier 2017 11:14
À : etiennealdobrandi@...
OBJET : Fwd: POUR METTRE FIN A L'AME

Pour info

Des horaces

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

EXPÉDITEUR: André Rougé <renedargou@...>
DATE: 10 janvier 2017 à 16:28:08 UTC-5
DESTINATAIRE: Marine LE PEN <animar@...>, "NLS / FN"
<nicolas.lesage@...>
OBJET: POUR METTRE FIN A L'AME

Échange dans lequel Marine Le Pen apparaît sous le nom de famille de sa mère, Lalanne, et Damien Philippot sous une adresse avec le pseudonyme « Etienne Aldobrandi ». © Document Mediapart

Après la révélation, l'année dernière, de son rôle officieux auprès de Marine Le Pen, André Rougé a quitté Bouygues Construction – qui a retiré toutes les pages le mentionnant, notamment sa [fiche biographique](#). « *C'est un obsédé de la politique. Il s'ennuyait chez Bouygues. Il s'est investi à mort [au RN – ndlr], pendant la campagne et maintenant, raconte à Mediapart l'un de ses anciens camarades. C'est un militant, un homme d'action, pas un intellectuel ou un penseur. Il*

apporte à Marine Le Pen ses réseaux, notamment ceux qu'il a pu se faire en cabinets ministériels, et sa valeur ajoutée, c'est sa grande connaissance de l'outre-mer. »

Comment a-t-il rebondi au Rassemblement national ? « *C'est un vieux camarade de Marine* », nous explique un ancien élu frontiste. L'intéressé confirme à Mediapart avoir connu la présidente du RN dans les années 1980, par sa sœur aînée. « *J'ai rencontré Marie-Caroline [Le Pen-Olivier] en Bretagne, qui m'a présenté à sa sœur par l'intermédiaire d'amis de Carnac et de la Trinité, en 1986. Nous nous sommes perdus de vue en 1988 et retrouvés avec bonheur plus de 25 ans après* », assure-t-il.

Certains soulignent qu'André Rougé était aussi en contact avec des membres du groupe des anciens du GUD qui entoure la présidente du RN. Cette « GUD Connection », où l'on retrouve notamment deux ex-chefs du groupuscule et amis de Marine Le Pen – son conseiller officieux Philippe Péninque, ancien avocat, et Frédéric Chatillon (devenu le responsable de la propagande des campagnes frontistes) –, est [au cœur de la machine frontiste](#), même si elle se tient à bonne distance des caméras et photographes.

Certains de ses membres figuraient parmi les contacts d'un compte Facebook public au nom d'André Rougé, directement rattaché à son adresse mail professionnelle et affichant sa date de naissance. Ce compte, retrouvé par [Mediapart](#) l'année dernière et [supprimé depuis notre article](#), affichait quelque 200 amis, parmi lesquels des personnalités et élus de droite, mais aussi une série d'anciens militants du GUD de la même génération : Frédéric Chatillon, son bras droit au GUD Jildaz Mahé O'Chinal, Patrick Klein ou encore Marcello de Angelis, ancien néofasciste italien, contact [de longue date de Chatillon et du GUD](#).

Questionné, André Rougé dit avoir « *dû croiser Frédéric Chatillon* », « *de façon beaucoup plus récente [que sa rencontre avec Marine Le Pen en 1986 – ndlr]* » et précise n'avoir jamais été « *membre du GUD* » lui-même. Marine Le Pen pourra en tout cas compter sur un candidat « *d'une grande fidélité* » et à la « *mentalité de soldat* », selon l'un de ses anciens camarades. « *Il est plus mariniste que Marine [Le Pen], comme il fut plus chiraquien que [Jacques] Chirac.* »

Pour cette enquête, nous avons interviewé plusieurs membres – actuels ou anciens – du Rassemblement national, d'ex-militants des groupuscules cités et d'anciens camarades d'André Rougé. Contacté, Frédéric de Saint-Sernin n'a pas souhaité nous répondre. Sollicité en janvier 2018 pour [un premier article](#), André Rougé n'avait pas répondu à nos questions. Contacté en janvier 2019 pour ce second article, il a refusé nos demandes d'entretien et n'a pas répondu à nos questions précises, nous transmettant simplement par SMS une déclaration (citée dans l'article), mi-janvier, avant de couper court aux échanges : « *Je vous demande de bien vouloir cesser de m'importuner avec des allégations totalement fausses.* » À nouveau sollicité en janvier et en mars par l'intermédiaire de son avocat, M^e Alexandre Varaut, au sujet des différents éléments figurant dans l'article, il n'a pas souhaité nous répondre. Il n'a pas contesté ses liens avec le MNR, ni ses interpellations. « *Il ne reconnaît aucun autre fait et notamment pas les violences que vous lui imputez. Je n'ai pas de réponses plus précises, peut-être peine-t-il à prendre aussi au sérieux que vous ses manifs en 1979* », a commenté son avocat, qui n'a ensuite plus répondu à nos questions. Questionné par Mediapart, le service communication de Bouygues Construction nous a confirmé qu'« *André Rougé ne fait plus partie [du] groupe* », sans vouloir expliquer les raisons du départ : « *Nous n'avons aucun commentaire à faire sur les engagements personnels de nos collaborateurs. A fortiori quand ceux-ci ne sont plus dans le groupe.* »

**L'OUTRE-MER
DANS LA PRESSE
LOCALE**



Les rats nous envahissent

Des opérations de dératisation mal coordonnées, alliées à la coupe de la canne et la sécheresse, expliqueraient la prolifération des rats dans les zones habitées. Page 2

Mercedes GLC 220 D DCT
499 € 000
www.mercedes-benz-guadeloupe.com

Plus de 800 participants au premier Défi des Market



Week-end sportif et solidaire dans l'archipel ! Dimanche, outre les 870 marcheurs qui étaient au rendez-vous du Parcours du cœur, à Saint-Félix, au Gosier, plus de 800 sportifs ont pris le départ du premier Défi des Market, à Colin/Petit-Bourg. Page 4

AUJOURD'HUI
Demandez votre supplément
SPORTS

FAITS DIVERS
Mort sur la route à Gourbeyre : un appel à témoins est lancé
Page 3

LES ABYMES
Olivier Serva officiellement lancé dans la course à la mairie
Page 9

TERRE-DE-HAUT
Un bateau électrique, jamais vu aux Saintes, plombe les comptes de la commune
Page 15

LE GOSIER
Orange et la Ville préparent le déploiement de la fibre
Page 10

HIPPISME
Le journal des courses
Pages 17 à 22

« L'Europe, c'est 70% des projets en Guyane »

À deux mois des élections au Parlement, le président de la CTG Rodolphe Alexandre vante les bienfaits de l'Europe pour le département
page 8

Étrangers illégaux : 400 enfermements en 3 mois

457 personnes en situation irrégulière ont été enfermées au centre de rétention depuis janvier
page 3

ENSEIGNEMENT
15 étudiants pour préparer la transition énergétique
page 8

SOLIDARITÉ
Le Refuge cherche à s'étendre
L'association d'aide aux jeunes LGBT file ses deux ans
page 9

LOISIRS
Nos idées sortie
page 11

SPORT
Les prévisions du week-end
page 21

POLITIQUE
Mules : « Que la peur change de camp »
Le sénateur Antoinette Karam s'exprime après l'annonce d'un plan international contre le phénomène
page 4

MARIPASOULA
Les collégiens s'essaient au journalisme
page 2

Chez Pneus Cash, les bons plans c'est toute l'année !

175/65R14 à partir de 37,98€ TTC	205/55R16 à partir de 58,12€ TTC	185/65R15 à partir de 51,92€ TTC
195/65R15 à partir de 49,89€ TTC	31-10.50R15 à partir de 124,49€ TTC	195/70R15C à partir de 72,69€ TTC

...et 600 autres références

YOKOHAMA **Pneus Cash**

Sauver les Salines



Hier, à l'initiative de l'Assaupamar, une manifestation était organisée à Sainte-Anne pour mettre en lumière la nécessité de sauvegarder les marais salants et leur environnement. page 10

SPORTS
Une débâcle qui relance tout...
Willy Boucrauf à l'épreuve de la mer

Demandez votre supplément Sports
UN DEUXIEME CACHER AVEC VOTRE JOURNAL

PUBLICITÉ
FA sur la lune
Les publicitaires martiniquais rêvent de plus en plus de la Lune pour leur prochaine campagne. page 5

GOVERNEMENT
Sibeth Ndiaye, nommée porte-parole
page 15

POLITIQUE
Les jeunes affichent leurs grandes idées

Mi bel jouen ba Victor ek Julien

page 12

FRANCE MAYOTTE

PM/M N°1959 du lundi 1er avril 2019 - Prix de vente : 1€ MATIN

Focus du jour / Région
Une situation de plus en plus tendue aux Comores à surveiller de très près pour laquelle réagit l'union Européenne

Air Austral : le conseil départemental pourrait intégrer la Sémotra

La bonne affaire?



Disparition : Salut Mato !

AUDIM
BARRIÈRES ALIMENTAIRES JETABLES

Conseil départemental Gros malaise de Soibahadine...
Vallée du Ritt 114 cas humains et 84 d'animaux

Carburants Nouvelle flambée des prix dans les stations-service

ONLY
ONLY ENTREPRISES VOTRE PARTENAIRE TELECOM
AVEC LES FORFAITS ma-ama
Appels & SMS illimités entre collaborateurs
24/24 sur tous les forfaits
NOUS SOMMES A VOTRE ECOUTE 06 39 190 190



FOOT : COUPE DE LA LIGUE
Ajourque-Rodelin :
2 Réunionnais en finale
Pages 52-53

ÉTANG-SALÉ
Adultère rime
avec case à terre
Pages 8-9

Le filet de Boucan,
peut-être en... 2021
Page 20

L'ÉDITO DE JACQUES TILLIER
"Faut vite les virer"
Pages 2-3



FRET
ET OCTROI DE MER
La Région piétine

PORTRAIT
Chahéda Rivière,
chefe 100% féminin



TÉLÉVISION
Le Burger Quiz
façon Manu Payet

RUGBY TOP 6
L'Étang-Salé joue gros
contre les Malgaches



RAPPORT PROVISOIRE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES 4

L'Aurar sur la défensive



IL Y A UN AN, LA RÉGION OUVRAIT UNE ANTENNE ÉCONOMIQUE EN CHINE



GUADELOUPE

Dans certaines formations, le RSMA peine à recruter

Alors qu'en 2009, il y avait une place pour quatre candidats, aujourd'hui le RSMA peine à recruter dans certaines filières de formation comme le bâtiment. Une situation qui pourrait bien s'aggraver dans les années à venir. Pour remobiliser, le régiment mise sur la communication et son réseau.

Par **Valérie Duru**
v.duru@agmedias.fr

« La mission du Régiment du service militaire adapté (RSMA), c'est d'insérer les jeunes », a rappelé le chef de corps du régiment, le colonel Sébastien Pellissier, aux acteurs du recrutement (représentants de Pôle emploi, de missions locales, de communes ou de collectivités, conseillers en insertion, etc.), en visite au RSMA. Et elle est plutôt réussie au vu des 81 % d'insertion (1) obtenus en 2018.

Le colonel Pellissier s'est dit « assez fier de ces chiffres », les deux tiers ayant trouvé un emploi. « Et pour 60 % un emploi durable, un CDD de 6 mois ou plus voire un CDI. L'emploi a gagné du terrain, surtout dans la filière du bâtiment. » Le paradoxe, c'est que si c'est l'une « des filières qui insèrent le mieux », note le chef de corps, c'est aussi « celle qui recrute le moins au régiment ». Pour rappel, le RSMA propose aux jeunes de 16 à 25 ans 34 filières de formation dans 30 métiers. Certaines « marchent très bien », comme agent de sécurité privé, conducteur tous transports, aide cuisinier ou encore manutentionnaire cariste. Mais d'autres ont du mal à recruter des volontaires stagiaires comme celles du bâtiment, des métiers de la terre et du tourisme.

« Plus de places que de candidats »

« Cela fait plusieurs années que le RSMA doit aller chercher les jeunes. Aujourd'hui, on a plus de places que de candidats, alors qu'en 2009, on en avait une pour quatre candidats », constate le colonel Pellissier. En 2018, le RSMA a atteint ses objectifs en accueillant 800 stagiaires volontaires par an et 200 volontaires techniciens. Mais le chef de corps



En 2018, 800 volontaires stagiaires ont intégré le RSMA, qui a atteint ses objectifs. Mais certaines filières de formation ont du mal à recruter, à l'image du bâtiment ou des métiers de la terre. (Photo archives Dominique Chomereau-Lamotte)

crainait que « dans les deux ans à venir, il y ait encore plus de problème de recrutement ».

Déjà parce que le RSMA n'est pas le seul à proposer de la formation professionnelle en Guadeloupe. Ensuite parce que beaucoup de jeunes quittent l'archipel alors même que la population baisse. Sauf que les objectifs, eux, ne s'infléchissent pas. Alors pour attirer, le RSMA doit innover. Parmi les nouveautés 2019, la montée en puissance de la filière Orientation découverte des métiers, qui n'incorporera plus tous les 3 mois, mais tous les 2 mois à compter de juillet.

Cette filière « marche très bien. Elle est axée sur l'évaluation des compétences et s'adresse aux jeunes qui n'ont pas encore de projet professionnel. On se donne six mois pour les aider à trouver leur voie », explique le colonel Pellissier. Elle permet aussi à ceux qui veulent intégrer une formation qui n'est pas disponible sur le moment d'attendre la prochaine incorporation. Cette filière de-

vrait intégrer 120 jeunes par an. Pour booster ses effectifs de volontaires stagiaires, le RSMA compte également sur la communication. Il est sur Instagram, Facebook, Twitter. Et a un tout nouveau site internet. Il compte aussi sur son réseau, notamment les acteurs du recrutement pour faire la promotion du régiment auprès des jeunes. « Dans les communes, lors de forums et de réunions. »

(1) Emploi durable ou de transition, intérim, engagement dans les corps habillés (police...), reprise de formations qualifiantes ou poursuite de formation en Métropole.

Des stagiaires de plus en plus jeunes

Les stagiaires du Régiment du service militaire adapté (RSMA) sont de plus en plus jeunes. En 2013, l'âge moyen était de 23 ans. Il est aujourd'hui de 19,8 ans. 30 % sont des jeunes femmes. 28 % sont illettrés. Et 38,6 % sont non-diplômés. Les cadres du régiment suivent les jeunes jusqu'à 6 mois après leur départ. À noter que 13 % des stagiaires quittent le RSMA en cours de formation, certains pour inadaptation à la vie militaire. « Pour nous, c'est un échec », confie le colonel Pellissier.

Les autres nouveautés 2019

Outre la montée en puissance de la filière Orientation découverte des métiers (lire ci-contre), l'accompagnement psycho-social sera renforcé avec le recrutement d'une psychologue à plein temps et l'intervention d'une sophrologue, « pour aider les jeunes à mieux faire face à leurs difficultés ». Le colonel Pellissier, chef de corps du RSMA, estime que « 30 % des stagiaires en ont besoin ». En 2019, le RSMA va également « développer l'approche par compétence » et les stagiaires, en plus du diplôme du RSMA, pourront obtenir des titres professionnels dans six filières du bâtiment à partir du second semestre 2019 : carreleur, maçon, métallier-soudeur, peintre en bâtiment, plaquiste et installateur sanitaire plombier.

Les rats prolifèrent dans l'archipel

Même en plein jour, on croise des rats un peu partout. Manifestement, on assiste en ce moment à un pic de prolifération.

Par **Marc ARMOR**
m.armor@agmedias.fr

Les rats, ici, on vit avec. Mais en ce moment, ils deviennent vraiment envahissants. En témoignent les problèmes récurrents dans les écoles, fermées ponctuellement pour des opérations de dératisation. Mais les particuliers aussi doivent faire face. « À Pointe-à-Pitre, sur le front de mer, on ne peut plus grignoter, même à midi, témoigne Jean-Luc. Ce qui est nouveau, c'est qu'ils viennent jusqu'aux bancs grappiller des miettes. Ils n'ont pas peur... » Emmanuelle, pour sa part, trouve un rat mort devant sa porte tous les matins. Et Marc (lire ci-dessous) ne sait plus où donner de la tête face aux razzias de ses chattes.

Quand on voit les rats en plein jour, c'est qu'il y en a trop. En Guadeloupe, leur population moyenne est de l'ordre de trois par habitant, soit quand même un total de 1, 2 millions de rongeurs dans l'archipel. Mais il suffit que les efforts de régulation — campagnes de dératisation notamment — se relâchent pour que le taux augmente très fortement, compte tenu des capacités de reproduction étonnantes de ces rongeurs (lire ci-contre).

La coupe de la canne en cause

La régulation, c'est manifestement l'un des problèmes majeurs. Marie-France Thibus, qui dirige la Sotasbag, une entreprise spécialisée dans la destruction des nuisibles, voit deux raisons essentielles à cette prolifération. « L'une, c'est que les communes ne font plus assez de campagnes de dératisation pertinentes et étudiées. Les quantités d'appâts qu'elles utilisent ne sont pas suffisantes et les rats finissent par développer des résistances aux produits. L'autre, plus ponctuelle, c'est que l'on est en période de coupe. Les rongeurs désertent les champs de cannes et cherchent



Les problèmes de ramassage des ordures favorisent également la prolifération des rats dans les zones habitées.

IL A DIT

« Mes chattes s'en donnent à cœur joie »

Marc, résident de Convenance

« L'un des terrains qui jouxtent ma maison n'est pas construit. C'est une véritable jungle. Alors, des rats, mes chattes en tuent toute l'année, par ci, par là. Mais en ce moment, ça n'arrête pas : elles en rapportent, avec fierté, de 4 à 6 par semaine. Et à toute heure, alors que d'habitude, elles chassent la nuit. Manifestement, en ce moment, les rats sortent en plein jour. D'ailleurs, voici une petite semaine, les chattes étaient assises sur leur derrière, les yeux en l'air : j'ai vu apparaître, au bord de la gouttière, un petit museau et deux yeux qui, manifestement, n'en menaient pas large. Les rats morts, ça n'a déjà rien de réjouissant si vous les trouvez tout de suite. Mais pour peu que les chattes les aient abandonnés sous un meuble, c'est l'odeur qui vous avertit au bout d'un jour ou deux. C'est tout aussi infect que reconnaissable... Surtout, il ne faut pas les toucher à mains nues, à cause du risque de leptospirose. Et il faut passer un bon coup de détergent. »

d'autres territoires. » Enfin, on peut considérer aussi que la sécheresse actuelle les force à chercher de l'eau où il y en a. La soif ferait sortir le rat du champ... Bref, les rats sont là. Même si les conditions de sécheresse ne sont pas favorables à un développe-

ment de la leptospirose, mieux vaut être prudent. À chacun de gérer au mieux son environnement immédiat en supprimant autant que possible tout ce qui pourrait nourrir ou abriter les rats, voire en utilisant pièges et raticides.

SON AVIS

« Nous préparons une vaste campagne de dératisation »

Christina Jacoby-Koaly, directrice de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

« Chaque année, on assiste à des épisodes de prolifération des rats. Actuellement, il y a, à cet égard, un ressenti, mais nous ne disposons pas de données scientifiques pour affirmer qu'il s'agit d'un phénomène particulier. Nous savons que les rats ont des pics de reproduction. Mais les périodes de prolifération sont multifacto-

rielles, liées à des conditions ponctuelles, mais aussi à la problématique globale de gestion des déchets. De notre côté, nous préparons une vaste campagne de dératisation et sommes à la recherche de partenariats financiers complémentaires. Parce que plus une campagne est réalisée à grande échelle, plus elle est efficace. »

4 000 descendants par an

La Guadeloupe abrite deux races de rats, le rat noir et le surmulot. Tous deux se reproduisent toute l'année : sexuellement matures dès l'âge de trois mois, ils peuvent avoir de quatre à six portées par an, de l'ordre de 7 à 8 petits, soit une bonne trentaine de descendants sur l'année, eux-mêmes capables de procréer dès l'âge de 12 semaines...

Un simple calcul : sur un an, dans des conditions optimales de survie, la descendance d'une rate (enfants, petits enfants, etc.) peut atteindre 4 000 individus !

De préférence végétarien, le rat est néanmoins omnivore. Un rat adulte ingurgite en moyenne 40 grammes de nourriture par jour, soit 40 tonnes par jour pour une population d'un million de rats, soit 14 600 tonnes par an. Et l'on ne compte pas tout ce qu'ils souillent par simple contact. Mais le rat ne se contente pas de se nourrir : forcé d'user ses incisives, il s'attaque à toutes sortes de matériaux, tels papiers, cuir, poutres et planches de bois et isolants de câbles électriques. Ces dommages sont impossibles à chiffrer.



Chacun peut mettre en œuvre sa propre régulation... (Photo : Hadrien Jame)

GUYANE

ANTOINE KARAM, SÉNATEUR

« Que la peur change de camp ! »

Le sénateur Antoine Karam réagit à notre article publié hier sur la mise en œuvre d'un plan interministériel de lutte contre le phénomène des mules en provenance de Guyane. Interview.

Vous avez été l'un des premiers élus à monter au créneau dans la lutte contre les mules et le trafic de cocaïne. Le plan d'action interministériel va-t-il régler le problème ?

Depuis 2015, je ne cesse d'alerter le gouvernement sur l'ampleur du phénomène. En janvier dernier, j'avais demandé au ministre de l'Intérieur le déploiement d'un plan de lutte ambitieux. Deux mois plus tard, les actions présentées dans ce plan sont certes nombreuses mais je crains que nous soyons encore loin du compte, loin de la réalité dramatique que nous vivons sur le terrain. Maintenant, j'attends des résultats, c'est tout ce qui compte pour moi. Au Sénat, je milite depuis plusieurs semaines en faveur d'une mission d'information parlementaire qui permette de dresser le bilan des actions menées dans la lutte contre ce trafic. Après l'annonce de ce plan, je crois qu'il faut que le Parlement joue son rôle de contrôle de l'action gouvernementale et s'empare du sujet pour procéder rapidement à une évaluation.

L'aéroport Félix-Éboué, lieu de passage de la majorité des mules pour approvisionner l'Hexagone, est équipé depuis 2017 d'un scanner qui n'a jamais servi et reste entreposé dans une salle des douanes faute de médecin. Comment pouvez-vous accepter cet état de faits ?

Pour être précis, c'est un échographe qui est pour l'heure entreposé à l'aéroport. Il reste inutilisé car celui-ci nécessiterait la présence d'un médecin. Qu'un médecin soit présent ou non, il est évident que tous les passagers d'un même vol ne pourront être soumis à un échographe qui permettrait, il faut le rappeler, de voir si des produits stupéfiants ont été ingérés. C'est la raison pour laquelle je suis plutôt favorable à un scanner à ondes millimétriques auquel tous les passagers se soumettraient. Il permettrait de voir très rapidement — et avec des moyens humains réduits — si des produits sont dissimulés sous les vêtements, ce qui est fréquent à Cayenne. Bien entendu, cela ne



Le sénateur Antoine Karam « milite depuis plusieurs semaines en faveur d'une mission d'information parlementaire qui permette de dresser le bilan des actions menées dans la lutte contre le trafic » de cocaïne / photo d'archives

règle pas la question des mules qui transportent *in corpore* la drogue mais ce scanner serait un outil de dissuasion supplémentaire pour empêcher nos jeunes de faire la mule, les détourner de ce chemin dangereux.

Le plan d'action est décrié par des syndicats des douanes, par les associations et leaders de la lutte contre la délinquance, ainsi que par des maires. Quelles sont vos solutions pour éradiquer le trafic de cocaïne et le phénomène des mules ?

Il y a quelques années encore, faire la mule, c'était prendre un risque immense. Aujourd'hui, beaucoup y voit simplement de l'argent facile car ils considèrent que le risque d'être arrêté et de faire de la prison est quasi nul. Le vol Cayenne-Paris ne peut plus

être un boulevard où le trafic de stupéfiants s'organise en toute impunité. Il faut inverser la tendance, que la peur change de camp ! Pour cela, il faut multiplier les arrestations et les outils de dissuasion. Mais il faut aussi, en amont, poursuivre le travail de prévention auprès des jeunes, leur faire comprendre les risques graves que les mules encourent. À cet égard, les collectifs et associations font un travail formidable sur le terrain. Enfin, je crois qu'il nous faut travailler sur le cas des mules incarcérées dans l'Hexagone, penser à un programme spécifique d'accompagnement et de réinsertion.

Propos recueillis
par Bernard DORDONNE

Rodolphe Alexandre vante l'Europe

Lors d'un point-presse tenu jeudi matin, le président de la Collectivité territoriale s'est une nouvelle fois positionné en faveur de l'Europe. À quelques semaines des élections, il en appelle aux électeurs et rappelle les enjeux pour les années à venir.

À quelques semaines des élections européennes, le président de la Collectivité territoriale (CTG), Rodolphe Alexandre, a souhaité faire un point sur les financements européens depuis 2014. Dans la veine de son discours devant les jeunes du lycée agricole de Matiti, à Kourou, en février, il a rappelé l'importance de l'Europe et le poids des aides européennes : « Depuis 2014, ce sont plus de 260 millions d'euros qui ont été versés par l'Union européenne à la Guyane. »

L'occasion pour le président de dresser un bilan de cette période 2014-2020 qui va bientôt s'achever, et alors que des négociations ont eu lieu et reprendront après les élections. Certains dossiers sont donc en attente avec la chambre et seront validés en ce

qui concerne les nouveaux députés lors des élections.

262 millions d'euros distribués

Pour distribuer ces aides, plusieurs dispositifs existent. Tout d'abord le Feder-FSE (183 millions d'euros) pour 211 bénéficiaires dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de l'économie, de la biodiversité et du numérique. Il y a eu 978 bénéficiaires du Feader, dans l'agriculture, le bois et les équipements publics ruraux soit 52 millions d'euros. Douze millions d'euros ont été dépensés dans le domaine de la coopération transfrontalière transnationale. Puis 15 millions d'euros ont été versés à 101 personnes dans les domaines de la pêche et de l'aqua-

culture.

Le président Rodolphe Alexandre a donc rappelé que « l'Europe, c'est 70 % de tous les financements de projets en Guyane ». Il s'est montré inquiet de savoir « si ces taux allaient rester les mêmes à l'avenir », alors que la Guyane est en récession de 2 points par rapport à 2016 et de 9 points par rapport à 2014. Le président de la CTG est inquiet sur la question du cofinancement alors que l'Europe pourrait vouloir revenir dessus.

« Ils veulent revenir là dessus pour l'agriculture, pour la route, pour la pêche... Pire ! Sur les opérations qui sont programmées, ils nous donnent deux ans pour le réaliser contre trois auparavant. Ensuite, ils semblent sous-estimer la capacité financière accordée à mon équipe technique



Rodolphe Alexandre a rappelé l'importance des fonds européens pour la Guyane au niveau du pôle européen alors qu'à l'époque, l'État a bénéficié à 100 % des financements pour son pôle européen. Enfin la commission remet en cause le Posé agricole en demandant une définition précise du statut d'agriculteur ». S. M.

Les sénateurs ont écouté Sophie Charles

Le maire de Saint-Laurent ainsi que Franck Thomas, adjoint en charge de la culture, ont reçu mardi, le sénateur Antoine Karam. Ce dernier accompagnait la mission sénatoriale de la commission de la culture, éducation et communication du Sénat conduite par la sénatrice Catherine Morin-Desailly et sa collègue Sonia de la Provoté.

La maison du receveur des Douanes et le camp de la Transportation comme potentiel patrimonial...

« J'ai fait part à la mission sénatoriale du potentiel patrimonial de Saint-Laurent, en présentant notamment la maison du receveur des Douanes, retenue au loto du patrimoine, et le camp de la Transportation, ainsi que les travaux à engager ainsi que les résultats du travail mené depuis plus de trente ans par la ville de Saint-Laurent en partenariat avec l'État pour valoriser le patrimoine remarquable de la commune. J'ai informé qu'après le rachat par la ville, dans les années 1990, du camp de la Transportation, la politique volontariste de restauration et de valorisation menée par Léon Bertrand et en partenariat avec l'État a permis de reconvertir ce lieu d'enfermement en un lieu de rencontres et de rayonnement culturel qui accueille aujourd'hui près de 20 000 visiteurs annuels : 10 000 touristes et 9 000 scolaires. La case 1 vient de finir d'être restaurée, achevant ainsi un cycle de restauration des cases du camp engagé depuis 1992. »

Les enjeux et les difficultés concernant la scolarisation

« J'ai aussi échangé avec les sénateurs sur les enjeux et les difficultés concernant la scolarisation à Saint-Laurent. J'ai rappelé la situation exceptionnelle à laquelle doit faire face la commune en matière de scolarisation : 9 600 élèves dans le premier degré répartis dans 30 écoles avec l'obligation pour la mairie de construire chaque année l'équivalent d'une école. J'ai par ailleurs souligné l'avancée que constituera la scolarisation dès 3 ans du point de vue éducatif. Mais j'ai également rappelé les difficultés qu'aura la commune à scolariser l'ensemble des enfants dès 3 ans si la loi ne prévoit pas des dispositifs qui lui permettront d'accueillir l'ensemble des effectifs à scolariser. »

La simplification et l'adaptation des normes

« J'ai demandé à la mission sénatoriale culture, éducation et communication, dont le sénateur Antoine Karam est vice-président de la commission, la simplification et l'adaptation des normes afin de construire des établisse-



Sophie Charles, maire de Saint-Laurent, et Antoine Karam, sénateur, visitent le camp de la Transportation avec la commission sénatoriale / photo DR

ments scolaires plus rapidement et ainsi répondre de façon plus réactive à l'accroissement des effectifs. J'ai demandé aussi la constitution d'une réserve foncière à partir de terrains libérés par l'État au profit de la commune afin de bénéficier de ces derniers dans des délais rapides pour la construction des établissements. J'ai aussi souhaité le financement à 100 % par l'État de la construction des établissements scolaires. »

Propos recueillis par B. D.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Coup de cœur, coup de gueule... Envoyez vos messages à courrier.guyane@agmedias.fr ou par SMS envoyez FG suivi de votre message au 97 000

Lutte contre les mules : l'État a-t-il vraiment pris la mesure de la catastrophe qui se joue sur le sol guyanais

Mercredi 27 mars, les ministères de la Justice, de l'Intérieur, de l'Action et des Comptes publics, des Solidarités et de la Santé, et des Outre-mer ont procédé à la signature du protocole de mise en œuvre du plan d'action interministériel de lutte contre le phénomène des « mules » en provenance de Guyane. Si j'ai pu saluer la volonté apparente de l'État qui souhaite changer de stratégie, ne serait-ce que par l'instauration de la réflexion en interministériel, il m'a semblé important d'alerter sur la faiblesse de l'approche. En réalité, je me demande si l'État a vraiment pris l'ampleur de la catastrophe qui se joue sur le sol guyanais. En effet, malgré les annonces telles que :

- 1/l'augmentation de 18 à 22 de l'effectif de la brigade de recherche de Saint-Laurent ;
- 2/l'intensification des contrôles à l'aéroport Félix-Éboué ;
- 3/l'augmentation 4 à 8 du nombre de lits à l'hôpital de Cayenne pour recevoir les passeurs de drogue in corpore ;

- 4/la reconduite des opérations de dissuasion renforcée aux abords de l'aéroport ;
- 5/le renforcement du ciblage effectué par la douane à Orly et l'augmentation de son effectif ;
- 6/la création d'une antenne de l'OCrtis à Orly ;

j'ai exprimé le regret que les parlementaires guyanais n'aient pris connaissance du protocole qu'au moment de sa signature. Derrière cet acte manqué, je devine encore un soupçon de mépris à notre égard ! En outre, pas un mot concernant le renforcement de la coopération transfrontalière avec le Suriname. Rien au sujet de l'échographie ou du scanner dont on connaît l'efficacité dans des pays qui ont décidé résolument de s'attaquer au phénomène des mules. Rien sur la lutte contre la misère, l'oisiveté et l'économie informelle qui alimentent les tentations de notre jeunesse. Aucune augmentation de l'effectif des douaniers à l'aéroport de Cayenne, là où, justement, les personnels

savent mieux que ceux de Paris détecter les mules potentielles.

Par contre, je ne vois pas en quoi la recentralisation du RSA et sa démonétisation pourraient lutter contre la tentation éprouvée par nos jeunes, ainsi qu'annoncé par les ministres. De même, compter sur le durcissement des peines infligées, et notamment les mises en détention longue, ne saurait concourir à une bonne résolution, ainsi que je l'ai démontré lors de ma dernière visite au centre pénitentiaire de Remire-Montjoly. Pour finir, la durée de trois mois seulement, même renouvelable, de ce protocole me laisse dubitatif quant aux réels objectifs qui lui sont assignés... En tout cas, il ne porte pas selon moi les armes nécessaires à l'éradication du phénomène qu'il prétend vouloir combattre et me laisse vraiment sur ma faim avec un fort sentiment d'inachevé et d'insuffisance...

Gabriel Serville, député de Guyane

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les combats de Younous Omarjee

Après le RN, EELV-Les Verts, c'est au tour de La France insoumise de venir faire campagne en Guyane. Et c'est un eurodéputé des Outre-mer, Younous Omarjee, qui vient de passer le week-end à la rencontre des Guyanais.

Ce n'est pas sa première visite en Guyane. Le député européen, originaire de La Réunion, Younous Omarjee, était déjà venu à trois reprises. Celui qui a été désigné meilleur député européen en 2018 par ses pairs, a fait campagne pour appeler les habitants à voter La France insoumise. Il est d'ailleurs quatrième sur la liste nationale du parti de Jean-Luc Mélenchon. Pour étayer son propos, Younous Omarjee a présenté de nombreux arguments de poids. Tout d'abord, il faut savoir que c'est lui, en tant que 1er vice-président de la commission ruralité, qui participe directement aux négociations pour les attributions des fonds européens pour les territoires isolés et en difficultés, comme le sont les DOM et plus particulièrement Mayotte et la Guyane. Il a rappelé que l'Union européenne avait ainsi accordé plus de 600 millions d'euros sur la période



2014-2020 à la Guyane. Et qu'il est en train de négocier, avec sa commission, les fonds qui vont être accordés pour la période 2021-2027. Et justement, le président de la CTG, Rodolphe Alexandre s'était ému en milieu de semaine de la menace qui planait sur ces enveloppes, avec la volonté de l'Europe de re-

duire les cofinancement en passant de 85 % comme c'est le cas actuellement, à 70 %. « Sans vouloir trahir le secret des délibérations, ni anticiper sur les décisions de l'Europe, je peux vous dire que c'est bien parti pour que l'on arrive à maintenir le taux actuel », s'est voulu rassurant le député sortant, qui estime « qu'un tel recul serait catastrophique pour nos territoires ».

Reconnaître le génocide amérindien

Younous Omarjee s'est également positionné fermement sur trois autres dossiers guyanais. Tout d'abord, il a rencontré l'Onag (Organisation des peuples autochtones) samedi. Il les a écoutés et s'est engagé à présenter « une résolution au parlement européen visant à reconnaître le génocide amérindien ». You-

nous Omarjee estime qu'il est important de « reconnaître les méfaits de la colonisation et que cela puisse ouvrir droit à des réparations ». Le député européen s'est aussi rendu à la manifestation des deux ans du mouvement social de mars-avril 2017. Il a salué l'engagement des Guyanais « qui ont ouvert une nouvelle voie de révolte pour l'ensemble des Outre-mer. Selon Younous Omarjee, la révolte de 2017 doit servir « d'exemple » pour les autres territoires pour qu'ils fassent eux-mêmes valoir leurs droits. Pour lui, tout ce qui a été réclamé (en ce qui concerne la violence, l'éducation, la santé...) s'apparentait à un besoin de « plus d'État », et il a regretté que le gouvernement joue la montre, le temps de laisser redescendre la pression. Enfin, Younous Omarjee a réaffirmé son opposition au projet Montagne d'or.

Samir MATHIEU

MATOURY

Nouveau lycée : Gabriel Serville met les pieds dans le plat

Gabriel Serville, président de Péyi Guyane, fustige la gestion du maire de Matoury, qui, selon lui, va engendrer une mise sous tutelle de la commune pour budget non voté avant le 15 avril. Il s'explique sur son soutien au candidat de la France insoumise Younous Omarjee aux élections européennes.

Vous avez été maire de Matoury, quel est votre positionnement sur le choix du terrain pour le futur lycée ?

Les Matouriens connaissent mon engagement personnel en faveur de la jeunesse et je ne connais aucun adulte, de surcroît élu, qui serait défavorable à la construction d'un nouveau lycée. Toutefois, la question du choix du terrain qui doit l'accueillir a été très mal posée par le maire Serge Smock qui s'est pris les pieds dans le tapis, à trop vouloir s'entêter à ne pas entendre les propositions de son conseil. Par ses choix de communication et de gestion, il a démis les élus de leur souveraineté. Il est donc urgent de convoquer un conseil municipal spécialement dédié à cette question qui, selon moi, ne relève d'aucune complexité particulière.

Allez vous tout faire pour que le budget de la commune soit voté pour éviter une mise sous tutelle par le préfet de la ville ?

Je suis très inquiet quant à la capacité du maire à réunir sa majorité en vue de boucler correctement cette fin de mandat. En effet, le débat d'orientations budgétaires, qui est une étape substantielle avant le vote du budget primitif, a déjà capoté lors de trois conseils successifs. Nous avons démontré notre volonté de participer à la co-construction du budget 2019. Néanmoins, il devra se conformer aux attentes de la population. C'est la condition nécessaire et indispensable pour que je me prononce favorablement.

Pourquoi Péyi Guyane soutient un candidat du parti des insoumis aux élections européennes ?

La conférence-débat sur l'Europe que j'ai organisé avec Younous Omarjee, député européen sortant (*lire ci-dessus*) n'était pas un meeting de campagne, mais un moment privilégié au cours duquel les électeurs présents ont pu davantage se familiariser avec les rouages de l'Union européenne et soupeser les avantages et inconvénients de notre statut de région ultra périphérique. Au-delà des logiques de partis, je partage avec Younous de très nombreux combats et il se fait systématiquement le relais de nos dossiers et de nos préoccupations à Bruxelles. On ne peut pas en dire autant de beaucoup de nos représentants au sein des institutions européennes.

Êtes-vous un député insoumis ou préparez-vous un rapprochement avec Jean-Luc Mélenchon ?

Je suis député, membre du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Je siège donc dans l'opposition. Il y a des valeurs et des dossiers sur lesquels je suis en convergence également avec les collègues de la France insoumise. En ce sens, nous démontrons régulièrement notre capacité à travailler ensemble. Tout aussi bien d'ailleurs avec les autres groupes de l'opposition. En réalité, sur les dossiers ultramarins, nous intervenons de manière transpartisanne avec tous les collègues de gauche comme de droite. Ce-



pendant, travailler ensemble sur des sujets qui nous rassemblent n'implique pas nécessairement un soutien ou un blanc-seing lors des prochaines élections.

Êtes vous sur la liste de la France insoumise ?

Je ne figurerai sur aucune liste pour les élections européennes du 26 mai. Le député Omarjee, qui a été élu meilleur député européen en 2018, se bat avec talent et pugnacité pour faire reconnaître les spécificités de nos territoires. Il a un bilan extrêmement positif à défendre. C'est pourquoi, à titre personnel, je souhaiterais qu'il soit réélu afin de poursuivre le travail entamé.

Propos recueillis par Bernard DORDONNE

« Absent du conseil municipal, Georges Patient n'a plus la réalité et la vérité de ce qui se dit »

Albéric Benth, le maire de Mana, fait le bilan de six mois à la tête de la municipalité. Il répond sans détour à l'ancien maire, critiquant son absentéisme.

Quel est votre bilan depuis votre prise de fonction ?

J'ai passé beaucoup de temps à la mairie. J'ai été surpris de constater combien les agents communaux et les administrés avaient besoin d'un maire présent presque tous les jours, tant les dossiers en suspens étaient nombreux ! En 2018, nous avons travaillé ensemble sur plusieurs sujets (écoles, voiries, éclairage, jeux, carrières...) et nous avons découvert que bien d'autres priorités étaient là et qu'il nous fallait y répondre rapidement. Nous avons aussi compris que pour réussir à lancer ou relancer certains de ces projets, il fallait nécessairement passer avec patience certaines phases dont la réorganisation des services, des moyens et des objectifs. Depuis ma prise de fonction, 120 délibérations ont été votées, près de 25 % d'entre elles concernaient directement ou indirectement des ressources humaines. J'ai demandé un audit de nos moyens notamment financiers car, quand vous prenez le commandement d'un bateau, il faut vérifier qu'il flotte correctement et qu'il est en mesure d'affronter des tempêtes. La situation financière est tendue eu égard aux obligations et exigences d'une commune de plus de 10 000 habitants. J'ai choisi, avec le soutien de ma majorité, de ne laisser personne sur le bord du chemin, même si les charges de personnel ont atteint un niveau très élevé et se situent aux environs de 75 % des dépenses de fonctionnement.

Quelle a été votre méthode ?

En moyenne, la commune de Mana peut apporter en fonds propres pour ses investissements de 200 000 à 300 000 euros par an. Toutes nos réalisations sont donc conditionnées par notre capacité à mobiliser des subventions. Nous avons réalisé l'éclairage du bourg en LED grâce au soutien de la communauté de communes de

“ Nous travaillons à l'accélération des ventes foncières pour augmenter nos moyens d'interventions financières sur nos investissements. ”

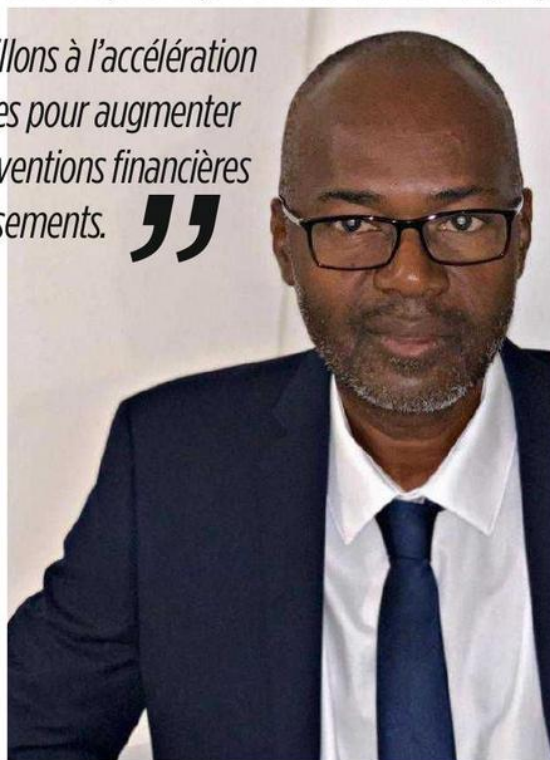
l'Ouest guyanais (CCOG), l'adduction d'eau potable à Charvin, les travaux de voirie en régie, l'électrification sur la RN1 et RD10. Nous avons obtenu des financements de la Collectivité territoriale et de la CCOG pour la réhabilitation de la rue Sœur-Fontaine-Bernard, la réhabilitation de la salle polyvalente Élie-Castor, l'électrification sur les RD8 et RD9, la réhabilitation de l'entrée de la ville.

Nous travaillons à l'accélération des ventes foncières pour augmenter nos moyens d'interventions financières sur nos investissements, notamment sur la liaison RD9-Javouhey et la cité Javouhey, la réfection de l'école Saint-Joseph de Cluny, la réhabilitation du site de l'Acarouany avec un soutien renforcé à la Sauvagarde actualisation rayonnement du patrimoine Acarouany ou au règlement de la question foncière par l'Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane sur le périmètre agricole de Bassin Mine d'or.

Je suis convaincu que, cette année, face aux enjeux et perspectives, nous pourrions de nouveau, dans la concertation, trouver les moyens qui nous permettront de poursuivre notre action.

Lors de la Journée des femmes, vous avez honoré trois Mananaïses. Qui sont-elles ?

Nous avons souhaité rendre hommage à trois femmes de la commune, de leur vivant, pour rappeler à tous que Mana se construit également avec des femmes et par les femmes. C'est un fait historique avec Anne-



Marie Javouhey. C'est un fait contemporain avec Edèse Craig, épouse Dujon, Agnès François, épouse Lieutenant, et Marie-Jeannette Difficile.

Regrettez-vous d'avoir refusé le poste d'adjoint à la CCOG ?

Mana ne s'est pas construite uniquement avec et par des hommes. Arlène Bourguignon remplit ses missions avec doigté et efficacité et sa collaboration avec la municipalité de Mana est objective et fructueuse. Je suis resté conseiller communautaire et je participe aux décisions stratégiques de la communauté de communes de l'Ouest guyanais.

Comment réagit la population à vos actions ?

La population aspirait à un réel changement, une nouvelle dynamique politique pour que Mana

retrouve son éclat d'antan. Nous sommes convenu avec Adeline Lino, mon adjointe déléguée à la culture, de renforcer l'animation culturelle de la commune. Nous affirmons notre engagement en faveur de la culture, pour sa force émancipatrice et son caractère essentiel pour nourrir la citoyenneté. À l'heure où les fractures sociales et territoriales mobilisent l'attention des pouvoirs publics, les premières orientations de la politique culturelle de la ville visent à rapprocher les communautés, grâce à des animations et actions tout au long de l'année.

Avez-vous regretté l'arrêt des forages pétroliers au large de la Guyane ?

Mon métier d'agriculteur m'a façonné. Je réalise des investissements à court terme pour générer rapidement des revenus et ainsi

réussir le financement des opérations à long terme. C'est comme cela que l'agriculteur arrive à transmettre une entreprise rentable à ses enfants, aux générations futures. Ma vision est la même en ce qui concerne le développement de la Guyane. L'exploitation des ressources non renouvelables comme le pétrole et les minerais doit générer des revenus qui permettront le développement durable à long terme de la Guyane. Je suis convaincu qu'il y a du pétrole dans notre sous-sol. Il doit coûter trop cher à exploiter. C'est regrettable. Nous devons donc, par du lobbying, des marches comme en 2017, solliciter des subventions pour financer nos infrastructures et notre développement.

Selon l'ancien maire de Mana, le sénateur Georges Patient, vous avez déclaré que sa mandature était opaque...

Georges Patient s'est étendu sur quelque chose que j'aurais dit ou que quelqu'un lui aurait dit que j'ai dit ! Je refuse de rentrer dans ce genre d'échange basé sur des propos dits ou pas, entendus ou pas, lus ou rapportés sur des réseaux sociaux. Georges Patient est conseiller municipal. Il a accès à tous les documents, rapports et procès-verbaux du conseil municipal où il est systématiquement invité à participer et où il est présent rarement. Étant absent, il n'a plus la réalité et parfois la vérité de ce qui se dit. Mais je peux comprendre que les conseils municipaux de la commune soient peut-être bien moins prioritaires que les séances et les travaux du Sénat. En tout cas, je demande de la clarté dans les échanges et du respect entre les élus. Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis et cela en m'assurant que tout le monde va bien l'entendre. Je clos un débat qui n'en est pas un et s'il a lieu d'être, ce serait dans le cadre de nos conseils municipaux.

Propos recueillis par Bernard DORDONNE

MARTINIQUE

La prime Macron pour les employés des stations-service ?

La CGTM Produits pétroliers demande aux gérants de stations-service de verser la prime Macron à leurs employés. Ils ont jusqu'au 31 mars pour le faire.

Les mesures d'urgence économiques et sociales annoncées par Emmanuel Macron ont été concrétisées par la loi « gilets jaunes » publiée au Journal officiel du 26 décembre dernier. Cette loi a prévu la possibilité pour les entreprises d'attribuer une prime exceptionnelle aux salariés dont la rémunération est inférieure à trois fois le Smic. Une prime exceptionnelle exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux jusqu'à 1 000 euros. Elle doit cependant être versée avant le 31 mars 2019.

À la veille de cette date butoir, la CGTM Produits pétroliers monte au créneau et rappelle que les employés des stations-essence réclament cette prime exceptionnelle prévue par la loi. Ces quelque 700 employés perçoivent des salaires tournant autour du Smic, ou légèrement au-dessus, grâce à une prime d'ancienneté. Le versement de la prime Macron étant soumis à un accord collectif, la CGTM Produits pétroliers a demandé à la Chambre syndicale des gérants de stations-service de la Martinique (CSGSSM) l'ouverture de négociations, pour que

soient menées des discussions visant à aboutir à un accord.

Mercredi dernier, des représentants de la CGTM PP ont rencontré, à la Maison des syndicats, une délégation de la CSGSSM. Selon la délégation patronale, le versement de cette prime n'est pas obligatoire, la situation financière des stations-service ne permet pas son versement, une telle action ne pourrait se faire qu'à la condition que les gérants bénéficient d'une aide de l'État, la CSGSSM n'a pas les moyens et ne peut exiger de ses adhérents qu'ils versent cette prime.

« Les gérants gagnent de l'argent »

« Elle n'est pas obligatoire », reconnaît Gabriel Jean-Marie, secrétaire général de la CGTM. « Mais elle n'est pas non plus interdite. Donc nous demandons aux gérants de faire un effort car ils ont le financement, ils gagnent de l'argent. Les stations-service sont rentables ».

Il ressort des échanges que la CGTM a eus avec certains sala-



Il ressort des échanges que la CGTM a eus avec certains salariés, la semaine dernière, que certains gérants ont versé des montants allant de 200 à 500 euros. (Photo Archives/FA Martinique)

riés, la semaine dernière, que certains gérants ont versé des montants allant de 200 à 500 euros. Dans une station, si l'on en croit le syndicat, des employés ont perçu un montant de 500 euros en espèces, de la main à la main, au titre de cette prime, donc non

mentionnée sur le bulletin de paie. Ailleurs, des salariés ont signalé que la prime aurait été versée à certains et pas à d'autres. Pour la CGTM, une telle inégalité entre les salariés des différentes stations n'est pas tolérable. « D'autant qu'on sait comment

cela se passe avec les employeurs : ils disent, pour l'heure, qu'ils n'ont pas les moyens de la verser, et puis l'on verra qu'en fonction de l'évolution de la situation, les moyens existeront », conclut Gabriel Jean-Marie.

J.-M. A.

QUELLY LONÉTÉ, adjointe au maire au Robert « J'encourage mes amis à revenir, c'est nous l'avenir »

Adjointe au Robert, membre active chez Les Républicains, Quelly Lonété livre une vision sans langue de bois de sa jeune expérience en politique.

Entretien **Hervé Brival**
h.brival@agmedias.fr

Vous êtes adjointe au maire du Robert, conseillère communautaire Cap Nord, vice-présidente SMTVD... Comment s'est passé votre entrée en politique ?
En 2014, j'ai été approchée par l'équipe d'Alfred Monthieux. Cela me convenait très bien, car je n'étais pas dans une démarche de parti politique, j'avais avant tout envie d'aider et de participer à la démocratie locale. Même si j'habite dans un quartier limitrophe du Robert cela m'a paru normal, d'autant que ma mère a longtemps milité avec Édouard de Lépine. Cette liste se voulait citoyenne, sans étiquette.

Concrètement comment avez-vous fait vos premiers pas en politique ?
J'avais mes idéaux, je me disais que j'avais envie de participer... On se rend compte qu'il y a un système en place, qu'on ne peut pas changer du jour au lendemain. Je ne me rendais pas compte, forcément, de toutes les stratégies politiques qui étaient sous-jacentes dès le départ.

En somme un apprentissage semé d'embûches...
C'est-à-dire un apprentissage qui fut rapide parce que je n'avais pas le choix. En politique, soit on se fait manger très rapidement, soit on comprend très vite comment ça fonctionne. Pour essayer de s'en sortir en termes de compréhension... il faut tout assimiler sur des domaines de compétences très vastes et très variés. Je pense qu'on est très observé, pas forcément très écouté.

Est-ce beaucoup plus difficile lorsqu'on est jeune et en plus une femme ?
Même si nous sommes en 2019, malheureusement, je ressens cette différence. Lors des prises de pa-

role, on a le sentiment d'être moins écoutée que si c'est un homme qui parle. Je le vois aussi lors des élections. Il y a certes la parité, mais lorsque ce n'est plus obligatoire, on constate que les mauvaises habitudes reviennent très vite. On n'attend pas beaucoup de nous et souvent c'est la surprise lorsqu'on découvre qu'une femme élue est capable... On peut parfois ressentir que les hommes se sentent menacés. On est un peu obligée de marcher sur des œufs au quotidien, c'est déjà compliqué il y a un peu de sexisme. Et il y a aussi les rivalités entre femmes. Le plus compliqué, c'est de gérer la vie professionnelle, la vie privée et la vie politique.

Est-ce que cet apprentissage au forceps vous a, en quelque sorte, « blindée » ?
J'ai eu la chance d'avoir été élevée dans l'univers sportif puisque je suis une ancienne athlète. J'ai compris qu'il fallait se battre dans la vie et forcément se forger une carapace. Il faut être franche, il faut être véritable, il faut se protéger pour ne pas se faire des enne-

qui m'animait au fond, afin de mener à bien ce mandat avec mon maire. C'est à travers cette démarche que je me suis rendu compte que mes valeurs correspondaient un peu plus à celles que prônent Les Républicains. À l'approche des élections de la CTM j'ai ressenti un peu plus l'envie de me rapprocher de ce parti. J'ai été bien accueillie et accompagnée.

Vous êtes au sein des LR, mais pour quoi faire ?
Durant les dernières élections, j'ai été un membre du bureau et conseillère nationale de la fédération. Ce n'est pas un poste à prendre à la légère. Nous avons des réunions régulières à Paris qui permettaient de déployer la stratégie nationale sur le plan local. Cette année, j'ai décidé de ne pas me représenter pour des raisons professionnelles puisque j'ai ouvert ma société de recrutement depuis peu. J'ai préféré laisser la place à des gens qui ont plus de temps libre que moi. Tout en sachant que je continue à participer aux activités du parti. Je reste une Républicaine à 100 %.

que je ne suis pas la plus ancienne, mes idées sont écoutées, sont reprises...

On en parle beaucoup, on dit que c'est une cause du fort taux d'abstention en

Martinique lors des élections. Quelle est votre perception du renouvellement de la classe politique ?

Je pense que tous les partis politiques doivent contribuer à ce renouvellement. J'estime qu'au sein de mon parti, la place qui est accordée aux jeunes et aux personnes qui veulent s'intéresser à la politique est plus importante que dans les autres partis. Je ne dis pas qu'il faut forcément laisser la place parce qu'on a toujours besoin d'un aîné comme parrain, comme support. Je ne suis pas de celles qui pensent que les jeunes vont tout faire avancer seuls. Je pense qu'il faut un accompagnement, un duo. Mais, parfois, il n'y a pas cette confiance pour avancer ensemble. Je ne sais pas si c'est par jalousie ou par crainte. C'est bien beau d'intégrer des jeunes en politique si ces derniers n'ont pas suffisamment de marges de manœuvre, cela ne va pas aider au renouvellement.

Vous avez beaucoup voyagé, vous avez fait le choix de revenir à la Martinique que pensez-vous du « Martinique Bashing » ?

De manière générale, beaucoup de gens disent que la Martinique n'avance pas, moi je vois une Martinique qui évolue. Je me suis installée en métropole, en Thaïlande et à Londres à de nom-



(Photo H.Br./FA)

breuses reprises et à chaque fois que je reviens, moi je vois du changement. Il y a certes une fuite des cerveaux, mais j'encourage tous mes amis à revenir au pays à s'installer et à participer. C'est nous l'avenir. Dans mon entourage j'ai beaucoup de jeunes qui entreprennent qui veulent entreprendre et qui ont envie de faire évoluer la Martinique. Certes, par moment, il est difficile de faire évoluer les mentalités mais j'ose croire qu'il y aura bientôt une nouvelle génération qui sera beaucoup plus dynamique. Cette nouvelle génération va améliorer les process et on sera beaucoup plus réactifs et dynamiques.

Êtes-vous prête à remplir pour 2020 ?

J'avoue que je réfléchis énormément. Ces dernières années ont été riches et intenses, mais aussi assez exténuantes. J'ai encore cette petite étincelle qui a toujours envie d'aider la Martinique, de la faire avancer de la faire évoluer et sur ce plan c'est toujours intéressant de participer à la vie locale. Maintenant, j'ai trouvé d'autres moyens d'y participer, je suis en train de créer une association sportive. Mais, c'est vrai, j'y réfléchis je ne suis pas sûre, je reste dans l'attente de propositions... je réfléchis.

“ Je ne suis pas de celles qui pensent que les jeunes vont tout faire avancer seuls ”

Visiblement, pour vous, la politique doit être un engagement fort et sincère...

Oui... aujourd'hui les jeunes et les moins jeunes on est arrivés à un stade où on ne fait plus confiance. J'étais dans cette position il n'y a pas si longtemps, j'avais des doutes. Maintenant, ils doivent comprendre que c'est à eux aussi d'entreprendre cette démarche pour devenir acteurs et pas forcément rester dans la critique et de se plaindre régulièrement. Le choix des LR a été pour moi judicieux. Au sein du parti, on fait des élections. Il y a vraiment des valeurs démocratiques fortes. Le président n'est pas élu à main levée. Il y a une campagne, un vote. Alors

mis inutilement. On ne sait jamais d'où le coup va partir. Il faut aussi savoir protéger ses proches parce qu'ils peuvent être des dommages collatéraux dans l'histoire.

En 2014, vous êtes élue sur une liste citoyenne, mais comment expliquez-vous votre adhésion chez Les Républicains ?

Dès les premiers mois de mon élection, j'ai commencé une introspection justement pour bien me positionner, pour savoir ce

Les dérives de l'ego en politique

« Je pense que l'ego en politique est la source de beaucoup de blocages. Et c'est vrai que si on apprenait justement à mieux travailler ensemble, on

n'aurait pas eu ces différends. Et ces petites rivalités qui nous empêchent d'avancer et de faire avancer notre pays ».

JORDY BELANCE, référent des Jeunes Avec Macron « Les partis traditionnels ont un ancrage très fort dans l'île »

Véhiculer les valeurs du progressisme en Martinique et contribuer au renouvellement politique martiniquais par la formation de nos jeunes. C'est l'objectif de Jordy Belance.

Entretien **Hervé Brival**
h.brival@agmedias.fr

Vous êtes référent en Martinique des Jeunes Avec Macron (JAM). À quoi sert cette association ?

C'est une association créée en 2015, avant La République En Marche. À l'origine, cette association avait pour objectif de soutenir Emmanuel Macron qui, à l'époque, était ministre de l'Économie. Les adhérents des JAM sont âgés de 16 à 35 ans. Nous avons plusieurs missions. Tout d'abord, il s'agit d'informer les jeunes sur les réformes et la politique qui est actuellement menée par le gouvernement. Il nous arrive de faire du tractage... d'aller dans la rue à la rencontre des citoyens. Ce fut notamment le cas pour présenter le bilan de la première année de mandature du quinquennat.

On imagine bien que c'est un moyen d'intéresser les jeunes à la politique...

Intéresser les jeunes à la politique, ce n'est pas toujours simple surtout lorsque l'on voit le taux d'abstention à chaque scrutin. Nous organisons des débats où nous faisons ressortir des idées qui peuvent être entendues par la suite. Les JAM ont, par exemple, fait un débat sur le Service national universel. Nous avons émis plusieurs propositions sur l'organisation, par exemple sur l'encadrement des jeunes lors du SNU... sur les modalités de composition, etc.

Concrètement, qu'est-ce qu'il en ressort ?

On devrait en savoir un peu plus lors de la publication du rapport. Je tiens à vous dire que bon nombre de nos propositions ont été prises en compte.

Qu'est-ce qui peut, aujourd'hui, pousser un jeune comme vous à soutenir Emmanuel Macron ?

Soutenir la politique d'Emma-

nuel Macron c'est, pour moi, soutenir une forme de progressisme, de progrès social, mettre en avant la proactivité. Emmanuel Macron a rendu la politique accessible à tout un chacun. Le chef de l'État a beaucoup fait appel à des personnes issues de la société civile qui, jusque-là, ne s'intéressaient pas à la politique. Emmanuel Macron a permis de faire émerger de nouvelles figures et de nouvelles personnalités en politique.

Comment êtes-vous devenu référent des JAM à la Martinique ?

Il faut savoir que j'ai quitté la Martinique en 2010 pour faire mes études. Tout en étant là-bas, j'ai toujours gardé le contact avec la Martinique car mon souhait a toujours été de revenir ici. Avant La République En Marche, il n'y avait aucun parti politique auquel je pouvais m'identifier. Jusque-là, dans les partis politiques en place on n'avait pas trop le choix. C'est-à-dire qu'il fallait se positionner soit à gauche ou à droite. Je suis contre le fait de s'enfermer dans une idéologie. On constate que l'objectif est de critiquer l'autre, même si ce qu'il propose est en mesure de faire avancer la société. C'est en fait cette démarche de réconciliation qui m'a plu.

On peut dire que jamais un président de la République n'a dû faire face aussi tôt et aussi longtemps à la contestation populaire... je pense à la mobilisation des Gilets Jaunes. Comment interprétez-vous tout cela ?

Je pense que cela faisait longtemps qu'on attendait que les choses bougent en France. Là, j'interprète tout cela comme une forme d'impatience qui est tout à fait légitime. Je le redis, cela fait des années que la France doit être réformée. Et il y a aussi une certaine forme d'inquiétude, ce que l'on peut également comprendre puisqu'il s'agit de réformes prin-

cipalement sur le fond et qui s'avère nécessaire. Le changement suscite généralement beaucoup d'inquiétudes. Je considère que c'est ce qui peut expliquer en grande partie ces contestations. Il faut faire confiance aux décisions qui sont prises. Ce sont des réformes qui vont porter leurs fruits à long terme.

“ Je suis contre le fait de s'enfermer dans une idéologie ”

On a pu voir des actes d'incivilités ou d'intimidations sur des élus de la République... Avez-vous été effrayé par certaines scènes et situations ?

Nullement, surtout lorsque l'on a des idées, et que l'on y croit et que l'on pense qu'elles vont dans l'intérêt commun, si c'est le prix à payer pour défendre ses idées. Ce serait donc reculer par rapport aux engagements pris devant la population. Si demain je suis amené à être élu, je sais à quoi m'attendre.

Quel est votre regard sur la situation La République En Marche à la Martinique ?

Je dirai en premier lieu que La République En Marche à des difficultés à s'implanter à la Martinique. On le constate notamment par l'absence de parlementaire avec l'étiquette LREM, contrairement à la Guadeloupe et la Guyane. Il y a ici trois maires qui se sont dits En Marche. Il y a eu le départ de Charlotte Gressier. Il faut dire que les partis traditionnels ont un ancrage très fort dans l'île. Et ce n'est pas évident pour une nouvelle formation politique de bousculer l'ordre établi. Je tiens à rappeler que LREM a été créé en avril 2016.

Vous êtes donc conscient de l'étendue de la tâche qui se présente à vous...

Tout à fait, je sais que ce ne sera pas facile. Si je suis à En Marche c'est parce que j'estime qu'il y a beaucoup de choses que l'on peut faire ici.

C'est aussi un appel à la confiance. J'espère qu'ils seront nombreux en Martinique à partager cette confiance. Cette envie d'abord de s'intéresser à la vie politique pour nos idées. Cela doit être considéré comme une véritable opportunité d'avoir un gouvernement à l'écoute et ouvert... c'est aussi cela La République En Marche.

Vous avez entamé une campagne d'adhésion... Comment tout cela doit-il se matérialiser ?

Je lance en effet un appel à tous ceux qui veulent adhérer au JAM 972. Je suis très présent sur les réseaux sociaux pour relayer les informations du parti. Il nous faut constamment désamorcer des fake news, car aujourd'hui c'est un phénomène qui prend de plus en plus de place. C'est pouvoir faire remonter les problématiques que les jeunes rencontrent ici.

Un renouvellement politique inexistant...

« Notre objectif est de donner un nouveau souffle à la politique martiniquaise et de donner la parole aux jeunes trop peu présents dans le débat local. Depuis quarante ans, notre paysage politique martiniquais ne s'est pas renouvelé. À l'instar de l'hexagone, on pourrait parler d'un « Ancien Monde » qui a peu de

Justement êtes-vous sensible à la situation de l'Université des Antilles ?

Oui, je trouve dommage qu'il y ait des divergences entre les pôles de Martinique et de Guadeloupe. Ma crainte serait qu'à terme qu'il y ait une scission comme cela s'est produit avec la Guyane. Car c'est ensemble que nous sommes plus forts et mieux considérés. C'est aussi un gage de qualité qui risque d'être perdu, on sait très bien que les deux îles ne pourront pas proposer une formation diversifiée et toujours de qualité.

Quels sont les premiers dossiers sur lesquels devraient se pencher les JAM 972 ?

Je pense qu'il faudra relancer le débat sur le chlordécone. Il faudra aussi mettre l'accent sur l'emploi des jeunes, nous devons faire face ici à la fuite des cerveaux. C'est sur ces thématiques que vont porter nos premières réflexions. Sur la question de l'employabilité nous allons voir comment mettre en place des permanences pour aider les jeunes à faire des démarches, etc. Un peu à l'image de ce que je faisais déjà là-bas.



PHOTO: H. BR. / FA

MAYOTTE

L'entrée du département dans le capital d'Air Austral est-elle une opportunité ?

TRANSPORT AÉRIEN : UNE PROPOSITION QUI A LE DON DE DIVISER L'OPINION PUBLIQUE

Le sujet de la piste longue et du prix des billets d'avion vendus par Air Austral à Mayotte fait débat depuis des mois, des années. La compagnie est accusée de bénéficier d'une situation de monopole et de profiter de cet état de fait pour maintenir un niveau élevé de ses tarifs. A ce titre, un appel au rassemblement en Petite-Terre à l'aéroport avait été lancé le 9 février dernier.

En attendant, chacun s'accorde à dire que les prix ne bougeront pas tant que la concurrence ne viendra pas à Mayotte, mais pour ce faire, encore faudrait-il que la piste soit allongée afin de permettre aux avions long-courriers de décoller de la piste de 1930 mètres et ce, à pleine charge de carburant et de passagers. A ce jour, seul le Boeing 787 est capable de le faire et Air Austral a été la première compagnie française à en acheter un. Les autres comme Corsair International, ont préféré jeter l'éponge, pourtant, libre à elles d'investir dans un tel appareil, ce qu'elles n'ont pas fait.

Le problème demeure donc entier et plutôt que de demander à des compagnies de venir desservir Mayotte, la question pourrait être de créer une compagnie locale qui assurerait les lignes directes vers la métropole comme a pu le faire La Réunion à son époque avec Air Austral ?

Cette question n'est d'ailleurs pas nouvelle et elle avait même été mise en musique au début des années 2000 par le tout premier président de la chambre de commerce et de l'industrie (2006) et alors président du Medef, Serge Castel. Celui-ci avait en effet émis l'ambition de se dégager de la contrainte aérienne en montant de toutes pièces une flotte avec équipages locaux. Le projet était allé loin, des uniformes avaient été choisis pour les personnels navigant commerciaux et le nom de l'entreprise qui avait été créée avait même été défini : AMI pour Air Mayotte International...

Le projet a capoté ne trouvant pas de soutien financier ni du conseil général ni de l'État à l'époque, mais pas seulement.

Les règles d'attribution des licences d'exploitation (NDLR aux compagnies aériennes) étaient passées par là.

Le ministre des transports en 2003, Dominique Bussereau, expliquait alors : "le Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM) exige des garanties élevées. Par exemple, Air Mayotte International, qui veut lancer des vols entre Paris et Mayotte, a été pour l'instant mis en attente faute de fonds propres suffisants..."

Michel Victor-Thomas, le Vice Président - Directeur général de Air Mayotte International expliquait à son tour : "le Secrétaire d'État, qui a



imposé 8,5 millions d'euros de fonds propres à Air Mayotte International, ne savait donc pas que la compagnie ne demandait que des droits régionaux avec un Airbus A319, mais n'avait jamais sollicité de droits de trafic sur une liaison, impossible techniquement, entre Paris et Mayotte. Ceci explique cela : il n'a, en effet, demandé que 3,5 millions d'euros de fonds propres à une autre compagnie pour exploiter un A340 sur Paris-Réunion ! J'espère que le Secrétaire d'État, qui n'a toujours pas répondu à une question écrite au gouvernement sur le sujet du député de Mayotte, fort de cette mise au point indispensable pour sa bonne appréhension du panorama aérien français, reverra sa copie et modifiera ses exigences !"

Le député en question était alors déjà Mansour Kamardine qui soutenait le projet visiblement empêché ou plutôt défavorisé en comparaison de La Réunion. Mayotte était donc maintenue sous perfusion du département voisin en étant privé de sa compagnie locale.

Depuis, le président du conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani a sollicité la compagnie low-cost Frenchbee pour venir à Mayotte, là encore, sans résultat.

Mais la possibilité d'une création se pose de nouveau aujourd'hui avec le chef d'entreprise et homme d'affaires patron d'IBS à Mayotte Théophile Narayanin. Celui-ci vivant à La Réunion vient très souvent sur le département qui est sa seconde maison. Pour preuve, il a fait le voyage 83 fois en 2018 et il se plaint de la cherté des billets proposés par Air Austral qu'il accuse ouvertement de profiter de sa situation de monopole pour faire du profit sur "le dos

des Mahorais en pratiquant une politique tarifaire hors normes". Excédé, il tend la main aux élus Mahorais et à la population : "je mets 1 million d'euro sur la table tout de suite et je m'y engage si un projet de création de compagnie mahoraise est lancé et appuyé. Je ne plaisante pas, la chose est faisable alors faisons là !"

Créer une compagnie ne serait-ce que régionale coûterait près de 10 millions d'euros. Ewa a coûté beaucoup moins, mais la compagnie à sa création avait bénéficié de l'appui technique et financier d'Air Austral. Une création pure serait plus onéreuse. Pour assurer des long-courriers avec une location d'avion ou d'achat en leasing, l'enveloppe serait alors doublée. L'idée est donc relancée par Théophile Narayanin qui persiste et signe et se dit prêt à investir immédiatement dans ce projet qui peut paraître fou, mais avec le soutien de l'État et du département, pourquoi pas ?

Or, une autre piste est aujourd'hui envisagée, comme le publiait France Mayotte à la Une dans son édition de vendredi dernier. En effet, le président du conseil général réunionnais, Cyrille Melchior, veut se désengager du capital de la Sémotra qui est la société détentrice d'Air Austral. Le président de la région Réunion Didier Robert a pour sa part fait savoir qu'il n'était pas intéressé par le rachat, la position de la région étant déjà très importante (75,30%).

Mais un problème se pose, le conseil départemental réunionnais est dans l'obligation de céder ses parts à une collectivité ayant compétence sur le secteur aérien. Mayotte est donc toute trouvée et la proposition de

vrait ainsi être faite au président Soibahadine Ibrahim Ramadani pour que le département intègre la Sémotra.

La transaction, si elle devait se faire, pourrait tourner aux alentours de 7 à 8 millions d'euros.

C'est beaucoup d'argent et cela revient à quelque chose près au coût de la création d'une compagnie mahoraise. La question est donc de savoir s'il faut intégrer Air Austral ou voir plus grand.

Le conseil général réunionnais met ainsi 11,42 % du capital de la Sémotra sur la table, ce qui laisse bien peu de coudées franches au repreneur qui devra répondre au doigt et à l'œil de son maître Didier Robert l'actionnaire ultra majoritaire.

Faut-il croire que celui-ci donnerait les clefs du fleuron de l'économie réunionnaise, qu'il laisserait les élus Mahorais décider des orientations de la compagnie qui constitue une fierté réunionnaise ?

Il serait fou de le croire et au final, ce pactole ne servirait en rien la cherté des billets d'avion pour Mayotte. Air Austral est une compagnie répondant à des enjeux économiques et stratégiques, certainement pas politiques et faire entrer dans le capital Mayotte ne revêtirait qu'un caractère hautement symbolique certes, mais le symbole présente la particularité de ne jamais payer. Le débat est désormais ouvert, mais il ne doit pas éluder la place si petite que prendrait l'île au sein de la Sémotra. La question de la création d'une nouvelle compagnie mahoraise reste donc totalement d'actualité et il y a déjà 1 million d'euros sur la table, celui de Théophile Narayanin...

Samuel Boscher

244 Communes peuvent en profiter dont 4 rien qu'à Mayotte

ACTION CŒUR DEVILLE : LE DÉPARTEMENT N'AURA PAS ÉTÉ OUBLIÉ PAR PARIS

Rénovations de logements anciens : le dispositif Denormandie est maintenant clarifié de par les communes éligibles et les travaux pris en charge pour bénéficier des avantages fiscaux. Le dispositif Denormandie, du nom du ministre chargé de la ville et du logement en 2018, étend à compter du 1er janvier 2019 la réduction d'impôt Pinel, (réduction accordée par un pourcentage du prix de revient du logement dans la limite d'un plafond de 5.500 euros par m² de surface habitable et de 300.000 euros) aux logements anciens, mais uniquement dans les communes signataires d'une convention d'opération de revitalisation du territoire, créée par la loi ELAN, ainsi que dans les communes dont le besoin de réhabilitation de l'habitat en centre-ville est particulièrement marqué. Cela ne concerne que des biens immobiliers anciens achetés dans le but de les louer 6 ans au minimum tout en devant réaliser des travaux de rénovation ou, dans le cas de locaux professionnels, des travaux de transformations.

Restait encore à savoir quelles communes allaient pouvoir en bénéficier ainsi que les travaux de rénovation à entreprendre. Un arrêté publié hier au Journal officiel est venu clarifier ces

éléments. 244 villes situées en métropole et en outre-mer sont éligibles à ce dispositif. Pour Mayotte, c'est Dembèni, Dzaoudzi, Mamoudzou et Pamandzi qui ont été sélectionnées. En Métropole, une part importante de ces villes se situe dans les départements du nord de la France. Les départements des Yvelines et de Seine-et-Marne sont également surreprésentés.

Côté travaux, pour obtenir une réduction d'impôt pouvant atteindre 21% du montant total de l'opération immobilière, l'investisseur doit rénover le logement pour un montant représentant au moins un quart du coût global de l'opération. Ce dispositif a surtout pour but de moderniser, d'assainir ou encore d'aménager des surfaces habitables tout en réalisant des économies d'énergie. En effet, diminuer à moins de 33 kWh par mètre carré par an la consommation après rénovation est une obligation.

Par ailleurs, ces travaux doivent aboutir à une diminution de 30% de la consommation d'énergie pour les logements individuels (les maisons) et 20% pour les habitats collectifs (les appartements). A défaut il faut au moins faire baisser la consommation de deux des cinq catégories suivantes : l'isolation



tion de la toiture, celle des murs extérieurs, le système de chauffage, l'isolation des parois vitrés donnant sur l'extérieur ou encore le système de production d'eau chaude sanitaire. Dans ce cas, il faudra faire parvenir les factures des entreprises ayant mené le chantier. Celles-ci devront comporter « le lieu de réalisation des travaux, la nature de ces travaux, ainsi que les ca-

ractéristiques et critères de performance ».

Ainsi le Dispositif Pinel renforcé par le dispositif Denormandie pour les logements anciens peut se mettre en place, même à Mayotte. Le tout découlant de la loi Elan. De quoi en donner aux 4 communes de notre île... si j'ose dire.

L. Odier

114 cas humains et 84 foyers d'animaux malades recensés

FIÈVRE DE LA VALLÉE DU RIFT À MAYOTTE : POINT DE SITUATION AU 29 MARS

La circulation de la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) se poursuit à Mayotte. Maladies animale d'origine virale, la fièvre de la vallée du Rift affecte principalement les ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins), provoquant des avortements et une forte mortalité chez les jeunes animaux. Elle peut se transmettre de l'animal malade à l'Homme.

Durant la semaine écoulée, 9 nouveaux foyers animaux et 7 nouveaux cas humains ont été signalés. Dans ce contexte épidémique, la préfecture de Mayotte, en collaboration avec l'ARS Océan Indien et la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte (DAAF) rappelle l'importance des mesures prévention pour se protéger de la maladie.

Au total, depuis le début de l'épidémie (fin novembre), les prélèvements effectués par les vétérinaires sur des animaux malades ou lors d'avortements ont permis d'identifier 84 foyers d'animaux malades (dont 69 foyers bovins). Les foyers animaux sont principalement localisés

dans le centre et le nord-ouest de l'île mais quelques foyers animaux ont été retrouvés dans la commune de Mamoudzou.

114 cas humains de FVR ont été signalés à la plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS OI (CVAGS) de Mayotte par le laboratoire du CHM. Depuis le début de l'alerte sanitaire, les cas humains restent principalement localisés dans le centre et le nord-ouest de l'île.

Recommandations

Chez les ruminants : la surveillance de la Fièvre de la vallée du Rift passe notamment par le suivi des avortements. Ainsi, il est demandé aux éleveurs de signaler sans délai aux vétérinaires tout avortement ou mort-né survenant chez leurs animaux ou tout animal malade afin de faire les prélèvements à la recherche de la maladie.

Un arrêté d'interdiction de commercialisation du lait non traité thermiquement est en vigueur depuis le 27/02/2019. Un arrêté d'interdiction d'exportation d'animaux vivants, de viande et de lait crus,

produits par les élevages de ruminants mahorais est en vigueur depuis le 20/03/2019.

Chez l'homme, la maladie se manifeste généralement, par un syndrome grippal : forte fièvre (39°), douleurs musculaires et/ou articulaires, maux de tête intense, fatigue. Dans la grande majorité des cas, la guérison survient en quelques jours.

Il est recommandé de consulter un médecin dès la survenue des signes afin que les prélèvements à la recherche de la maladie soient faits.

Comment se protéger de la maladie ?

Pour les éleveurs et les personnes en contact avec les animaux :

- Se laver les mains avec du savon après contact avec des ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins).
- Ne pas manipuler sans protection des animaux malades ou ayant avorté, ni les produits d'avortements.
- Ne pas manipuler les carcasses d'animaux sans protection.
- Porter obligatoirement des gants, des lunettes couvrantes et surtout

un masque pour l'abattage de tout animal. En effet, les animaux infectés peuvent ne présenter aucun signe, alors qu'ils peuvent transmettre le virus.

Pour l'alimentation :

- Faire bouillir le lait
- Ne pas consommer de lait caillé sauf s'il a été bouilli puis caillé par ferments lactiques.
- Se laver les mains après découpe de la viande.
- Ne pas consommer de viande non cuite
- Ne pas consommer la viande d'un animal malade.

Pour se protéger des piqûres de moustiques :

- Éliminer les gîtes larvaires, vider tous les récipients qui peuvent contenir de l'eau.
- Utiliser des moustiquaires et des produits répulsifs.

En cas d'apparitions de symptômes, consulter immédiatement son médecin traitant.

Exclusif, les séismes sont bien liés au pétrole !

Les théories les plus folles sont parfois les meilleures. Ceux qui prétendaient que du pétrole était secrètement exploité, causant l'essaim de séismes, avaient raison. Explications avec M. Derrick, inspecteur de plate-forme pétrolière.

Par [Anne Perzo](#)



L'autopsie du poisson retrouvé mort sera rendue publique ce 1er avril

Du pétrole au large de Mayotte, il fallait y penser, et nombre d'internautes y ont effectivement pensé ! Dès le début de l'essaim de séismes, cette théorie, démentie par les autorités, a circulé sur les réseaux sociaux, grâce à des lanceurs d'alerte que tout le monde n'a pas cru. Nous avons creusé la question et rencontré au bar le 50/50 un inspecteur spécialiste de la question, affecté depuis un an à Mayotte.

Ce certain M. Derrick, professionnel du pétrole, a confirmé la théorie. « Nous avons trouvé de vastes réserves d'hydrocarbures au pied de la montagne qu'était jadis Mayotte. Le site de forage se trouve à une 50aine de km à l'est de Moya. Mais rapidement, nous nous sommes rendus compte que la ressource était profonde. Il nous a fallu, en mai dernier, déplacer une plaque tectonique pour accéder à cette précieuse énergie fossile. »

Les chercheurs d'or noir ont eu confirmation autour du mois de mars qu'une importante manne financière arriverait prochainement. « Elle a été estimée à 1,3 milliard d'euros pour l'Etat en recettes fiscales » indique le sous-préfet chargé de la ressource pétrolière, dont le nom est tenu secret, comme tout le reste. Afin d'éviter toute émeute quand l'information serait rendue publique, il a été décidé d'imaginer un plan qui permettrait de dépenser cette somme au profit des Mahorais. Les crises sociale et sismique n'allaient pas tarder à se rencontrer.

« Nous savions que cela pourrait causer quelques vibrations, mais nous n'avions pas imaginé qu'un tel séisme arriverait. Le 10 mai, le pétrole est massivement remonté à la surface, et les dizaines de pompes que nous avons installées sur de fausses barques Yamaha pour passer inaperçu se sont mises en route peu après 19h. Là encore, nous n'avions pas imaginé que cela se ressentirait » poursuit l'inspecteur des derricks.

La bonne nouvelle, c'est que les recettes de cette exploitation qui n'est plus qu'un secret de polichinelle, permettent de faire sortir de terre écoles, hôpitaux et logements sociaux. La mauvaise, c'est qu'ils se sont rapidement fissurés, comme la confiance de la population. La préfecture a toutefois décidé de faire amende honorable en rendant publique les vrais résultats de l'autopsie du poisson mort retrouvé par des pêcheurs au large. On devrait en connaître la nature aujourd'hui, 1er avril.

Y. D.

EN 2009, "LES MAHORAIIS SE SONT PRONONCÉS POUR UNE COLLECTIVITÉ UNIQUE"

À l'occasion des dix ans du référendum pour la départementalisation de Mayotte, le 29 mars 2009, le sénateur Thani Mohamed Soilihi et les conseillers départementaux se sont réunis à l'hémicycle Younoussa Bamana vendredi pour un séminaire sur les propositions de loi visant à ériger Mayotte en Département-Région, et ainsi la doter des moyens nécessaires à son développement.

De nombreuses festivités étaient organisées ce weekend pour célébrer les dix ans du référendum pour la départementalisation de Mayotte, qui avait recueilli pas moins de 95,2% de voix favorables le 29 mars 2009. À l'hémicycle Younoussa Bamana du conseil départemental, vendredi après-midi, de nombreux maires, conseillers départementaux et divers représentants de la société civile se sont rassemblés pour assister à un séminaire animé par le sénateur Thani Mohamed Soilihi sur la départementalisation et l'évolution institutionnelle de la collectivité. L'élu LREM est revenu avec le conseiller départemental Ali Debré Combo - représentant en son absence le président Soibahadine Ibrahim Ramadani - sur les deux propositions de loi portant sur la réforme institutionnelle de Mayotte et visant à y instituer un Département-Région. Il a d'abord été question d'histoire, le conseiller Ali Debré Combo revenant sur toutes les étapes du processus de départementalisation et rappelant que les Mahorais se sont massivement exprimés en faveur de Mayotte française, à trois reprises (en 1974, en 1976 et en 2000). Puis, en préambule de son discours, le sénateur Soilihi a tenu à relire l'énoncé exact de la question posée à la population mahoraise il y a dix ans, afin de démontrer que la réflexion actuellement menée sur le statut de la collectivité s'inscrit bien dans la même perspective. *"Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une collectivité unique appelée «Département», régie par l'article 73 de la Constitution, exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions d'outre-mer ?"* En répondant oui à cette question, à la quasi-unanimité, *"les Mahorais se sont prononcés pour une collectivité unique, et non pour deux collectivités distinctes"*, a notamment estimé le sénateur.

"AUCUN RISQUE" DE SORTIE DU GIRON FRANÇAIS

Or, le 101^{ème} département *"exerce en droit les com-*



pétences d'un département et d'une région d'Outre-mer mais ne reçoit pas toutes les dotations qu'il devrait recevoir en tant que région" a résumé l'élu LREM. Les deux textes déposés le 21 janvier dernier au Sénat proposent donc d'ériger Mayotte en Département-Région, et ce avant tout afin de *"répondre à une injustice"* dans l'octroi des budgets. Le vice-président du conseil départemental en charge des questions sociales, Issa Issa Abdou, a dressé le même bilan et rappelé pour sa part que *"toutes les compétences d'un département"* n'étaient pas étendues à Mayotte, et que celles qui l'étaient ne l'étaient parfois qu'à hauteur de *"50 ou 60%"*, à l'instar du RSA (Revenu de solidarité active), pris en charge par l'État et le Département jusqu'au 1er janvier dernier.

Ainsi le nouveau Département-Région succéderait-il à l'actuel département dans tous ses droits, et resterait une collectivité territoriale de la République, toujours régie par l'article 73 de la Constitution, a réaffirmé le sénateur. Quant aux deux textes déposés, ils ne font courir *"aucun risque"* de sortie de Mayotte du giron français et ne reviennent pas sur la volonté populaire exprimée le 29 mars 2009. *"Bien au contraire, ils ont pour but*

d'acter la décision prise" à l'époque. En outre, pour répondre à d'autres inquiétudes, en matière de coopération régionale, *"les propositions de loi ne prévoient rien de plus que la loi du 16 décembre 2016, dite loi Letchimy, relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et coopération des Outre-mer dans l'environnement régional, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat"*, a précisé Thani Mohamed Soilihi. *"L'Assemblée de Mayotte sera saisie pour avis de tout projet d'accord concernant Mayotte dans le cadre de la coopération régionale (...). Mais elle pourra également passer des conventions avec des États étrangers, toujours avec l'accord préalable des autorités de la République. Il n'est donc pas question ici d'aller pactiser avec notre ennemi, mais bien d'entretenir des relations avec nos voisins malgaches et mauriciens par exemple"*. Enfin, pour répondre à ceux qui l'accuseraient d'avoir fait cavalier seul durant l'élaboration des propositions, Thani Mohamed Soilihi a rappelé que ses travaux n'étaient qu'une reprise et la traduction législatives d'un travail mené par le conseil départemental, amorcé sous l'égide de son ancien président Daniel Zaidani.

L.I.R

UNE ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE EN 2021

Pour pouvoir être discutées et votées, les deux propositions de loi visant à ériger Mayotte en Département-Région devront être inscrites à l'ordre du jour du Sénat dans le groupe de La République En Marche, *"ce qui n'est évidemment pas gagné, compte tenu du nombre de sujets à portée nationale (...). à arbitrer"*, a prévenu le sénateur Thani Mohamed Soilihi, qui a déposé les propositions de loi le 21 janvier dernier au Sénat. Les deux textes, qui restent amendables lors des discussions parlementaires, constitueront avant tout *"une base de négociation importante dans les discussions qui s'engageront avec le gouvernement"*, a assuré le sénateur. L'entrée en vigueur est prévue, le cas échéant, en mars 2021, à compter de la première réunion de l'Assemblée de Mayotte suivant sa première élection, concomitamment au renouvellement des conseils régionaux. *"Cela nous laisse un peu de temps avant de les examiner, éventuellement en les incorporant dans un texte gouvernemental."* Mais compte tenu du délai d'un an entre le vote et l'application des textes, *"il faudra quand même aller relativement vite"* dans l'examen de leurs dispositions, a averti l'élu.

Statut départemental

Dix ans après le référendum décisif !

Bien des mahorais désiraient fêter cet anniversaire. La célébration a commencé solennellement à l'hémicycle par un temps de réflexion et de concertation. La rencontre était présidée par Ali Debré Combo, président de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et conseiller départemental qui représentait le président du CD (Conseil Départemental) et qui a prononcé le discours d'ouverture. Il a retracé l'histoire de Mayotte qui a tou-

à la présidence du sénat « pour reclasser Mayotte dans la série des Collectivités Uniques ». Pour construire Mayotte de demain, il convient d'apporter à ce document les amendements nécessaires sur lesquels chacun est appelé à apporter sa contribution constructive. Avant cet échange, une minute de silence a été observée à la mémoire de tous ceux qui ont œuvré pour cette évolution suivie par les explications du sénateur Thani Mohamed Soilihi qui co-présidait cette réunion.



Estelle Youssouffa a exprimé de nombreuses inquiétudes

« je » employé continuellement par le sénateur qui dénotait un projet bien ficelé depuis longtemps et non amendable... Néanmoins elle a remis un dossier de suggestions élaborées par des « jeunes qui ont travaillé avec des juristes » et le sénateur a promis d'étudier ce document.

La suspicieuse Estelle Youssouffa, consultante en affaires internationales, s'est inquiétée de l'augmentation du nombre des élus, des négociations avec les Comores, d'un éventuel huit-clos...

A cette charge, le sénateur a répondu qu'il ne travaillait « pas avec des rumeurs mais du concret : 2 textes qui sont communicables ». Il a conseillé à la jeune femme : « Arrêtez d'avoir peur de votre ombre et de faire peur aux Mahorais... Présentez-vous aux prochaines élections ! » ...

De trop nombreuses et intéressantes interventions ont été remarquées qu'il n'est pas possible de rapporter ici. Ainsi ont été entendus Ibrahim Bacar, ancien conseiller, Issa Issa Abdou, vice-président du CD, Soula Saïd-Souffou, DGS à la mairie d'Acoua et écrivain, Anhya Bamana, maire de Sadan et son frère, Zaïdou Bamana, journaliste et écrivain... Ils ont réclamé un bilan de ces 10 années, déploré un manque de communication sur les travaux des 2 textes...

Enfin il faut surtout se souvenir de la participation enflammée de Hanima Ibrahim, maire de Chirongui : « La salle est bien remplie, cela me remplit de joie ! » ... Elle a rendu hommage aux artisans de la départementalisation : « Qu'est-ce qu'ils nous ont donné comme chance d'être ce que nous sommes ! ». Elle a alors esquissé une comparaison avec les Comores... Elle a terminé ses propos par des encouragements : « Mettons-nous au travail pour avoir le meilleur texte possible ! Il faut que nous soyons une région avec tous les moyens ». Elle s'est adressée au sénateur : « Vous avez le soutien des Mahorais ! ».

M-B N



Beaucoup de monde dans l'hémicycle pour ce débat

jours montré son attachement à la France. Si en 1841, Mayotte est devenue française par la volonté de son sultan, les élections de 1972 et le référendum de février 76 ont montré la détermination de toute la population à rester française. Un souhait général d'accéder au statut de département a fait rejeter le statut de Territoire d'Outre-Mer au cours du vote d'avril 78 et a débouché sur celui de Collectivité Départementale. Des travaux ont été entrepris en 2008 pour aboutir à la départementalisation. Le vote de 95 % des Mahorais le 29 mars 2009 a confirmé leur désir de voir leur île devenir département ce qui s'est réalisé le 31 mars 2011. Un texte rédigé par le CD a été déposé

Les explications du spécialiste
Avant d'aborder les propositions législatives qu'il a rédigées à partir des propositions du CD, Thani Mohamed Soilihi a commencé par remercier le public d'être « venu si nombreux réfléchir sur l'évolution institutionnelle de notre collectivité ». Cette île spécifique a besoin d'un statut particulier. Les conseillers généraux demandent à être plus nombreux (39 au lieu de 26) car le champ des compétences va être élargi. Les modifications envisagées dans les textes permettraient de répondre à la sous-dotation de Mayotte. En 2005, Mansour Kamardine avait déjà déposé une loi dont la trame a inspiré celle-ci. Elle pourrait être

mise en application en 2021, ce qui laisse le temps de l'examiner et de l'amender.

Les réactions dans la salle

Tout d'abord, Daniel Martial Henry, président de la section mahoraise du MODEM (MOUvement DEMocrate) a vivement réagi au fait que Ali Debré Combo ait associé à ceux qui, ici, ont permis la départementalisation comme Younoussa Bamana, Marcel Henry... à un Antillais, Aimé Césaire, qui a été autonomiste et un temps indépendantiste... « Nous n'avons rien à voir avec les Antilles ! » a-t-il déclaré...

La conseillère Bichara Bouhari Payet a été choquée par le pronom

Départementalisation : en 2008, le combat de A. A. Douchina, dernier passeur de relais

En 8 ans de départementalisation, beaucoup s'impatientent sur les retards. Un constat qui s'explique, pour Ahmed Attoumani Douchina, qui était alors président UMP du Conseil général.

Par [Anne Perzo](#)



Ahmed Attoumani Douchina: "J'avais juré sur le Coran"

Après les 10 ans de la consultation pour la départementalisation de Mayotte, ce dimanche 31 mars, nous avons célébré les 8 ans de ce statut, qui découlait de la volonté à 95,2% de la population d'y accéder. Un homme était aux manettes à cette époque, étrange destin que celui d'Ahmed Attoumani Douchina, qui n'y avait pas été prédestiné, et qui ensuite, n'a pas pu s'y maintenir. Il revient avec nous sur les alliances entre partis et mésalliances au sein du sien, qui ont malgré tout mené à bout ce qui était un engagement quasiment à la vie-à la mort.

JDM : Comment en est-on arrivé au référendum du 29 mars 2009 ?

Ahmed Attoumani-Douchina : « Pour pouvoir être consultés, il fallait le demander au gouvernement. Elu président du conseil général en mars 2008, j'ai été à l'initiative de la résolution du 18 avril 2008, que tous les élus ont approuvé à main levée. Beaucoup ont participé à sa rédaction, le DGS André Dorso de l'époque, le conseiller général et futur député Ibrahim Aboubacar, ainsi que tous les anciens élus, Henry Jean Baptiste, Marcel Henry, Jean-François Hory. Je m'étais appuyé sur la consultation de juillet 2000 où la population s'était prononcé à près de 73% en faveur de l'Accord sur l'avenir de Mayotte'. Nous avons été tous ensemble à Paris pour déposer cette résolution aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et au premier ministre. L'année d'après, le référendum nous était proposé. »

JDM : Avec un résultat, 95,2% qui a du vous remplir de fierté ?

En décembre 2009 avec la ministre des Outre-mer Marie-Luce Penchard

Ahmed Attoumani-Douchina : « Oui, pour plusieurs raisons. D'abord, ce fut un poids, une grosse responsabilité. Je n'avais pas été prédestiné à occuper ce siège de président de la collectivité départementale. En 2004, j'étais simplement secrétaire départemental de l'UMP. Mais en 2008, ni Mansour Kamardine*, ni Maoulida Soula, qui avaient été pressentis pour le poste, ne sont élus. Zoubert Adinani** a fait en sorte que je sois président, et m'a fait jurer sur le Coran de tout faire pour que l'île accède au statut de département. Originaire d'une famille de fundis qui enseignait le Coran dans les villages, je mesurais l'engagement que je venais de prendre. Ensuite, les informations que recevait le préfet de l'époque, Hubert Derache, donnaient un score très serré pour le référendum, 50-60%. Je prenais ça très au sérieux, je ne voulais pas d'un score inférieur aux 73% de la consultation de 2000. Nous avons donc mis toute notre énergie dans la balance pour que le résultat soit incontesté. »

Les opinions contraires à la départementalisation pouvaient-elles s'exprimer ?

Ahmed Attoumani-Douchina : « Chez les Mahorais, il n'y en avait quasiment pas. Par contre, chez les enseignants de l'époque, oui. Ils craignaient peut-être pour leurs indemnités d'expatriés, je ne sais pas. Je les entendais se moquer dans l'avion, 'et ils croient qu'ils vont avoir la départementalisation !' Mais ça ne m'inquiétait pas, et j'ai appris à prendre du recul. »

Ensuite, il a fallu mettre en place cette départementalisation. Mais avec un pacte proposé par le président Sarkozy, vide de contenu, notamment pointé par la Cour des Comptes...

Ahmed Attoumani-Douchina : « Ce Pacte, ce n'est pas ma plus grande fierté, je l'avoue. Mais il faut le replacer dans le contexte. Il faut tirer un coup de chapeau au président Sarkozy qui était très isolé dans son choix de nous départementaliser. On peut penser qu'en contrepartie, il a été obligé de lâcher du lest sur les autres engagements, d'autant plus que la France était touchée de plein fouet par la crise financière de 2008. »

En dehors du pacte, une fois le statut obtenu, il n'y avait pas de réelle vision politique sur place...

Ahmed Attoumani-Douchina : « Oui c'est vrai, mais l'objectif, c'était le statut, n'oubliez pas que c'était ma mission. Les gens de ma génération ne demandaient rien d'autre que cette garantie de stabilité politique de notre île, et, pensait-on, de la fin de la revendication territoriale des Comores. Justement, vous m'avez demandé de quels combats j'avais été fier. Le second, après la départementalisation, c'est la mise en place du Groupe de Travail de Haut Niveau, le GTHN***, avec les Comores, en 2007. Il émanait d'un accord entre les deux présidents, Sarkozy et Sambï, le premier ayant tenté de faire croire au second qu'une sorte d'union pouvait naître de cette collaboration. Ma scolarisation dans le second degré à Moroni me permettait de retrouver bien des années après, des camarades de classe devenus députés ou ambassadeurs, et d'initier un début de coopération qui aurait pu se concrétiser. Mais les échanges ont été suspendus. »

Le 31 mars 2011, c'est le jour J de la départementalisation. Mais l'assemblée plénière ne s'est pas tenue faute de quorum. Votre parti ayant joué la politique de la chaise vide...

Ahmed Attoumani-Douchina : « Oui, des discordes internes à l'UMP**** ont abouti à des trahisons, et a fait basculer l'élection qui a porté le MDM Daniel Zaïdani à la tête du Département, alors que j'avais l'appui de l'Elysée. »

Et maintenant ?

Ahmed Attoumani-Douchina : « Nous évoluons sur notre compétences de Région, avec les propositions de loi Thani sont l'œuvre d'un travail formidable. Quelques points m'interpellent, qui méritent d'être davantage précisés, notamment le mode de scrutin proportionnel de listes. Le chemin n'est pas fini, beaucoup reste à faire. Mais nous avons depuis 2011 un cadre pour avancer. »

Propos recueillis par Anne Perzo-Lafond

* A. A. Attoumani Douchina se présente contre le député sortant de son parti, Mansour Kamardine. Aucun des deux ne sera élu

** Figure politique et religieuse de Mayotte, il fut maire de Tsingoni, et président du Conseil Régional du Culte Musulman

*** Le Groupe de Travail de Haut Niveau avait proposé un projet d'accord global autour de trois volets : les conditions de la circulation des personnes et des biens, le développement de la coopération régionale, les modalités institutionnelles de cette coopération régionale. Ses travaux ont été suspendus à la suite de la consultation du 29 mars 2009

**** En novembre 2012, il quitte l'UMP pour rejoindre l'UDI

Développement de Mayotte

Un Haut-Conseil pour construire l'île de demain...



Des représentants de l'ensemble des acteurs publics du département et de leurs partenaires se sont réunis, jeudi matin, à Mamoudzou, dans les locaux de la SIM (Société Immobilière Mahoraise) pour mettre en place le Haut Conseil de la Commande Publique (HCCP) à Mayotte qui accompagnera le développement du secteur du BTP (Bâtiment et des Travaux Publics). Il a été demandé au président de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), Mohamed Ali Hamid d'assurer la présidence de cet organisme.

Le préfet, Dominique Sorain, a rappelé que la mise en place de ce dispositif avait été annoncée parmi les 53 mesures du plan pour Mayotte présenté par Annick Girardin le 15 mai dernier. Il a souligné qu'il fallait se focaliser « sur les équipements qui vont être réalisés et dont la population a besoin ». En prolongement au HC (Haut-Conseil), un contrat de convergence et de transformation va être signé à la fin du mois d'avril prochain, il concernera l'investissement public pour les 4 prochaines années qui devrait atteindre 1 milliard et demi d'euros...

Après quelques mots du président du CD (Conseil Départemental), Soibahadine Ibrahim Ramadani, qui a indiqué combien « il était heureux de partager ce moment solennel », Mohamed Ali Hamid a déclaré qu'il était ravi de présider une assemblée où vont « se confronter les donneurs d'ordre et

les entreprises ». Le HC doit être un lieu d'échanges qui aidera à trouver des solutions aux questions... Avant de présenter l'ordre du jour, le président s'est exclamé : « Ce conseil est une nécessité qui permettra de décoller de ce marasme où nous sommes encore »

3 objectifs pour le vice-rectorat Dominique Gratianette, secrétaire général, représentait le vice-recteur. Il a défini la conduite du vice-rectorat par 3 mots : visibilité, sécurité et partenariat.

En ce qui concerne la visibilité, le vice-rectorat « va se muscler en ingénierie d'études » et embaucher des spécialistes qui assureront une utilisation raisonnée des enveloppes de crédits alloués.

La sécurité sera au rendez-vous des bilans précis qui seront dressés ainsi que dans les paiements dont les délais seront raccourcis... Enfin elle régnera sur tous les établissements, sur ceux qui existent déjà ainsi que sur les 4 lycées qui vont être construits, sur celui de Chirongui qui va être reconstruits, sur les 6 nouveaux collèges, sur les 98 classes renouvelées... A ces projets s'ajoutent des équipements secondaires comme 4 cuisines centrales ainsi que 9 autres destinées à des groupements d'élèves plus res-

treints...

Le partenariat avec les collectivités est absolument nécessaire pour mener à bien tous ces investissements : environ 330 millions d'euros pour le secondaire et 120 millions d'euros pour le primaire. De plus les collectivités doivent apporter des éclaircissements fonciers sur les espaces à aménager...

Des ambitions fortes pour les logements sociaux

Plus de 5000 logements doivent être construits par la SIM au cours des 10 prochaines années, ce qui représente un investissement de près d'un milliard d'euros. Ahmed Ali Mondroha, le directeur général a précisé qu'il ne s'agissait pas uniquement de logements sociaux et que la SIM était une filiale de CDC Habitat, compagnie immobilière d'intérêt général qui dépend

de la Caisse des Dépôts. Il a aussi évoqué le coût de l'entretien du patrimoine pour les 10 ans à venir qui est estimé à près de 34 millions d'euros (le parc va plus que tripler sur les 10 prochaines années).

Des interventions diverses

Ali Ousséni, président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) a

alerté : « La population souffre... Les Mahorais souffrent du chômage... Il faut allotir les marchés pour faciliter l'accès des très petites entreprises à la commande publique ». Cet appel a suscité un écho de la directrice de mission à Mayotte de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), Sandra Desmettre, elle a répliqué : « Gros et petits doivent travailler ensemble, main dans la main ». Elle a conseillé de structurer, de mutualiser... les moyens.

Le vice-président des architectes de Mayotte a confié que des soucis de cotisations à la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM) l'empêchait d'accéder aux marchés publics. Il a reçu une réponse de la présidente du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France), Clara Baltus : « Rapprochez-vous de la CSSM à nouveau... C'est accepté depuis quelques semaines ».

Bien d'autres échanges ont eu lieu, bien des précisions variées ont été données au cours de cette séance d'installation du Haut-Conseil... Comme le souhaitait son président au début de la rencontre : partage et solutions aux questions ont animé la rencontre...

M-B N

Changement

Le STM privatisé



Le STM privatisé c'est fait ! Enfin ! Il était grand temps que le Conseil départemental se décide à se débarrasser de ce service, véritable « Etat dans l'Etat » où chacun fait ce qu'il veut comme il veut quand il veut, où les directeurs se succèdent car aucun ne peut remettre en ordre de marche véritable ce service de barges, qui depuis des années est une sorte de navire livré à lui-même où l'humeur des commandants peut par-

fois conduire à des situations dangereuses comme on l'a vu encore récemment avec une dame dont la voiture s'est retrouvée sur la rampe d'accès, le commandant dans un coup de colère ayant décidé qu'elle ne montrait pas sur son amphidrome. Et que dire aussi de ce STM, cordon ombilical entre Petite et grande-Terre indispensable à la bonne marche de l'île et qui est ...déficitaire depuis des lustres, alors que c'est le plus gros transporteur de passagers de

France ?... Cette gestion olé olé où les resquilleurs sont légion, où les copains, cousins et cousines etc.. embarquent sans payer et où le gasoil s'évapore des cuves des barges et amphidromes pour se retrouver dans les réservoirs des taxis et autres autos privées est désormais terminée.

Avec la vente du STM le CD se retire non seulement une épine du pied mais le nouveau propriétaire (un consortium Franco hollandais

(suite page 2)

(suite de la page Une)

et un investisseur privé mahorais) a des ambitions comme nous l'a confirmé en métropole le PDG de la société François Mouchel.

« Je suis venu à plusieurs reprises à Mayotte observer le fonctionnement du STM. Je me suis renseigné auprès des autorités locales dont le président du conseil départemental qui a facilité les choses en convoquant les élus pour évoquer cette cession. Il semblerait que pour une fois l'unanimité s'est faite pour que le conseil départemental se sépare de ce service » Explique le patron de la Société Maritime Mahoraise de Transport (SMMT) qui dès aujourd'hui prendra la barre de la boutique.

Grand ménage et ambitions

La priorité des nouveaux propriétaires du SMMT sera de faire le ménage parmi les personnels car plus question de se faire mener par

le bout du nez. Tous les commandants seront doublés par d'anciens officiers de la marine nationale qui veilleront au strict respect des règles, quant au personnel à terre et des ateliers, là encore ce sont d'anciens marins qui veilleront à ce que durant les heures de travail le personnel ne s'en aille pas repeindre des coques de bateaux privés avec le matériel de l'ex STM... Par ailleurs, et ce n'est pas un hasard, si la Colas travaille en grande Terre au nouveau cheminement d'accès aux amphidromes, les patrons de la SMMT envisagent également de desservir le plus vite possible Bandrelé, Dembeni et Longoni (comme c'était déjà prévu) « Pas question de remettre en cause ce qui a déjà été prévu par le Conseil Départemental quant à la diversification des destinations des barges et amphidromes. « Nous avons déjà prévu également d'expédier deux nouveaux navires de transports qui serviront exclusivement aux poids lourds. Plus question à terme de mélanger les véhicules légers et les camions porte conteneurs et autres poids lourds qui auront ainsi des navires dédiés. Le fret sera également transporté directement de Longoni à Petite-Terre avec deux amphidromes actuels. » Détaille



Désormais on ne verra plus ces choses là



François Mouchel le PDG de la SMMT va changer le fonctionnement de l'ex STM

François Mouchel. Plus question aussi de voyager sans payer. Des portiques surveillés par des agents et des caméras seront installés à la manière de ceux du métro parisien avec tickets magnétiques. Idem pour les véhicules qui se verront coller un code barre sur le pare-brise « autocollant qui s'enlèvera très facilement, comme sur les valises quand vous prenez l'avion. Le client collera sa vignette sur l'intérieur du pare-brise et l'agent scannera le passage du véhicule. S'il ne scanne pas, une sirène retentira dès que le véhicule franchira la rampe. Le conducteur devra alors payer, soit faire marche arrière » précise le patron de la SMMT.

Le coup de pouce de Macron

Il était grand temps que le CD se sépare du STM et pour son président c'est une bonne chose « Il était indispensable de se séparer du STM, le département ne pouvait pas continuer à boucher les trous de ce service, d'autant que les investissements pour les nouvelles gares maritimes de Dembeni et Longoni sont très lourds. Désormais nous passons la main à des privés qui prendront en charge tout cela. » Explique Ibrahim

Soibahadine Ramadani qui ajoute que tout cela s'est fait un peu grâce à Emmanuel Macron. « Quand nous étions à Paris pour le Grand Débat il n'a pas été question que de Chlordécon et de sargasses. Je me suis entretenu avec Emmanuel Macron qui m'a expliqué que si nous voulions nous séparer du STM un consortium franco-hollandais était intéressé et ses conseillers m'ont ensuite expliqué l'affaire. J'ai rencontré le lendemain François Mouchel le PDG et nous avons évoqué ce dossier en détails. A mon retour j'ai évoqué ce dossier en commission permanente et les élus ont tous adhéré, d'autant qu'un investisseur local est impliqué aussi. Je ne peux révéler son nom pour l'instant, mais vous le découvrirez vous-même quand vous verrez la nouvelle couleur des barges » précise Soiba qui n'a pas dévoilé le montant de la transaction, pas plus que François Mouchel. « Vous comprendrez que ce genre de choses ne regarde que les intéressés » Depuis aujourd'hui officiellement les STM s'appelle SMMT et très vite les changements vont apparaître avec celui qui sera sans doute le plus remarqué, puisque les barges seront repeintes en rose.

D.H.

Le Président Soibahadine Ibrahim Ramadani hospitalisé d'urgence à la Réunion

Grâce à notre « Urgent » samedi nos lecteurs ont appris en premier l'évacuation sanitaire du président du Conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani. Ce dernier avait le matin même inauguré une plaque au MUMA pour fêter les 10 ans du référendum sur la départementalisation et il allait bien. C'est sur le chemin du retour chez lui, qu'il a fait un malaise qui, selon nos informations, serait un accident vasculaire cérébral (AVC) c'est-à-dire une déficience de vascularisation sanguine dans le cerveau. En général les personnes victimes d'AVC peuvent 'en remettre totalement ou alors garder des séquelles mais l'AVC peut-également être mortel. Le président du CD a été évasané samedi soir sur le vol de 218 heures vers la Réunion où il a été hospitalisé. Joint par téléphone



samedi (c'est nous qui avons d'ailleurs informé Issa Issa Abdou de cet incident) le 4^{ème} vice-président s'est voulu rassurant « Il parle et est conscient » nous a-t-il précisé.

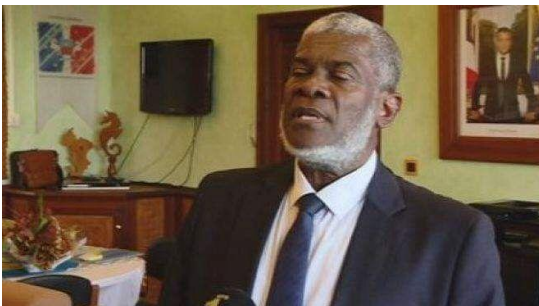
Le président de l'exécutif actuellement hospitalisé à la Réunion et la première vice-présidente Fatima Souffou étant absente du territoire, c'est donc Issoufi hadj Mohko qui en tant que second vice-président prendra en mains la destinée du département le temps que Soiba se remette et revienne aux affaires. Cet accident de santé du président de l'exécutif est sans doute un lien de cause à effet avec sa garde à vue et sa mise en examen il y a deux semaines dans l'affaire des emplois de directeurs du CD.

D.H.

réunion ● 1
30/03/2019

Mayotte : le président du conseil départemental évasané vers La Réunion

Le président du conseil départemental de Mayotte, Soibahadine Ibrahim Ramadani, est actuellement évasané vers La Réunion. Il aurait été victime d'un malaise.



© Mayotte la 1^{ère} Soibahadine Ibrahim Ramadani, Président du Conseil Départemental de Mayotte

- Par Lise Hourdel
- Le président du conseil départemental de Mayotte a été victime d'un malaise ce samedi 30 mars en fin d'après-midi. Son évacuation sanitaire vers La Réunion est en cours.

Ce samedi matin, il a participé à l'inauguration de la nouvelle exposition sur le patrimoine marin, baptisée « Immersion », au Musée de Mayotte, en Petite-Terre. En sa présence, ainsi que celle du préfet de Mayotte, Dominique Sorain, et du maire de Dzaoudzi-Labattoir, Saïd Omar Oili, le MuMA a rendu publique son appellation de « Musée de France ».

Il s'agissait de la première apparition médiatique de Soibahadine Ibrahim Ramadani depuis sa mise en examen, mardi 12 mars, dans une enquête sur les conditions de recrutement de hauts cadres du département.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Provinciales : les listes provisoires dans les mairies

ELECTIONS. Les listes provisoires des élections provinciales comptent 169 617 électeurs. Après la période de recours en justice, les listes définitives seront arrêtées le 26 avril.

Les listes électorales spéciales en vue des élections provinciales du 12 mai sont affichées dans les mairies depuis hier matin.

Elles le seront pendant toute la semaine prochaine afin de permettre aux personnes concernées de vérifier si elles sont bien inscrites et, en cas de problème, d'exercer un recours en justice. Ce n'est que le vendredi 26 avril que les listes définitives seront arrêtées.

Pour l'heure, le nombre d'inscrits s'élève à 169 617 dans les trois provinces. C'est un nombre sensiblement inférieur à celui de la liste spéciale du référendum qui était de 174 995 personnes en novembre 2018. La différence s'explique en partie par le fait qu'il n'y a pas eu de procédure exceptionnelle d'inscription d'office pour les scrutins provinciaux. Mais en 2014, les inscrits aux provinciales n'étaient que 152 457, les



Les nouvelles cartes électorales spéciales devraient arriver juste avant le scrutin. Photo Th. Perron

Istes ont donc augmenté d'un peu plus de 17 000 personnes en cinq ans.

LA BARRE DES 5 %

Selon le décompte provisoire du haussariat, ils sont 108 330 en province Sud alors qu'ils étaient 96 347 lors du précédent scrutin, le 11 mai 2014, soit une augmentation de 12,6 %. Ils sont 40 087 inscrits en province Nord, au lieu de 35 697 en 2014, en augmentation de 11,85 %. Progression beaucoup plus modeste en province des îles Loyauté où l'on trouve 21 200 inscrits provisoires alors qu'ils étaient 20 413 en 2014.

Ces chiffres seront utiles aux différentes listes en concurrence. La règle veut en effet que pour participer à l'attribution des sièges dans les

provinces, et donc au Congrès, une liste doit réaliser un score équivalent à au moins 5 % des inscrits, quel que soit le nombre réel de votants. Sinon, elle est éliminée. Cette barre signifie qu'une liste doit obtenir au moins 5 417 voix en province Sud, 2 005 voix en province Nord et 1 060 voix en province des îles.

La province Sud comprend quarante élus et en envoie trente-deux au Congrès. La province Nord comprend vingt-deux membres dont quinze vont également siéger au Congrès.

La province des Loyautés compte quatorze membres, dont sept vont également au Congrès.

Philippe Frédière
philippe.frediere@inc.nc

Les recours jusqu'au 8 avril

Les recours en justice peuvent être exercés devant le tribunal de première instance de Nouméa, ou devant les sections détachées de Lifou et de Koné, jusqu'au lundi 8 avril inclus.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 11 mai peuvent également exercer un recours, mais doivent être accompagnés par une personne exerçant l'autorité parentale.

Il faut se munir d'une pièce d'identité, d'une attestation de la mairie confirmant la non-inscription, rédiger une demande d'inscription sur papier libre, et fournir les éléments qui permettront au juge de considérer que l'inscription est justifiée.

« Supprimer la première tranche d'impôts pour les revenus les plus faibles »



ENTRETIEN AVEC **Martine Cornaille, présidente de ACT (Alliance citoyenne pour la transition)**

Les Nouvelles calédoniennes : Parc de la mer de Corail, loi sur les sacs plastique, schéma de transition énergétique : les avancées de ce mandat sur les questions environnementales sont-elles satisfaisantes ?

C'est la course à l'échafaud. On nous court après à la veille des élections. Je rappelle qu'on m'a viré *manu militari* du comité de gestion du Parc de la mer de Corail en regard à mon insistance, pour faire ensuite marche arrière sur le Ponant, et les 30 000 signatures recoltées contre le tourisme de croisière aux Chesterfield. Quant à la loi sur les plastique, elle ne concerne que 5 % des déchets plastiques. Voilà huit ans que l'on porte le slogan « Bye Bye plastique » qu'ils nous ont repris tel

que l. Ces avancées ne sont pas suffisamment significatives pour trouver grâce à nos yeux. L'interdiction des sacs plastiques en Corse remonte à 2003. Nous devons viser le zéro plastique. Le bambou est taxé à 22 % et les barquettes en plastique 3 %. Si par le biais de la fiscalité on renchérit l'alternative renouvelable, on ne va pas atteindre notre but. Il faut surtaxer le plastique et alléger les matières renouvelables.

Quelles mesures proposez-vous en matière de transition énergétique ?

La fin de toutes les aides aux énergies fossiles qu'on réoriente vers l'aide à la transition énergétique. On a envisagé une taxe carbone, qui exclut évidemment les particu-



liers dont le carburant est déjà taxé, et que l'on ne fait peser que sur les professionnels qui en sont exonérés (mines, métallurgie, agriculture). Cette manne pourrait financer par exemple la gratuité des transports en commun. Nous devons également évaluer la faisabilité de production d'hydrogène, de biogaz, de stockage par air comprimé, ainsi que le coût d'une cen-

trale solaire thermodynamique. Cette technologie connaît un développement extraordinaire dans le monde, en Espagne, aux États-Unis ou en Australie, et la Calédonie figure dans les pays les plus ensoleillés au monde. Enfin, le mix énergétique pourrait s'étendre à la géothermie profonde, c'est-à-dire, à la chaleur interne de la Terre. On a des possibilités énormes en regard au vent, au soleil, et aux courants, que nous n'avons jamais fait évaluer. Et comme ce sont des sujets porteurs à l'international, on est persuadé de trouver des fonds. Il faut arrêter de copier sur la Métropole, faisons du neuf.

Les autres partis évoquent beaucoup la relance économique, la sécurité, vous non ?

La mesure phare de notre programme c'est le lancement d'une réforme fiscale. On s'aperçoit qu'il n'y a pas d'impôts sur les grandes for-

tunes, ni sur la fortune immobilière, et que la frange des 1 % les plus riches ne contribue pas à la hauteur de leurs revenus. On ne parle pas des classes moyennes, et moyennes supérieures, on veut vraiment toucher les très fortunés. L'idée, c'est de supprimer la première tranche d'impôts pour les revenus les plus faibles, et de créer deux tranches supplémentaires pour les plus hauts revenus. Bien sûr on veut introduire de la fiscalité écologique, à l'exception des carburants, dont la taxe est supportée par les seuls particuliers. Ce qui est profondément injuste. Il n'y a plus de temps à perdre, il faut construire une société viable pour tous. Aujourd'hui, on se retrouve avec deux blocs dos à dos. Quelles perspectives vous y voyez pour vivre ensemble ? Ce que nous, nous défendons c'est l'intérêt supra. on veut faire renaître l'espoir. Et on ne fera pas les uns sans les autres.

Propos recueillis par Esther Cunéo

les Nouvelles Calédoniennes

LUNDI 1^{ER} AVRIL 2019

« Ce qui nous unit, c'est la volonté de maintenir une Calédonie française »



ENTRETIEN AVEC **Thierry Santa, président du Rassemblement-Les Républicains.**

Les Nouvelles calédoniennes : Vous êtes numéro 2 sur la liste l'Avenir en confiance en province Sud. Comment se passe la cohabitation avec les autres mouvements ?

Ça se passe très bien. Nous avons collectivement pris conscience de la gravité de la situation que traverse la Nouvelle-Calédonie, tant du point de vue institutionnel qu'économique ou sécuritaire. C'est ce qui a motivé notre rapprochement. Il fallait proposer une liste unitaire aux électeurs qui partagent notre sensibilité.

Au début nous avons tous nos petites réticences, mais ça s'est très vite estompé. Nous nous sommes rapidement rendu compte que nous étions plus proches les uns des autres que nous ne le pensions.

Qu'est-ce qui vous différencie, qu'est-ce qui vous rapproche ?

Aujourd'hui de moins en moins de choses nous différencient. Nous sommes convenus de mettre sur la table chaque point de divergence, d'en discuter, et de trouver ensemble les équilibres suffisants. Ce qui nous unit, c'est la volonté de maintenir une Calédonie française, de créer une situation économique prospère, d'assurer la paix sociale et la sécurité.

Mais vous n'avez pas la même vision de la sortie de l'accord.

C'est un des seuls points qui restent encore en discussion entre nous. Cette sortie marquera le moment où il faudra remettre sur la table quelques grands sujets avec nos partenaires adversaires indépendantistes. Je veux parler des



institutions, de la clé de répartition, du corps électoral figé, de la composition du Congrès, du fonctionnement du gouvernement. Ce qui est encore en discussion entre nous, c'est la répartition des prérogatives entre les provinces et la Nouvelle-Calédonie. Mais ça dépendra des résultats de ces élections.

Le Rassemblement avait pratiqué un dialogue poussé avec les indépendantistes au début des années 2010. Il semble à présent privilégier le rapport de forces.

Notre démarche de fond a longtemps été de tendre la main aux indépendantistes pour chercher ensemble à éviter le référendum binaire.

Dès lors que les indépendantistes ont confirmé leur volonté d'aller au référendum binaire, que l'Etat a validé cette option, il n'y avait plus lieu de discuter. Face à la posture radicale des indépendantistes, nous avons durci nos positions. Le travail de rapprochement reprendra après les référendums. Chaque chose en son temps.

L'alliance à laquelle vous participez est parvenue à faire liste commune avec Calédonie ensemble aux Loyauté. Ça semble beaucoup plus compliqué dans le Nord. Vous espérez tout de même y parvenir ?

A Nouméa, nous avons volontairement fait le choix de ne pas nous immiscer dans les discussions entre les gens des Iles et les gens du Nord car ils sont les plus à même de trouver les bons équilibres. C'est ce qui a permis d'aboutir aux Loyauté. Mais dans le Nord, les propositions faites par Calédonie ensemble ne sont pas équilibrées. Il me semble que Philippe Gomès s'immisce dans la négociation entre les non-indépendantistes du Nord et je trouve ça dommage car ça risque de les faire capoter.

Vous avez présidé le Congrès pendant trois ans. Quel souvenir en gardez-vous ?

Je crois avoir réussi à ouvrir les portes du Congrès aux Calédoniens. C'est leur maison commune.

Propos recueillis
par Philippe Frédière

LUNDI 1^{ER} AVRIL 2019

Le FLNKS valide sa stratégie pour les provinciales, des noms circulent

POLITIQUE. Une liste unitaire dans le Sud, deux listes dans le Nord, tout comme dans les îles Loyauté : la tactique du FLNKS en vue des élections provinciales a été validée lors de son 37^e congrès.

Recherche des équilibres, propositions de compromis... Le FLNKS est en plein exercice. Le 37^e congrès du Front, tenu samedi à Ko We Kara à Nouméa, intégrait au moins une double ambition. Tout d'abord, regrouper responsables et militants des quatre composantes politiques, échanger, se coordonner. Un autre pan du programme invitait aussi à « définir une stratégie pour gagner les élections provinciales de 2020, l'objectif étant de déclencher une dynamique de victoire pour la deuxième consultation référendaire » a affirmé, dans son mot d'ouverture, Daniel Goa, porte-

parole de la coalition indépendantiste. Autrement dit, l'échéance du 12 mai, et la volonté de décrocher la majorité au Congrès, sont appréciées comme « une étape avant 2020 » ajoute Pascal Sawa, de l'Union calédonienne. Avec, en tête des principaux thèmes défendus, la lutte contre les inégalités. Une idée motrice guide la démarche : accroître le nombre de sièges indépendantistes dans le Nord et dans le Sud et conserver la totalité des fauteuils aux Loyautés. Des objectifs chiffrés ont été évoqués à Ko We Kara, et ce, afin d'atteindre, au final, au moins 28 conseillers



Plus de 400 responsables et militants des composantes du FLNKS ont assisté samedi en matinée au discours d'ouverture du 37^e congrès à Ko We Kara. Photos YM

sur 54 au Congrès. Dessinée le 14 mars à Dumbéa, la tactique a été validée samedi.

« PAS DE LA DIVISION »

Dans le Sud, comme prévu, une liste unitaire sera engagée autour du Front. Dans le Nord, tout comme aux Loyautés, se présenteront deux listes - Union nationale pour l'indépendance (UNI) et Union calédonienne (UC-FLNKS). Une méthode pour « ratisser large », « donner le choix à la démocratie » explique Pascal Sawa. Toutefois, la stratégie a soulevé, à l'image de la discussion au sein de l'UC il y a une semaine à Houailou, « un débat ardu » note Victor Tutugoro, président de l'UPM. Des militants souhaitaient une liste autour du FLNKS dans ces deux provinces,

afin de maintenir la cohésion en vue de 2020, année probable du deuxième référendum. « Il a fallu expliquer. Ce n'est pas de la division, au contraire. C'est une démarche unitaire, parce qu'elle est concertée ». Les listes doivent accueillir des candidats, désormais. Une affaire qui prend du temps. Aucune révélation ce week-end. Dans le Sud, pour tirer la liste, le nom de l'UC Roch Wamytan, comme en 2014, circule. Tout comme celui de l'UNI Louis Mapou, qui pourrait être accompagné d'Ithupane Tieoue. Les échanges se poursuivent. Des cadres de la Dynamique unitaire Sud ou encore des personnalités dites d'ouverture, sont attendus. Des membres du Mouvement néo-indépendantiste souverainiste (MNIS) frappent à la porte.

Renouvellement ?

Le FLNKS voulait s'inscrire sur la ligne du renouvellement, d'un rajeunissement des listes, pour les élections du 12 mai. Or, des personnalités à la longue carrière sont présentes pour le haut de l'affiche. « On reste dans la continuité, par rapport à la période de sortie de l'accord de Nouméa » a répondu Pascal Sawa, de l'UC. « On a fait le choix de conforter nos élus qui ont de l'expérience, et qui sont à même de nous conduire paisiblement vers la fin de l'accord. Néanmoins, nous avons intégré des jeunes en provinces Nord, Sud, et Îles, sur des postes éligibles. Et ce, pour qu'ils puissent prendre le relais ».

Dans le Nord, Daniel Goa s'inscrit à priori en chef de file de l'UC. Tandis que, dans le groupe de l'UNI, des responsables poussent à nouveau la candidature de Paul Néaoutyine. « C'est la proposition du Palika. Il ya une démarche auprès de l'UPM et de l'UNI pour configurer totalement la liste » signale Charles Washetine dont le nom a été avancé par un comité régional pour diriger les troupes Palika aux Loyautés. « Rien n'est arrêté ». Les places devraient être attribuées « en fin de semaine ». Du côté de l'UC des Îles, le poste de leader reviendra très certainement à Jacques Lalé. Le dépôt des listes de candidatures doit intervenir entre le lundi 15 et le mardi 23 avril.

Yann Mainguet



« L'unité des indépendantistes doit se faire » en vue du deuxième référendum, en 2020, a insisté Daniel Goa, porte-parole du FLNKS.

Le LKS et le Parti travailliste se rapprochent, des dents grincent



Basile Citré, du LKS, et LKU, du Parti travailliste, échangeaient hier soir au siège de l'USTKE à Nouméa sur une possible association pour les provinciales Îles. Photo T. Perron

POLITIQUE. Tous autour de la même table, hier soir. Les états-majors des deux partis négociaient au restaurant Le Charley's, siège de l'USTKE, à la Vallée-du-Tir à Nouméa. Cette rencontre dominicale est née d'une décision prise la veille. La Dynamique autochtone LKS a acté, en congrès au foyer Jean-Calvin, le principe d'une liste d'alliance avec le Parti travailliste, dans la perspective des élections provinciales dans les îles Loyauté le 12 mai. Selon le président du mouvement Basile Citré, la section de base de Maré, fief historique de la formation politique, avait émis cette position. Le rapprochement, concrétisé hier par une

réunion officielle, était discuté depuis quelques semaines. Des écarts de points de vue existaient entre les deux organisations engagées séparément en 2014, mais « lorsqu'on regarde 30 ans de gestion, on se retrouve sur les mêmes critiques » appuie Basile Citré, élu à la province et au Congrès, qui voit une complémentarité dans cette possible association : les « analyses plus urbaines » du Parti travailliste, et la réflexion du LKS axée davantage sur les tribus. La formation de Louis Kotra Uregéi avait prôné la non-participation au référendum du 4 novembre, alors que le parti de Libération kanak socialiste a milité lui pour le « oui »,

toutefois « il faut faire la part des choses avec les élections ». Qui tirerait la liste commune, LKU ou Basile Citré ? La discussion intervenait hier soir. Ce projet n'est pas applaudi à Lifou. « La section de base LKS Ne Drehu tient à manifester sa désapprobation quant à cette stratégie hasardeuse », note son président René Pamani. « De tout temps, le LKS s'est toujours considéré comme un parti indépendantiste progressiste, se positionnant dans la majorité UC-Palika-LKS pour une stratégie unitaire de programme au sein de l'assemblée de la province des îles ».

Y.M.

Calédonie ensemble part à la (re)conquête des agriculteurs

POLITIQUE. Le parti loyaliste poursuit sa tournée en Brousse, avec notamment une escale à Moindou samedi, à la rencontre du monde agricole. Objectif : construire un programme ensemble.

Depuis sa demeure haut perchée de Moindou, l'éleveur Ghislain Santacrocce domine les pâturages, les plaines agricoles, la Chaîne et le lagon au bleu turquoise si caractéristique du coin. C'est dans ce décor, véritable condensé de Brousse et de ses enjeux, que Calédonie ensemble a tenu à organiser, samedi, une réunion politique à la rencontre du monde agricole. Éleveurs, producteurs de fruits et légumes, céréaliers... De nombreuses figures locales, pas forcément ralliées à la cause du parti, ont répondu présent afin d'écouter et de débattre des ambitions de ses dirigeants (Philippe Gomès et Philippe Germain en tête) dans ce secteur. « Nous sommes à Moindou dans le cadre de la tournée de Brousse que nous avons menée durant toute la semaine. L'idée, c'est de rencontrer les agriculteurs, d'écouter leurs remontées du terrain et de les impliquer dans l'élaboration du programme agricole de Calédonie ensemble, même si on en connaît déjà les grandes lignes », introduit Nicolas Metzdorf, le membre du gouvernement en charge de l'agri-



Nicolas Metzdorf a notamment pointé « le désamour » des autres partis pour la Brousse.

Photo : A.T.

culture. Et si l'heure n'était pas aux annonces, les bases de cette feuille de route ont été dévoilées. Le programme portera notamment sur le foncier, et sur la lutte contre son inflation afin de rendre les terres accessibles au plus grand nombre, sur l'eau, sur la production locale dans les repas à la cantine ou encore sur le développement des cultures responsables et biologiques.

« VENEZ NOUS RENCONTRER »

Cette réunion était donc un bon moyen de prendre le pouls des premiers concernés. « On est attachés à la Brousse. Elle est trop souvent délaissée par les autres partis politiques car au niveau démographique, et donc électoral, cela ne pèse plus lourd face à la

ville qui est en plein développement, attaque Nicolas Metzdorf. Mais c'est là que se joue une partie des vérités du pays. » Une attaque en règle à laquelle acquiescent certains participants. « On n'est pas venus parce que c'est ce parti politique, mais parce qu'on veut connaître leur vision de l'agriculture. Or, pour l'instant, ce n'est pas un thème dont on entend parler dans la campagne, regrette Jean-Christophe Niatou, producteur à La Foa et élu à la Chambre d'agriculture. Nous venons d'organiser le salon Agrinova. Tous les partis ont été invités et force est de constater que l'on a seulement vu Calédonie ensemble et Victor Tutugoro pour la province Nord. Je trouve ça grave. Que veulent nous proposer les autres partis ? Seront-ils dans la continuité des politiques menées

actuellement ou en rupture ? Venez nous rencontrer pour en discuter. » Cet appel au pied semble partagé par d'autres, même si le scepticisme reste palpable dans les discours : « Peut-être qu'après le passage de Calédonie ensemble, d'autres partis vont venir... S'ils prennent cette peine-là, on prendra le temps de les écouter, lancent les deux fils Santacrocce. On voit quand même que chez Calédonie ensemble, ils se sentent concernés par l'agriculture. Des gens qui sont jeunes comme Nicolas Metzdorf connaissent bien la Brousse, et cernent bien les problématiques actuelles. Ce qui est sûr, c'est que les politiques viennent avec de grandes phrases, mais il faut encore voir si elles seront suivies d'effets après les élections. » Réponse après le 12 mai.

Anthony Tejero

L'Avenir en confiance à la rencontre des communautés



Plusieurs centaines de personnes ont pris place dans le foyer wallisien de Tina.

(Photo DR)

POLITIQUE. C'est à l'initiative de coutumiers wallisiens et futuniens que des membres de plusieurs autres communautés (indonésienne, chinoise, vietnamienne, antillaise et mélanésienne) sont venus au-devant de membres de la Liste de l'Avenir en confiance pour une séquence de questions-réponses qui s'est déroulée samedi au foyer Wallisien de Nouméa. Dans la salle beaucoup d'interrogations sur « la vie chère », « l'empilement des taxes sous l'actuelle mandature » et le pouvoir d'achat « qui au mieux stagne sinon régresse ». Face à ce patterre composé en majorité

de petits commerçants, d'artisans et de patentés, Sonia Backès, Thiény Santa, Virginie Ruffenadi, Isabelle Champmoreau, Gil Briat, Christopher Gyges, Philippe Blaise ou encore Willy Gatuhau ont répondu tour à tour en évoquant plusieurs points de leur programme. Il a notamment été question de baisse du prix des billets pour l'aérien. « La Nouvelle-Calédonie est propriétaire d'une compagnie aérienne, Aircahin : il serait normal que les Calédoniens bénéficient de tarifs préférentiels pour les pays proches de la zone », indiquait Christopher Gyges.

L'Avenir en confiance s'est ainsi engagé à mettre en place un billet plafonné à 50 000 F pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres destinations du Pacifique Sud comme Walks-et-Futuna. Le remplacement de l'instruction obligatoire des langues kanak par un module de « culture calédonienne » a également été proposé et plébiscité par la salle où se tenaient plusieurs centaines de personnes.

La prochaine réunion publique d'importance de l'Avenir en confiance aura lieu vendredi, à 18 heures, à l'Hippodrome de Boulouparis.

ENTRETIEN AVEC **Farid Juillot, chercheur à l'IRD en géochimie et minéralogie environnementales**

« Des sites miniers éloignés peuvent contribuer à la dégradation de la qualité de l'air »

Alimentées par une cinquantaine de scientifiques, deux études du CNRT, centrées sur le massif du Koniambo, et axées sur la dispersion des métaux de la mine au lagon par les rivières, mais aussi par l'air, ont produit leurs conclusions. Des points rassurent. D'autres questionnent.

Les Nouvelles calédoniennes :
Vous avez coordonné le projet **Dynamine sur la dynamique des métaux de la mine au lagon via les rivières.** Quelle conclusion retenir, au terme des travaux ?

Une conclusion est issue d'un mélange des résultats d'un premier projet « Dispersion des métaux de la mine au lagon » (DMML) coordonné par Agnès Feurtet-Mazel, de l'Université de Bordeaux, et de Dynamine que j'ai coordonné - des projets financés par le Centre national de recherche technique « Nickel et son environnement » -. Nous observons un gradient (la variation d'une grandeur dans l'espace, NDLR) de métaux de la mine au lagon. Dans les latérites, les concentrations en métaux sont relativement élevées. Dans les sédiments des rivières, elles sont plus faibles. Et dans les sédiments du lagon, elles sont encore plus faibles. Bref plus on s'éloigne, de la côte vers le récif plus la concentration en métaux diminue dans les sédiments. En parallèle, a été estimée la fraction des métaux susceptible d'être captée par les organismes vivants, la « biodisponibilité ». Et là, le gradient est plutôt inversé.

« Les métaux accumulés dans les biofilms des rivières ne sont pas transférés, de manière significative, dans la chair des poissons. »

C'est-à-dire ?

On observe une décroissance des concentrations de métaux depuis les massifs miniers jusqu'au lagon. Alors qu'on note plutôt une augmentation de la fraction des métaux biodisponibles. Mais cela ne veut pas dire pour autant que l'on a nécessairement une augmentation de la dangerosité, car, encore une fois, les concentrations en métaux diminuent.

Comment l'évaluez-vous ?

Le seul moyen est de faire des études d'écotoxicologie. Les premières ont été réalisées par Magali Baudrimont, de l'Université de Bordeaux, et Yannick Dominik, du



Le Koniambo dans le Nord a été choisi comme zone d'étude, car le site bénéficiait d'un réseau d'équipements permettant le suivi des cours d'eau et celui de la qualité de l'air, note Farid Juillot, chercheur à l'IRD. Photo YM

bureau d'études Bioeko, dans le cadre du projet DMML. Une des conclusions est qu'il existe un système particulier dans ces rivières : les biofilms, des substances qui se développent à la surface des rochers - des associations de micro-organismes - qui captent des quantités importantes de matières en suspension, qui « filtrent » l'eau. Résultat essentiel, la concentration importante en métaux dans les biofilms n'est pas transférée, de manière significative, dans la chair des poissons et des crustacés d'eau douce. En revanche, des concentrations relativement élevées en métaux sont mesurées dans d'autres organes des poissons ou des crustacés, tels que les reins ou le foie.

Organes qui ne sont en théorie pas concernés par l'homme...

Absolument. C'est le message plutôt rassurant de l'étude. Pour les poissons et les crustacés d'eau douce, il ne semble pas y avoir ce phénomène de « bioamplification » que l'on peut retrouver, par exemple, avec le mercure dans les thons.

Des travaux portent en outre sur les coraux. L'analyse est-elle surprenante, pour quelle raison ?

Une collègue de l'IRD, Fanny Houllibrègue, a travaillé sur ces ques-

tions, et les résultats sont en effet surprenants. Lorsqu'ils sont présents à des concentrations faibles mais légèrement supérieures à celles que l'on rencontre dans le milieu, certains métaux - le nickel mais aussi le manganèse - s'avèrent plutôt bénéfiques pour les coraux en termes de croissance et d'activité photosynthétique. L'explication est que ces métaux sont nécessaires à la fabrication de certaines enzymes. Concernant le

« Concernant les poussières atmosphériques, ce serait plutôt la voie « digestive » - ingestion - qui serait le canal d'entrée des métaux dans l'organisme humain. »

nickel, par exemple, le fait d'apporter aux écosystèmes coralliens des concentrations légèrement augmentées permet une fabrication accrue d'une enzyme déterminée, qui permet elle-même au corail de produire plus de CO₂ (dioxyde de carbone), et ainsi d'augmenter sa ca-

pacité à calcifier et donc à grossir. Ces résultats doivent cependant être mis en parallèle avec ceux d'une étude réalisée par des collègues australiens qui travaillent, eux, à des concentrations en métaux beaucoup plus fortes, et qui voient des effets délétères sur les coraux. Il faudrait donc travailler maintenant sur un entre-deux pour essayer de définir les seuils de toxicité.

Des recherches complémentaires à l'étude de 2017 sur les « niveaux d'imprégnation et déterminants de l'exposition humaine aux métaux » ont par ailleurs été menées. Quel est l'objectif ?

L'étude Metexpo a montré un certain taux d'imprégnation de la population à certains métaux, qui ne semble pas nécessairement lié à des centres miniers. Un des objectifs du projet DMML était donc de modéliser le déplacement des masses d'air à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, pour essayer de comprendre la dispersion des poussières issues des sites miniers. Un des résultats est qu'en fonction du régime des vents (alizés, vent d'ouest...), il peut y avoir une contribution de centres miniers éloignés à la dégradation de la qualité de l'air autour du massif du Ko-

niambo, zone de l'étude.

Ce volet réalisé par Estelle Roth, de l'Université de Reims, soulève un certain nombre de questions. Il y a notamment nécessité d'acquiescer une meilleure connaissance des déplacements des masses d'air, et surtout du comportement des poussières durant leur transport, pour mieux évaluer l'impact des différents centres miniers à l'échelle du territoire.

N'est-ce pas une information intéressante pour les industriels ?

Indéniablement, et pas uniquement pour les industriels. Le CNRT réfléchit actuellement à la pertinence de mener un travail plus fin, à l'échelle d'un site minier, pour identifier les différentes sources de poussières : les pistes, les zones d'extraction, de mélange ou de stockage du minerai, etc. En fonction des résultats, des préconisations pourraient être fournies aux opérateurs miniers pour mieux organiser leur site, dans le but de réduire la dispersion des poussières, et de limiter ainsi les impacts sur la qualité de l'air des villages à proximité ou plus éloignés en fonction du régime des vents.

L'étape suivante, c'est-à-dire l'impact sanitaire, a-t-elle été abordée ?

Oui, il y a eu une étude préliminaire dans le cadre du projet DMML. Peggy Gunkel-Grillon et Christine Laporte-Magoni, de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ont analysé la réactivité des poussières latérites. D'après leurs résultats, ce serait plutôt la voie « digestive » - ingestion de poussières - qui représenterait le canal d'entrée des métaux dans l'organisme humain. Seul le chrome serait susceptible de pénétrer l'organisme à la fois par les voies « digestive » et « pulmonaire » - inhalation de poussières -.

Des conclusions regardées de près cette fois par les autorités publiques...

Les résultats obtenus dans le cadre de ces deux projets, DMML et Dynamine sont, sur certains aspects, plutôt rassurants. Mais, sur d'autres aspects, ils questionnent et surtout indiquent qu'il est nécessaire d'approfondir les études.

Propos recueillis par Yann Mainguet

POLYNÉSIE

SOCIÉTÉ - Élaboration du schéma d'aménagement général

Les Raromatai misent sur le tourisme, le patrimoine et l'économie bleue

Améliorer les équipements, renforcer les liaisons avec Papeete, améliorer les services de santé, offrir davantage de formations professionnelles adaptées aux besoins des entreprises... Le ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, Jean-Christophe Bouissou, a présenté, hier matin, à la mairie de Bora Bora, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre du schéma d'aménagement général (Sage), aux élus communaux des Îles Sous-le-Vent (ISLV). L'administrateur, chef des subdivisions administratives des Îles du Vent et des Îles

Sous-le-Vent, Raymond Yedou, était présent. Le président de l'assemblée de la Polynésie française, maire de la commune de Bora Bora, Gaston Tong Sang, se trouvait pour sa part en Nouvelle-Zélande, aux côtés du président du Pays Édouard Fritch, pour assister à la cérémonie en hommage aux victimes de l'attentat de Christchurch.

Réfléchir à l'avenir des Raromatai est d'autant plus important qu'il s'agit du deuxième archipel le plus peuplé avec 35 000 habitants, soit 12,5 % de la population.

Les Raromatai sont un haut-lieu du tourisme balnéaire de standing, de la croisière

et de la plaisance dans le Pacifique Sud. Le schéma d'archipel entend confirmer cette vocation, en accord avec la stratégie de développement de la communauté de communes Hava'i.

Il est prévu que l'archipel, en particulier Raiatea, accueille 25 % de la croissance démographique anticipée par le Sage, estimée à 7 500 habitants supplémentaires. Le Pays prévoit 3 750 nouveaux logements en résidence principale à l'horizon 2040. Uturoa est positionné non seulement comme la capitale des Îles Sous-le-Vent, mais également comme "second pôle de développement urbain du fenua".

Le schéma d'archipel recommande l'amélioration des équipements aux Raromatai

et le renforcement des liaisons avec Papeete. Il préconise un effort en faveur des services de santé (urgences, maternité, hôpital) et propose que les évacuations sanitaires soient assurées par un hélicoptère médicalisé.

Loger les jeunes ménages

En matière de formation, le Pays et les élus communaux souhaitent une section professionnelle au lycée des Îles Sous-le-Vent et à la cité scolaire de Bora Bora, avec des baccalauréats et BTS professionnels adaptés aux demandes des entreprises locales : plaisance, hôtellerie, tourisme.

En matière de logement, le Pays souhaite répondre aux

besoins des jeunes ménages, par de la construction mais également de la réhabilitation.

Le schéma d'archipel invite l'exécutif et les élus à développer l'économie bleue dans les secteurs les plus porteurs que sont la plaisance, l'aquaculture, les sports nautiques, la plongée. Il est prévu de poursuivre l'ouverture du tourisme vers le patrimoine et la culture polynésienne ancestrale, via la mise en valeur du site sacré de Taputapuatea, mais également la création de circuits de découverte des autres marae.

Concernant le désenclavement, la desserte aérienne sera améliorée "grâce à l'arrivée d'une nouvelle compa-

gnie aérienne interîles et la mise en place d'un système de péréquation ou de fonds de compensation".

Maupiti sera desservie par les nouveaux ATR 42-600 d'Air Tahiti sans agrandissement de la piste.

La clientèle de luxe de Bora Bora devrait profiter d'un service de transport hélicoptère vers Tupai, Raiatea et Huahine, avec des aménagements d'héliports à prévoir.

Une réunion du comité technique du Sage est prévue le 2 avril, puis une du comité de pilotage le 5 avril. L'adoption du Sage par l'assemblée de la Polynésie française est prévue pour la fin de cette année. ■

D.G.

L'économie bleue : un potentiel à exploiter

En accord avec les orientations du projet de développement de la communauté de communes (CC) Hava'i, le schéma d'archipel des Raromatai préconise :

- l'extension de la marina d'Apoiti et l'aménagement de marina de plaisance à Bora Bora (baie de Faanui), Huahine et Raiatea (baie de Tevaitoa) pour une capacité de 110 voiliers ;
- le développement de l'activité de réparation navale/carénage d'Uturoa "à condition de réduire son impact sur l'environnement" ;
- la pose de pontons flottants et de mouillages écologiques municipaux dans les baies les plus adaptées à la navigation ;
- la mise en place d'une redevance pour les bateaux utilisateurs de services, avec patrouille maritime dans chaque île.
- et la création d'un service de repérage et d'évacuation des voiliers abandonnés.



L'escale de Raiatea a du mal à s'imposer auprès des compagnies de navires de croisière. En revanche, le tourisme nautique à bord des voiliers reste très porteur.

En bref...

• Le bio aura son pôle de développement

Le schéma recommande le développement de l'agriculture biologique, avec des certifications de qualité, des appellations d'origine protégée et des débouchés directs des producteurs auprès des grands hôtels de Bora Bora, voire de Tahiti. Le Pays envisage un pôle local de développement (PLD) "Agriculture biologique et transformation".

• Désenclaver les vallées

Le schéma d'archipel propose la rétrocession aux communes des routes de statut privé et d'usage public. Il veut aussi créer des accès aux sites agricoles ou résidentiels et désenclaver les vallées. Le Pays souhaite enfin enterrer les réseaux électriques et téléphoniques.

• Mieux gérer les déchets ménagers

La communauté de communes Hava'i a défini une stratégie de gestion des déchets à l'échelle de l'archipel, avec un centre d'enfouissement technique (CET) à Faaroa, un "navire éboueur", des stations de tri et de compostage, etc. Une démarche en intercommunalité soutenue par une péréquation tarifaire est à définir.

À la découverte du Tahitian Dreamliner à Paris

Jeudi 28 Mars 2019 à 10:50

AÉRIEN - Air Tahiti Nui a renouvelé son avion sur la ligne Papeete-Los Angeles-Paris. Depuis samedi dernier, c'est le Tahitian Dreamliner de Boeing qui fait la rotation. C'était déjà le cas depuis novembre entre Papeete et Auckland, mais pour cette première en Europe, la compagnie au tiare a offert un vol découverte au dessus de l'hexagone à ses partenaires. L'ambassadrice Vaimalama Chaves étaient également présente.

À peine débarqué sur le sol européen, le Tahitian Dreamliner invitait à un voyage bien particulier à Paris. Malheureusement, pour les 300 passagers triés sur le volet, le nouveau Boeing n'est pas reparti vers Tahiti, mais restait au dessus de la France hexagonale.

Un vol découverte de 3 heures avec un objectif est clair pour la compagnie : montrer l'un des 4 avions qui composera sa flotte pour les 20 ans à venir. *"Le premier plaisir ce de voir la réaction des passagers, des gens qui sont à bord. De voir leur étonnement, leur plaisir, leur sourire... C'est toujours un grand moment, et on ne s'en lasse jamais. On est avec nos partenaires, les gens qui nous aident depuis 20 ans, et qui ont fait aussi un peu ce qu'Air Tahiti est devenu. C'est important"* explique Michel Monvoisin, PDG d'Air Tahiti Nui.

Dans la cabine, il y avait en majorité des voyageurs comme Quentin, venu de Suisse. Il est spécialiste de la destination polynésienne. *"Je vais regarder la disposition de l'avion, comment il est configuré, regarder la taille des cabines eco, premium eco et business, la taille des écrans..."* nous dit Quentin Brunner, agent chez Départ Voyage Genève.

Lors de la commande de ces avions en 2015, la conjoncture n'était pas vraiment la même. Aujourd'hui, deux nouvelles compagnies se sont installées sur la ligne Paris Papeete, dont une low-cost... *"Les avantages de French Bee, c'est qu'on sera sur un stop à San Francisco plutôt que Los Angeles. Donc les gens qui feront un stop à San Francisco pourront visiter quand même un petit peu plus la destination. Et pour Air Tahiti Nui, c'est surtout la connexion qui est intéressante au départ des vols de la Suisse"* poursuit Quentin Brunner.

Et surtout, la compagnie au tiare veut marquer son ancrage polynésien pour se démarquer : *"Il nous faut nous adapter à cet environnement qui est très changeant. (...) Tahiti commence avec Air Tahiti Nui dès qu'on monte dans l'avion"* déclare Jean-Marc Hastings, directeur Europe d'Air Tahiti Nui.

À 21 ans, la compagnie s'offre une petite révolution en changeant de constructeur. Ce nouvel appareil réduit de 45 minutes le vol entre Paris et Papeete, ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour les personnels navigants. *"Le temps de service ne change pas, mais par contre les temps de repos sont réduits forcément. Mais on fera avec..."* déplore Vanina Chapman, hôtesse chez Air Tahiti Nui

À la fin de l'année, les 4 Boeing auront pris place sur les 4 lignes de la compagnie qui devrait une septième fois clôturer ses comptes bénéficiaires, malgré l'arrivée de la concurrence.

Rédaction web avec Eric Dupuy et Solène Boissaye

Tearii Alpha figurera-t-il sur la liste En Marche pour les prochaines élections européennes ?

Jeudi 28 Mars 2019 à 18:12

EUROPÉENNES - Le Tapura Huirā'atira l'a désigné, mardi soir, lors d'un comité exécutif du parti, après avoir été sollicité par Paris...



Tearii Alpha, candidat pressenti sur la liste En Marche nationale

Virage à 180° pour le Tapura Huirā'atira, qui, il y a encore deux semaines, ne comptait soutenir personne pour les élections européennes. Des élections qui auront lieu dans moins de deux mois, et qui mobilisent peu, au fenua.

Comme le dévoile Radio 1, mardi soir, le parti rouge réunissait son comité exécutif à Papeete. Objet de la rencontre : désigner un candidat pour représenter la Polynésie sur la liste En Marche pour les européennes.

La demande émanerait de Paris selon plusieurs membres de ce comité exécutif ... et si le Tapura n'a soutenu En Marche, le parti du chef de l'Etat, qu'entre les deux tours des présidentielles... il ne pouvait pas refuser une telle proposition, toujours selon plusieurs participants à ce comité exécutif. Deux noms ont été soumis au vote : ceux de Virginie Bruant, et de Tearii Alpha, déjà candidat sous la bannière UMP il y a 10 ans...c'est lui qui a été choisi. Mais le Tapura juge prématuré de communiquer publiquement alors qu'En Marche n'a pas encore été informée officiellement.

Mardi matin, la majorité présidentielle dévoilait le nom des 30 premiers candidats de sa liste pour cette élection. Chaque liste doit en proposer 79, nombre de sièges total dont dispose la France au Parlement européen.

En Marche est pour l'heure créditée de 23% d'intention de vote, ce qui signifie que si l'élection avait lieu aujourd'hui, 18 membres de la liste deviendraient députés européens. Si les projections se concrétisent : Tearii Alpha ne sera pas eurodéputé.

Quel intérêt, alors, de se rapprocher du parti du Chef de l'Etat, alors que les députées Tapura siègent elle à l'UDI et qu'une partie des élus Tapura soutiennent les Républicains? *"C'est une proposition qu'on ne pouvait pas refuser"*, explique l'un des membres de ce comité exécutif. Il ajoute : *"Il est important que l'on ait de bonnes relations avec le gouvernement central, surtout à l'heure où l'on réforme notre statut"*.

Autre raison qui aurait poussé le Tapura à se mobiliser : le fait qu'Eric Minardi puisse figurer, lui, en position éligible sur la liste du Rassemblement National, la liste de Marine Le Pen. Il devrait se situer entre la 15^{ème} et la 24^{ème} place. Les Rouges souhaitent lui faire barrage.

La liste complète de En Marche devrait être dévoilée dans les jours qui viennent.

En Marche Polynésie dit ne pas avoir été informée de ces discussions entre le Tapura et Paris. Maeva Salmon, représentante locale du parti, était pourtant candidate.

Benoît Kautai, et Thomas Moutame, les deux maires Tapura membres de En Marche, n'ont pas non plus été choisis par le parti.

Laure Philiber

LA RÉUNION

FORUM DES PROJETS OUTRE-MER À PARIS

Face à la ministre et aux investisseurs

Vendredi se tenait le forum des projets outre-mer à la Maison des Métallos à Paris autour de l'économie sociale et solidaire. Objectif : mettre en relation des porteurs de projets identifiés dans les territoires avec des décideurs publics et privés. Rencontre avec six Réunionnais présents.



Julien Gaillot planche depuis cinq ans sur « Les rencontres alternatives ».
(Photo C.V.)



Marie Maksene de l'équipe d'Inseranoo.
(Photo C.V.)



Franck Dasilva d'EcoPal.
(Photo C.V.)



A Saint-Denis, Arnaud Minatchy a lancé Arto.
(Photo C.V.)

« Le rôle du ministère des Outre-mer est également d'accompagner et de soutenir celles et ceux qui veulent changer les choses dans leur territoire ». Dans la salle Claire de la Maison des Métallos, sous une chaleur écrasante, particulière pour ce mois de mars parisien, la ministre des Outre-mer inaugure fièrement ce deuxième forum des projets outre-mer en métropole consacré cette année à l'économie sociale et solidaire. « Il y a un manque réel de relais entre les territoires et l'Hexa-

gone en termes d'accompagnement de ces projets ultramarins. Il est nécessaire de construire un réseau dynamique et pérenne. »

« Dialogue et émulation collective »

« Le réseau des fondations en Outre-mer va permettre de rétablir une égalité des chances entre cha-

cun », a précisé Annick Girardin. Un peu plus loin du pupitre: Jean-Marc Mormeck, délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer. La trentaine de porteurs de projets ultramarins issus du secteur associatif ont assisté pendant la matinée à des ateliers de formation à l'hôtel Montmorin.

Au programme: une série de trois interventions thématiques, menées successivement, par Yves Aubry, chargé de mission à

la Banque des territoires, Stéphanie Goujon, directrice générale de French Impact et Karine Guldemann déléguée générale de la Fondation Elle.

Le mot d'ordre d'Annick Girardin pour lancer la rencontre entre investisseurs et porteurs de projets « dialogue et émulation collective ». Parmi eux, six Réunionnais aux projets associatifs novateurs.

**De notre correspondante à Paris,
Constance VILANOVA**

Au fil des projets

■ Arto.

A Saint-Denis, Arnaud Minatchy a lancé Arto. Objectif de l'association : relavoriser les déchets. Ses ateliers créatifs, fixes ou mobiles, mêlent art et recyclage avec par exemple du bricolage de palettes, la fabrication maison de produits cosmétiques ou ménagers, du jardinage, etc. Arnaud est présent au forum pour trouver un accompagnement financier après un an d'élaboration de ce projet.

■ Solidarité Étudiante.

Alexandros Zakhartos est étudiant en médecine et Mélody Fidélis en histoire. Du haut de leur vingt ans, ils ont présenté le projet de Solidarité Étudiante à Annick Girardin. L'association propose une épicerie solidaire de produits alimentaires et d'hygiène sur le campus nord de l'île à destination donc des étudiants. « Notre projet est d'en ouvrir une deuxième sur le campus sud », affirme Mélody. « Nous souhaitons aussi créer un point restauration et culture en complément du Crous, qui proposait des repas le week-end et pendant les vacances scolaires à 3,25 euros », complète Alexandros.

■ Inseranoo.

A la Palissade, à Saint-Louis, Marie Maksene et l'équipe d'Inseranoo proposent un espace d'épanouissement pour les demandeurs d'emploi avec un relooking social et solidaire.

« Nous travaillons sur la confiance et l'estime de soi pour que la personne puisse trouver un emploi », explique Marie Maksene. L'année dernière, 128 personnes ont été accompagnées. « Nous sommes présents au forum car nous avons besoin de financements pour payer les prestations des esthéticiennes, des coachs pour aider plus de personnes en demande », résume-t-elle.

■ Les rencontres alternatives.

« Nous voulons créer une friche éco-culturelle social et solidaire sur la friche industrielle de Savanna et ses 9000 m² », explique Julien Gaillot qui planche sur ce projet depuis cinq ans en s'appuyant sur des friches similaires à Bordeaux ou Paris.

Recyclerie, cinéma en plein air, salle d'expos, rampes de skate, le tout dans un quartier prioritaire avec un chantier d'insertion.

« On recherche à peu près 300 000 euros par an pour trois ans », souligne Julien pour expliquer sa présence au Forum.

■ EcoPal.

L'association regroupe des acteurs de la filière palettes à La Réunion. « Deux millions de palettes sont utilisées chaque année sur l'île. Nous les récupérons et les recondi-

tionnons à la prison du Port avec l'aide de six détenus et les revendons à des particuliers et des associations », raconte Franck Dasilva qui emploie également des personnes en situation de handicap.

Son but ? Trouver des financements pour développer de nouveaux produits et développer son action dans les autres doms et construire au deuxième trimestre 2019 une plateforme de 800 m² pour optimiser la gestion des palettes...

Lors de sa visite en juin

Le président Macron veut imposer la "bidép"

Le président Emmanuel Macron profitera de son voyage en juin pour officialiser cette grande réforme qu'il veut pour La Réunion : la création d'un deuxième département. Un projet que n'ont vu venir, ni les "gilets jaunes", ni la classe politique locale.

Le JIR vous parle d'un temps que les moins de 18 ans ne peuvent pas connaître. C'était en 2001 et ce siècle naissant fut agité, secoué et traumatisé par le projet de Lionel Jospin, alors Premier ministre, la bidépartementalisation, rapidement baptisée la "bidép".

Le président Macron qui se veut très novateur et souhaite laisser son empreinte dans les outre-mer, a donc opté pour ce partage de l'île. L'info a fuité du dernier conseil des ministres, alors que la ministre Annick Girardin, en visite récemment, avait pu préserver le secret.

A l'Élysée, il se dit que le président a déjà arrêté sa stratégie de com' sur le sujet. La bidép sera évoquée au détour de la restitution du Grand Débat National, après "ajustement" des contributions réunionnaises qui ne parlent pas de ce sujet. Puis, après une vaste campagne de communication payée aux médias, faute de relais politiques physiques, nombreux et

convaincants, sur le caillou, Emmanuel Macron proclamera officiellement la création du deuxième département, fin juin, lors de sa visite officielle dans l'île.

Les parlementaires réunionnais que nous avons contactés se partagent entre colère et sidération. On vous laisse choisir comment ils se répartissent entre ces deux postures. Et comme, seul Michel Dennemont adhère à la majorité présidentielle, il n'y avait aucune chance que l'annonce soit relayée et fasse grand bruit ici.

Le JIR a donc activé ses réseaux parisiens pour en apprendre un peu plus sur le projet déjà bien avancé. Nous n'attendrons pas samedi prochain pour vous en révéler les grandes lignes.

CALQUÉ SUR LE GRAND RAID

Le tracé, tout d'abord, est surprenant. Emmanuel Macron, impliqué personnellement dans le projet a déjà choisi un partage vertical de l'île, contrairement à la mouture



Emmanuel Macron veut sabrer La Réunion en deux.

Jospin qui se voulait transversale. Le chef de l'Etat a dessiné la "frontière" entre les départements. Il s'appuie sur le tracé initial de feu la route des Géraniums, de la Ligne Paradis jusqu'à Bourg-Murat. Ensuite, très curieusement la limite entre les deux futurs départements suit le tracé du Grand raid, version 2018.

Mais pour ne pas séparer La Redoute et donc La Montagne du chef-lieu, Saint-Denis, la limite nord de la bidép se fera à La Grande Chaloupe.

Au contraire, dans le sud, cette bidép "verticale" va provoquer deux redécoupages

communaux. Les quartiers actuellement saint-pierrois de Grands-Bois, Monvert, et une portion de Terre-Sainte, seront rattachés à Petite-Ile, afin d'intégrer le nouveau département Est. Tout comme les secteurs tamponnés de Bérives et Bras-Creux. Autre décision arrêtée par Emmanuel Macron qui ressemble fort à un caprice : si la préfecture du département Est demeurera Saint-Denis, Le Tampon devrait accueillir le chef-lieu du département Ouest, au détriment de Saint-Pierre, pourtant sous-préfecture. "Nous verrons avec M. Thien-Ah-Koon, pour aména-

ger les locaux de la préfecture dans la future Cité administrative qu'il fait construire, a confié le chef de l'Etat à Christophe Castaner et Annick Girardin". S'archibouter sur cette spoliation de Saint-Pierre, c'est méconnaître la puissance de feu de Michel Fontaine.

"Nous n'augmenterons pas le nombre de conseillers départementaux a confié Emmanuel Macron. Cyrille Melchior restera le président du département Ouest. Le président du département Est sera élu, ou désigné à l'applaudimètre, par les conseillers du futur département Est, déjà en place".

Maurice Gironcelle qui se verrait bien président, envisage sérieusement de reprendre sa démission.

Reste la question de la dénomination des deux futurs départements provisoirement dénommés Ouest et Est. Au lendemain du voyage officiel de Macron dans l'île, un concours sera lancé via le site "jebaptismondép.com" sur lequel chaque Réunionnais pourra faire sa proposition. Afin de rester républicain et démocrate, il conviendra d'éviter les noms d'oiseaux, et de poissons.

Jean-Noël Fortier

FINANCEMENT DU SURCOÛT FRET ET RÉFORME DE L'OCTROI DE MER

Des mesures loin d'être mûres

La Région a voté hier son budget post-gilets jaunes. Deux mesures phares annoncées par le président de Région en décembre sont toutefois loin d'être sur les rails : le financement du surcoût du fret sur les marchandises et la révision de l'octroi de mer.

La Région a voté son budget primitif hier, moins six voix contre de l'opposition et deux abstentions. Un BP très tardif, pour cause de nécessité de répondre aux revendications du mouvement social de novembre et décembre dernier, avait expliqué Didier Robert. Au-delà des désaccords sur la portée de ce budget (lire par ailleurs), les débats ont évoqué deux sujets de fonds, qui demanderont encore de temps avant de voir éventuellement le jour.

■ **Où en est le financement du surcoût fret ?**

L'exposé de la direction financière de la Région en ouverture de la séance évoque une mobilisation de 53 M€. Les documents de la Région 40 M€. Didier Robert parle de « 30 à 40 M€ » à mobiliser cette année.

Condamné par Macron pour l'opposition

La fourchette reste à préciser. Olivier Hoarau pour l'opposition n'a manqué de rappeler qu'en décembre dernier, il était question de 550 M€ par an.

Le président de Région répond qu'il s'agit là du maximum de l'intervention, dans le cas où tous les partenaires (Etat et Europe en plus de la Pyramide) seraient d'accord sur le principe du financement.

On en est loin. Même l'enveloppe de 40 M€, à puiser dans l'actuel fonds Feder, ne pourra être mobilisée qu'avec l'accord de la commission européenne comme l'a reconnu Didier Robert et Yoaine Costes, confirmant par ailleurs que l'Etat et le président de la République en premier lieu, « n'est pas enthousiaste » sur le

sujet. Emmanuel Macron, rappelez-le, a déclaré que l'idée de financer la baisse des prix par des fonds publics n'était pas bonne et revenait à reproduire toujours les schémas qui ont échoué.

En général, quand l'Etat met son veto, l'Europe ne suit pas. Le financement est d'ores et déjà condamné selon l'opposition le Rassemblement.

Mais selon la vice-présidente, Yoaine Costes, il est possible de convaincre l'Europe d'orienter ces fonds sur des produits de consommation courante, hors marchandises concurrençant la production locale ou nocives à la santé, même si ces fonds sont prévus normalement en soutien économique (l'idée étant par exemple d'abaisser le coût d'un intrant utilisé dans l'industrie locale).

Mais le sujet va bien au-delà selon Didier Robert et sa majorité : convaincre l'Europe que ces subventions entrent dans un cadre de « lutte contre la discontinuité territoriale », selon les termes de Jean-Paul Virapoullé.

Ce principe de lutte contre la discontinuité figure dans les règlements européens, argumente la majorité. « Cette notion de droit lié à la discontinuité oblige l'Europe à intervenir », veut croire Didier Robert.

Mais combien de temps vont durer ces négociations ? Peut-être assez pour faire un sujet de campagne aux prochaines régionales 2021, à défaut d'en parler lors d'élections d'eurodéputés qui se jouent pourtant dans deux mois... ■ **L'octroi de mer, un vaste débat**

L'autre mesure phare brandie par la Région en réponse aux gilets jaunes s'inscrit, elle aussi, dans le temps long : la révision de taux d'octroi de mer sur certains produits qu'il conviendra de définir.



Beaucoup d'incertitudes flottent autour de l'aide au fret et de la révision de l'octroi de mer, mais Didier Robert et sa majorité y croient. (Photo David Chane)

Ce qui ouvre beaucoup de débats. Car l'impopulaire et controversée octroi de mer constitue aussi une manne financière essentielle pour les collectivités (Région et communes et dans une moindre mesure Département).

Pour certaines communes, il s'agit même de la recette principale, comme l'a souligné l'adjoint au maire de Saint-Joseph et conseiller régional, Axel Vienne : 25% pour sa commune, 40% pour

d'autres, notamment les petites. Les communes s'inquiètent et rechignent.

Didier Robert, de son côté, appelle à « la solidarité de tous les partenaires publics », sur le sujet, imaginant un système de péréquation dans lequel « les trois ou quatre plus grosses communes », renonceraient à une part de leur manne au profit des petites, qui ne peuvent compter sur d'autres ressources. L'autre enjeu, qui

concerne aussi l'éventuel financement du fret, est de veiller à la protection de la production locale.

Quelle garantie de baisse des prix ?

Enfin, encore faut-il obtenir la garantie qu'une baisse des taux soit effectivement répercutée sur le prix final pour le consommateur, ce qui devra aussi se vérifier sur le fret.

■ **Conférence territoriale et**

conseil citoyen sollicités

Ces deux sujets, fret et octroi de mer, le président de Région veut les aborder lors de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) qu'il convoquera en mai et réunira Etat et collectivités. Didier Robert tient aussi à mettre ces sujets dans les mains du conseil consultatif, caution populaire qui accompagnera les négociations et discussions plus politiques.

À condition que la légitimité du conseil consultatif ne soit pas remise en cause, ce qui compliquerait d'autant plus les débats.

Stéphane FONTAINE

29/03/2019

Le budget de la Région validé, l'opposition déplore un "manque d'ambitions"

Réunis ce vendredi en session plénière, les conseillers régionaux ont voté à la majorité de [le budget de la collectivité](#), d'un montant de 1 057 399 545 €. La majorité a voté pour, le groupe Le Rassemblement a voté contre et les élus du Progrès 974 se sont abstenus.

En guise d'introduction, le président de la Région, Didier Robert, a rappelé que pour la quatrième année consécutive, le budget de la collectivité dépassait le milliard d'euros, avec une part importante dédiée à l'investissement, soit 570 millions d'euros *"ce qui représente 54% du budget global"*, tient-il à rappeler. Le montant alloué à au chantier de la NRL, avoisinant les 240 millions, sera moins important en 2019 par rapport à 2018.

En revanche, d'autres programmes vont bénéficier de plus de crédits supplémentaires comme les transports collectifs, dont le projet Run Rail, et près de 70 millions d'euros seront consacrés à la réhabilitation des lycées. *"Les arbitrages opérés permettent de présenter un budget offensif, avec une épargne brute 120 millions contre 127 en 2018. Cela s'explique par des engagements plus importants, notamment dans le social, et mieux tenir compte difficultés Réunionnais"*, explique le locataire de la Pyramide inversée.

"Faux" lui répond Huguette Bello, qui reproche à l'actuelle mandature un *"manque d'anticipation"* ainsi qu'une *"pauvreté"* des propositions faites par la Région suite à la crise sociale de fin 2018. *"J'entends les avis dithyrambiques des commissions. Mais pour nous, les 7 piliers de la mandature sont obsolètes et ne correspondent pas aux attentes des Réunionnais, vu que vous avez été obligé de revoir vos orientations budgétaires"*, relève Mme Bello. *"Le compte n'y est pas"*, ajoute-t-elle. *"De nombreuses questions restent sans réponses. Quelles seront les modalités mises en oeuvre pour la production locale ou pour les marchandises. Quelles sont grandes lignes modifications de l'octroi de mer?"*, s'interroge-t-elle.

Son collègue de l'opposition, Joé Bédier, dénonce le *"manque d'ambitions"* de la collectivité régionale pour la micro-région Est, qui n'a *"pas bénéficié de politique de rééquilibrage"*. Il estime par ailleurs que le document budgétaire présenté ce jour *"est loin de refléter la situation réelle"*.

Un avis partagé par Olivier Hoarau. Le maire du Port qualifie les documents présentés comme un *"nauffrage"*. *"On vous a entendu dire que 350 millions allaient être dédiés à l'aide à l'économie. La mobilisation des 40 millions d'euros que vous annoncez pour la prise en charge du fret ne le sont pas encore car vous renvoyez l'équilibre de ce budget à une décision de la Commission européenne"*, regrette l'opposant.

À l'occasion de cette séance plénière, les élus ont débattu de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Pour rappel, la première PPE de La Réunion a été approuvée par décret le 12 avril 2017. Cette nouvelle PPE vise à donner une vision d'ensemble du système énergétique sur les plans de la demande, de la trajectoire du mix énergétique et des infrastructures correspondantes, mais également, à donner un cadre à l'intervention de l'Etat et de la Région et en particulier, aux appels d'offres dans le domaine des énergies renouvelables. La collectivité régionale planche sur un objectif de réduction de 8% de la consommation d'électricité en 2028.

La Pyramide inversée souhaite dans le même temps augmenter significativement la part modale de transports en commun (de 11 % en 2023 puis 14 % en 2028) et baisser la consommation des énergies fossiles du transport routier (10 % en 2023 et 23 % en 2028). Les précisions de Didier Robert:

SI

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Marine Le Pen retrouve TAK

Avant de quitter l'île, Marine Le Pen a retrouvé hier le chemin de la mairie du Tampon. La cheffe de file RN est venue flatter l'électorat Tamponnais en vue des élections européennes de mai prochain. Par un heureux hasard de circonstances, elle est arrivée à écorcher, l'air de rien, le locataire de la pyramide inversée.



L'Europe, un sujet qui semble tenir à cœur Marine Le Pen et son hôte... (Photo Yann Huet)

Ce n'est pas la première fois que Marine Le Pen foule le sol de la mairie du Tampon. L'ambassadrice de la liste Rassemblement national (RN) aux élections européennes a déjà été accueillie une première fois par André Thien Ah Koon pendant la campagne présidentielle en novembre 2016. Quinze ans plus tôt, son père, Jean-Marie Le Pen, était également reçu par le maire du Tampon. Avec Joseph Sinimalé, TAK est le seul maire à avoir accepté de recevoir la cheffe de file du parti d'extrême droite. Il n'a pas voulu dire publiquement s'il appellerait à voter pour la liste RN aux Européennes, menée par

Johan Bardella et sur laquelle Marine Le Pen ne figure pas. « *Le débat démocratique est nécessaire pour la compréhension des programmes et des projets, a-t-il plaidé. Le maire doit être le promoteur de cette forme de dialogue* ».

La Région dans le viseur

L'intégralité du « *débat démocratique* » n'était toutefois pas accessible aux journalistes. Marine Le Pen a d'abord été reçue en tête-à-tête avec TAK. Puis, elle a rejoint

la salle de réception municipale pour un échange avec quelques membres du conseil municipal et des militants, là encore à huis clos.

« *C'était un entretien direct sur des questions qui intéressent la vie de la cité. Quand il y a des journalistes, la forme peut varier* », justifie TAK. On ne saura pas ce qui s'est dit pendant une heure mais on aura tout de même eu droit in extremis à la question de Fred Lauret. L'ad-joint délégué aux affaires scolaires évoque la question de la main mise de la Région sur les fonds européens dont elle est autorité de gestion.

Marine Le Pen a fait part de son

inquiétude sur ce point. Elle plaide pour une « *structure (de gestion) indépendante* » et pour la possibilité de recours à un arbitrage en cas de litige. « *Certains pourraient se servir de ces fonds comme moyen de chantage* », glisse-t-elle. Toute ressemblance avec des personnages réels n'est que pure coïncidence... même si on a quand même très envie de penser au dossier de l'incinérateur opposant Michel Fontaine, l'allié de TAK, à Didier Robert, leur ennemi commun ! Du coup, on comprend mieux pourquoi la question de Fred Lauret a été sauvée du huis clos...

Gaëlle GONTHIER

Elections européennes

Au Tampon, Marine Le Pen en terrain conquis

La présidente du Rassemblement National a terminé son séjour par une journée au Tampon, avec une rencontre entre élus et administrés, puis la visite d'une exploitation agricole.

Elle avait annoncé son retour au Tampon dans son programme de visite avant même d'en avertir la municipalité. Preuve que Marine Le Pen ne se faisait aucun doute sur l'accueil dont elle bénéficierait. Fin 2016, André Thien Ah Koon avait été le premier à lui ouvrir les portes d'une mairie réunionnaise. A l'époque en campagne présidentielle, Marine Le Pen avait bénéficié d'un accueil chaleureux de la part de ses partisans au Tampon, avant de rassembler 28% des suffrages dans la commune au premier tour de l'élection.

Hier, pour le dernier jour de sa visite dans le cadre de la campagne des élections européennes, il n'y avait pas foule pour l'accueillir. A l'exception d'une poignée de sympathisants, venus pour "la voir en chair et en os". "Nous avions prévu de venir l'accueillir à Gillot, mais ce n'était pas possible", déclare ce retraité venu avec son épouse. Alors nous tenions à être là ce matin, comme nous l'avions déjà fait en 2016." Pendant une trentaine de minutes, Marine Le

Pen et le maire du Tampon ont échangé avant de rejoindre vers la salle de réception du conseil municipal, où une centaine de personnes les attendaient. Des membres du conseil municipal et des invités du maire ont pu poser leurs questions à la présidente du Rassemblement National.

INQUIÉTUDES AGRICOLES

Mais la nature de leurs échanges est restée secrète puisque, contrairement à la veille à Saint-Paul, cette rencontre se déroulait sans la présence de la presse.

Au bout d'une heure, les journalistes ont été autorisés à entrer pour poser un nombre – toutefois limité – de questions.

L'occasion pour Tak de se défusser quant à un éventuel appel à ses électeurs à voter en faveur de la liste RN lors du scrutin du 26 mai prochain. Puis c'est au tour de Marine Le Pen de s'agacer aux questions d'une journaliste sur l'octroi de mer, avant de se

faire soutenir par les applaudissements de la foule. La contestation n'était pas au rendez-vous de la journée d'hier, à l'exception de la section socialiste du Tampon qui, dans un communiqué, s'est déclarée "consternée" de la décision du maire d'"offrir une légitimité à un parti non-démocratique au nom de la démocratie".

L'après-midi, dans le brouillard de la Plaine des Cafres, la présidente du Rassemblement National a pu rappeler son opposition à l'Union européenne dans sa forme actuelle auprès de plusieurs agriculteurs, en présence du président de la Chambre d'agriculture. "Le libre échange est un contre modèle écologique et économique", a-t-elle notamment rappelé à plusieurs reprises. Au milieu d'une exploitation de vaches laitières de Bois Court, marine Le Pen a longuement partagé les nombreuses inquiétudes du monde agricole, de la retraite au maintien des subventions, en passant par la concurrence étrangère ou

les difficultés pour exporter. "Nous devons sans cesse rappeler nos revendications, c'est dans cette optique là que nous recevons Madame

Le Pen", a déclaré Frédéric Vienne. "Nous ne pouvons pas nous passer de partis politiques qui seront présents au Parlement européen. Plus ils sont sensibilisés, plus La Réunion sera entendue", espère-t-il.

Julien Cinier



A la mairie du Tampon, Marine Le Pen s'est entretenue avec André Thien Ah Koon, puis avec des administrés (photo Eric Lejoyeux).

30/03/2019

[La patronne du Rassemblement national est venue glaner des voix](#)

[La tentation de l'ombre bleu Marine](#)

Bleu Marine, vous suivez ? La présidente du Rassemblement national et son sourire figé étaient sur l'île pour trois jours et trois jours, ça peut être long... Sur le déroulé de la visite, rien de folichon, l'équipe de communication a fait dans le classique, Marine Le Pen a serré des paluches, caressé des vaches, pris quelques de selfies avec ses sympathisants, parlé de son programme bancal... Qui dit programme, dit campagne. Vous vous en doutez bien, ce n'était pas une visite de courtoisie, la Marine était en chasse. Au menu, pas de tangué mais les voix des Réunionnais pour les élections européennes. Cette fois elle n'a pas rassemblé les foules (très) loin s'en faut, mais les maigres auditoires étaient parfois aussi déchaînés qu'à un concert de Beyonce... Un certain engouement qui ne date pas d'hier, rappelez-vous voir les scores de Marine Le Pen à la dernière présidentielle (Photo rb/www.ipreunion.com)

Un score historique en 2017

La tentation bleu marine de plus en plus irrésistible ? N'agissons pas non plus le spectre d'une île totalement acquise à la cause de l'extrême droite, reprenez votre souffle, on n'en est pas du tout là, fort heureusement. Lors de la présidentielle de 2017, la patronne du Front national - oui à l'époque le parti s'appelait comme ça, Marine Le Pen était encore une fille à papa - avait réalisé son meilleur score à La Réunion. Au premier tour, la candidate FN a fini à la deuxième place du podium, loin devant Emmanuel Macron, à pas à grand chose derrière Jean-Luc Mélenchon.

On s'en rappelle, quand on a vu ça, on n'a pas fait les malins. La psychose est montée: et si Marine Le Pen réussissait son tour de force et remportait La Réunion ? Heureusement, on a évité le pire ! Mais on était loin de la vague anti-Le Pen de 2002. Au deuxième tour, dans l'île, deux communes ont placé la reine de l'anti-immigration en tête, Le Tampon et la Plaine des Palmistes. Dans cinq communes, l'Entre-Deux, Petite-Île, Saint-Joseph, Saint-Louis et Saint-Philippe, Emmanuel Macron n'a dépassé Marine Le Pen que d'un cheveu. Ces résultats, étaient une sorte d'avertissement. Comme tout le territoire national, La Réunion, département du vivre-ensemble dit-on, n'était plus épargnée par cette montée de l'extrême droite.

Et après, ce fut la débandade

Il ne faut pas non plus perdre confiance en l'humanité et se dire que tout est foutu, qu'on va se retirer du monde pour aller vivre dans la forêt loin de tout ça. C'est excessif voyons et ce qui a suivi la présidentielle le prouve. Le "succès" de 2017 ne s'est pas confirmé lors des législatives... loin de là... Comme cela a toujours été le cas pour les locales, les scores du parti de Marine Le Pen, ont été anecdotiques, du pipi de chat, rien du tout, faible.

C'est que, la fédération 974 du mouvement - au delà des luttes intestines au sein même de la structure -, a du mal à convaincre. Certes depuis quelques années les électeurs du Rassemblement national sont plus décomplexés qu'avant mais trouver des têtes de liste prêtes à assumer leurs convictions, apparemment, n'est pas chose aisée... Et niveau charisme, il faudra repasser.

Pas facile d'assumer

Du côté des adhérents, des militants et des sympathisants ce n'est pas mieux. Nous étions au "meeting" dans le local de la fédé 974 pour les législatives de 2017. Ce n'était pas la folle ambiance... Un monsieur a tenté d'entonner la Marseillaise en agitant un drapeau bleu, blanc, rouge. La dizaine de personnes présentes n'a pas suivi... Car, ils étaient à peine dix... Et ils n'avaient pas envie d'être filmés ! Ce n'est pas simple d'assumer ses opinions politiques au grand jour...

30/03/2019

Des candidats qui ne se bousculent pas au portillon pour représenter le parti aux élections locales, des militants qui rasant les murs... la fièvre bleu marine n'a pas totalement atteint La Réunion.

Mais il convient de rester sur ses gardes. Le règne de Jupiter, comprenez Emmanuel Macron, pourrait nous foutre dedans. Son mépris pour les plus modestes, sa politique sociale totalement anti-sociale, sa complicité avec les riches, les hausses de taxes... autant d'arguments qui font descendre des centaines de milliers de Français dans la rue depuis vingt semaines consécutives.

Merci Manu !

À La Réunion, le mouvement des Gilets jaunes a été particulièrement suivi. Beaucoup de contestataires 974 avouaient ne pas avoir voté aux dernières élections, blasés par une classe politique qui ne leur convient plus. Ces politiques là ont trop trahi la confiance des Réunionnais. Ignorés et méprisés les contestataires, qui sont aussi les forces vives de notre île, veulent reprendre le pouvoir. C'est logique et légitime. A La Réunion comme en métropole c'est à ces contestataires que Marine Le Pen adresse son discours populiste et démagogique.

La patronne du RN y va franco, très vite, elle a compris l'ampleur du mouvement, l'a récupéré et aujourd'hui, bon nombre de ses arguments sont appuyés par des "comme le disent les Gilets jaunes", "les Gilets jaunes ont totalement raison", "grâce aux Gilets jaunes". Marine Le Pen ne fait pas la cour aux Gilets jaunes, elle leur fait la totale... Et ce sont toutes leurs voix qu'elle convoite...

Les Réunionnais se laisseront-ils prendre au piège ? C'est la grande inconnue. L'élection d'Emmanuel Macron était un accident. Beaucoup ont voté par dépit, pour tester. L'argument "on a essayé à gauche, ça n'a pas marché, on a essayé à droite, ça n'a pas marché, Macron prend le meilleur de chaque côté alors laissons nous tenter" a aussi fonctionné à fond...

On voit ce que cela donne...

Poudre aux yeux

Pour certains, la déception Macron est telle que la solution de l'extrême droite est sérieusement envisagée. Que répondre à ça ? Sans doute qu'un choix se fait sur un programme et pas sur une envie de tester. Car il y a toujours un après et des conséquences à ce test. Macron n'est même pas à mi-mandat et voyez le résultat : "on est tous au fond du seau. À part les riches qui n'ont jamais été aussi blindés de fric" comme diraient les Gilets jaunes. Le programme de Marine Le Pen est basé sur du vent. Des choses qu'elle a récupéré de part et d'autre, une politique socio-économique fondée sur des chiffres erronés, irréalisable, démagogique, qui n'est pas viable financièrement. Une politique migratoire révoltante.

Et sa politique pour les Outre-mer ? Nous aurions aimé en parler mais la tête de liste RN ne s'est pas beaucoup étendue sur le sujet au cours de sa visite... Elle s'est même agacée lorsque l'on a tenté d'aller au fond de son argumentaire...

Alors il faut bien admettre que ses propositions pour La Réunion sont semblables à celles qu'elle fait pour le reste du territoire national. C'est à dire pas grand-chose. Nos spécificités locales, notre multiculturalité, notre patrimoine, notre métissage, rien n'est pris en compte...

Même meurtrie par des décennies de politique politicienne, de mal développement et de crise sociale aigue, La Réunion mérite mieux que ce bel enfumage à base de poudre aux yeux. Lequel est d'autant plus méprisable qu'il vise à donner (totalement faux) espoir aux plus démunis, aux plus défavorisés...

fh/mb/www.ipreunion.com

29/03/2019

Européennes 2019: Marine Le Pen à la rencontre des agriculteurs de la Plaine-des-Cafres

Deuxième jour de visite pour la cheffe de file du Rassemblement national. Une journée consacrée au Sud de l'île et ponctuée par sa rencontre avec le maire du Tampon et Frédéric Vienne, président de la Chambre d'Agriculture locale.



© Lois Mussard Frédéric Vienne, président de la Chambre d'Agriculture explique l'importance des aides européennes pour les agriculteurs réunionnais.

- Par Gaëlle Malet

En vue des élections européennes du 26 mai prochain, [Marine Le Pen est actuellement en visite dans notre département](#). Elle était hier dans

l'Ouest, où elle a pu échanger avec des agriculteurs des hauts de Saint-Paul et elle s'est ensuite entretenue avec le maire de la ville, Joseph Sinimalé. Des citoyens ont également été invités à interroger la Cheffe du Rassemblement national sur des thématiques européennes.

Les aides agricoles européennes

Aujourd'hui, direction le sud de l'île, avec un première étape au Tampon où elle a été reçue par le maire André Thien Ah Koon et s'est entretenue en privé avec celui-ci. Puis, Marine Le Pen a été accueillie sur une exploitation de vaches laitières à la Plaine-des-Cafres accompagnée par le président de la Chambre d'Agriculture, fraîchement élu. Frédéric Vienne en a profité pour lui exposer les problématiques spécifiques du secteur agricole local. L'occasion également de revenir sur l'importance des aides européennes pour les agriculteurs réunionnais :

"On attend surtout une écoute. Il ne faut pas oublier que l'on ne peut pas se passer de partis politiques qui seront présents au Parlement européen. Plus ils seront sensibilisés, plus la Réunion sera entendue. Et aujourd'hui, en tant que président de Chambre, c'est des interlocuteurs incontournables des filières de la production locale. Donc, c'est des liens qu'il faut créer pour justement avoir ces relations au plus haut niveau".

René-Claude Boyer, l'éleveur laitier de l'exploitation laitière a lui aussi tenu à interpellier la cheffe de file du Rassemblement national sur les difficultés qu'il rencontre au quotidien afin de maintenir son activité familiale.

Des "gilets jaunes" ont rencontré Marine Le Pen

Le rendez-vous est passé inaperçu. C'est au détour de sa visite au Tampon que la leader du Rassemblement national a rencontré un groupe d'une dizaine de "gilets jaunes" vendredi.

"C'était plus une démarche personnelle pour écouter ce qu'elle avait à dire en regardant dans les yeux", assure Sergine, une "gilet jaune" de l'Est de la première heure. Rien de "politique" dans le rendez-vous affirme-t-elle ou de discussions sur d'éventuelles soutiens ou candidatures à venir, sans non plus s'engager pour les autres membres présents. "Chacun est arrivé avec ses convictions et repart avec, ce sont des choix personnels. On écoute à gauche comme à droite, on a rencontré Didier Robert, Nassimah Dindar... On est ni pour l'un, ni pour l'autre, on est pour le changement et on reste sur nos gardes".

Sur place, France Inter, relate une Marine Le Pen ne cessant d'aller dans le sens du groupe, encourageant le mouvement à se poursuivre. "Maintenant, les politiques, avant de prendre une décision ils se disent mais les gilets jaunes et ça c'est déjà une très grande victoire...", lance-t-elle.

"FATIGUÉS ET DÉÇUS..."

Une façon d'essayer de surfer sur la vague ici comme en métropole. Certains "gilets jaunes" se disent "fatigués": "Parce qu'on est déçus, parce que depuis le 17 novembre on est dehors. C'est terrible ce que je vais vous dire, mais on y croit plus".

Une version contestée par Sergine: "Nous avons toujours dit haut et fort qu'on ne lâchera rien, la discussion ne portait pas sur notre motivation, elle est toujours là, on a écouté ce qu'elle avait à dire". Elle l'affirme: "On écouterait tous les candidats aux européennes qui voudront nous rencontrer". On attend le suivant.

P.M.

La rencontre s'est déroulée vendredi dans un restaurant du Tampon (photo Radio France/Maxence Lambrecq).



LE J



L'ultra Marine

Il faudrait la mettre sous cloche. Garder sa bêtise totalement intacte, des fois que des chercheurs puissent s'intéresser au concept de l'escroquerie politique dans 200 ou 300 ans. Marine Le Pen était de passage à La Réunion, cette semaine. Et il n'y a pas grand-chose à en tirer si ce n'est les courbettes de Joseph Sinimalé puis celles d'André Thien Ah Koon, à la mairie du Tampon où elle a désormais ses pantoufles sous le canapé et son rond de serviette. Quand la présidente du Rassemblement National vient nous parler d'Europe, c'est aussi gênant que si Gérard Depardieu venait nous vanter les bienfaits de l'eau minérale. Parce que Le Pen et ses petits copains n'aiment pas l'Europe. Ils n'aiment, à la limite, que le service comptabilité du Parlement européen. Depuis 2016, la justice enquête sur un système organisé de manière concertée et délibérée par le RN et sa présidente pour financer des salaires de ses permanents en détournant les enveloppes de l'Union européenne destinées à l'emploi de collaborateurs parlementaires. Le Parlement européen a estimé son préjudice à 6,8 millions d'euros pour la période de 2009 à 2017. Un braquage en règles. Alors, les mises en examen pleuvent dans les rangs frontistes. Derrière en date: celle de Yann Le Pen, sœur

de la présidente et mère de Marion Maréchal. Cela donne du coup une saveur particulière aux leçons de morale de la patronne, martelées encore ces derniers jours.

Sur l'Europe, encore plus encore que sur d'autres sujets, les discours de Marine Le Pen varient d'un jour à l'autre en fonction des ralliements. Elle l'a imaginée "sociale" sous l'influence de Philippot, puis a plaidé l'idée d'une "double monnaie" lors de la courte alliance avec le farfelu Dupont-Aignan. Voilà qu'elle claironne le principe de "L'Europe des nations" depuis ses fiançailles avec Mariani. Elle l'a redit ici, avec elle la France reprendra la souveraineté de ses frontières, de ses lois, de ses budgets et de sa monnaie. Cela s'appelle le "Frexit". Mais au regard de la manière dont pataugent les Britanniques, elle ne peut pas ignorer qu'il y a un vrai risque d'effrayer les Français. Alors, le mot est devenu complètement tabou. Et le résultat, c'est que le projet européen du RN est aussi flou que vide. L'histoire de Marine Le Pen et l'Europe, c'est celle d'un grand écart permanent. Un pied à Paris, un autre à Strasbourg. On plaint les habitants de Reims pour la vue désagréable.

Lukas Garcia
lgarcia@jlr.fr

L'Aurar se défend face au rapport de la CRC

Un rapport provisoire de la Chambre régionale des comptes (CRC) mettant en cause l'Aurar a été élaboré. La structure spécialisée en dialyse se défend en mettant en avant qu'aucune irrégularité ou malversation n'a été pointée du doigt par la CRC. Retour sur différents thèmes qui posent question avant la diffusion du rapport définitif dans les semaines qui viennent.

■ **Les observations de la Chambre régionale des comptes.**

Dans un rapport d'observation provisoire, la Chambre régionale des comptes (CRC) met en cause l'Aurar, une structure spécialisée en dialyse, sur un certain nombre de points. Pour sa directrice générale Marie Rose Won Fah Hin, cette version du rapport est toutefois très loin d'être définitive. « Nous avons demandé de très nombreuses modifications, affirme cette dernière. Nous avons constaté qu'il y avait eu beaucoup d'erreurs dans les chiffres et dans les calculs en notre défaveur. D'autre part, il y a eu une incompréhension au sujet de l'organisation et des missions de l'Aurar que nous avons dû dissiper notamment au niveau de nos filiales. Elles n'existent pas pour des raisons commerciales mais sont là pour garantir la meilleure qualité de soins à nos patients. » Au final, la CRC ne fait que deux recommandations à l'Aurar.

En premier lieu, celle « d'envisager de consolider les comptes de l'établissement de santé. En clair, l'Aurar doit désormais regrouper les comptes de ses deux filiales, l'une qui s'occupe de formation en interne pour les salariés et l'autre d'une application numérique sur la nutrition, pour l'intégrer à celui de la société mère. Une opération qui ne semble pas poser problème aux dirigeants de l'Aurar. « Le chiffre d'affaires de notre filiale sur la formation du personnel est de 120 000 euros. Celui pour l'application de coaching nutritionnel correspond à 60 000 euros. Ils ont été contrôlés par un commissaire aux comptes et ils sont en règle. Nous allons désormais les regrouper. »



Près de 400 personnes sont dialysées chaque année par l'Aurar. (Photos Marc Bernard)

Autre observation de la CRC, la demande « d'installer un comité d'audit » en interne à l'Aurar. Le but de cette opération vise à assurer une interface d'échange et de transparence entre la direction et le commissaire aux comptes. « Normalement, ce type d'organisation est réservé aux grosses entreprises. Mais nous allons le faire et ce comité d'audit sera composé de membres de l'Aurar et de personnes indépendantes. »

■ **Les suspicions autour de l'Aurar.**

Depuis plusieurs mois, des soupçons pèsent sur les pratiques et l'activité de l'Aurar. La CGSS a notamment déposé plainte contre cette structure pour une suspicion

de fraude. Cette fraude relèverait de la facturation d'actes fictifs autour de la visite de néphrologues auprès de patients dialysés qui n'auraient pas été effectués mais facturés. Dans le cadre de l'élaboration de son rapport, la CRC est rentrée en contact avec la CGSS. Ce qu'il en ressort, c'est que la CGSS est pour l'instant dans l'incapacité d'établir si ces fraudes ont eu lieu faute de contrôles suffisants de sa part. Au vu de ses derniers contrôles, l'Aurar serait dans les clous sur le plan réglementaire avec une visite hebdomadaire d'un néphrologue par patient. « Il y a 13 néphrologues qui sont salariés de l'Aurar. Nous nous organisons pour qu'ils visitent les centres d'auto-dialyses et voient chaque patient une fois par semaine pour assurer une qualité de soins optimale. Il n'y a rien d'illégal ici. » Une enquête est actuellement diligentée pour faire davantage de lumière sur ces questions. Mais en aucun cas, ses conclusions n'ont pour l'instant été rendues.

Les seuls éléments tangibles pour l'heure concernent le rapport de la CRC. Ce dernier ne pointe ni malversations, ni manœuvres frauduleuses ou escroquerie de la part de l'Aurar. Des conclusions qui pour l'Aurar se rapprochent de celles exprimées par la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP). « Nous avons eu

un contrôle fiscal en 2017, qui n'a pointé aucune irrégularité dans nos comptes. »

■ **La situation financière et fiscale de l'Aurar.**

Si le mot association apparaît dans le sigle de l'Aurar, le statut de la structure a évolué depuis sa création. Comme indiqué sur son site internet, l'Aurar est un établissement de santé privé à but non lucratif qui est géré sous forme associative. Dans les faits, les bénéfices ne sont pas redistribués aux membres de l'Aurar mais sont réinvestis directement dans l'activité de la structure. Jusqu'en 2017, l'Aurar ne payait pas d'impôt étant considéré comme une association. Une situation qui a depuis évolué puisque l'Aurar est désormais fiscalisé sur son activité. « En 2017, nous avons eu un déficit de 5,4 millions puisque nous avons dû intégrer à nos comptes la fiscalité des trois années précédentes. » Avec cette nouvelle donne, le bénéfice de l'Aurar sur les quatre dernières années, s'élève à 720 000 euros par exercice. Par ailleurs, l'Aurar bénéficie aussi d'un patrimoine conséquent puisqu'il s'élève à 26,4 millions d'euros. L'établissement est en effet propriétaire des murs dans lesquels les dialyses sont effectuées. « Nous avons ce choix pour des raisons de bonne gestion. Nous avons fait des emprunts à la banque que nous avons depuis remboursé

pour financer ces achats. Ce patrimoine ainsi que notre bon niveau de trésorerie nous permet de sécuriser les 300 emplois assurés par l'Aurar. Par ailleurs sur le plan médical, nous sommes en mesure de mieux aménager et de construire des lieux adaptés à notre activité de dialyse lorsque nous en sommes propriétaires. »

■ **Les salaires et frais de mission au sein de l'Aurar.**

Pour désigner les salaires de Marie Rose Won Fah Hin et de certains dirigeants et médecins de l'Aurar, la CRC utilise le terme de « dispendieux ». Mais là encore ces salaires restent dans les cadres réglementaires. La directrice générale gagne ainsi 79 000 euros net par an. À cela, il faut ajouter une majoration « outre-mer » (20 580 euros) et une prime d'ancienneté (20 580 euros). En sus, il y a également une prime de responsabilité et de remplacement de 24 696 euros. « C'est un salaire qui correspond à 30 ans de carrière au sein de l'Aurar. Tout est légal. »

Concernant les frais de mission dans le dernier budget de l'Aurar, ils s'élèvent à 370 000 euros. Premier poste de dépense, celui qui concerne l'organisation d'événements avec 157 000 euros dépensés, dont 68 000 pour la journée des patients. 78 000 euros auraient été aussi dépensés pour les billets d'avion.

François BENITO



Marie Rose Won Fah Hin estime qu'aucune malversation ou escroquerie de l'Aurar n'a été signalée dans le rapport de la CRC.

Campagne médiatique

Pour se faire, la CRC transmet le rapport provisoire à la structure audité, l'Aurar dans le cas présent. Cette dernière est alors à même de faire différentes remarques et corrections qui peuvent être prises en compte pour amender le

document. Dans cette version provisoire du rapport, l'Aurar estime qu'aucun signe de malversation ou de manœuvres frauduleuses n'a été pointé par la CRC.

Mais l'établissement de santé privé s'interroge tout de même sur l'écho qui en a été fait sur le plan médiatique. Depuis des mois, Marie Rose Won Fah Hin s'estime victime d'une campagne de presse dans des médias locaux comme le Jir ou nationaux comme Hospimed. « J'ai l'impression de subir une vraie cabale médiatique. Il y a une forme d'acharnement. Depuis 2017, nous avons compté 170 articles du Jir contre l'Aurar ». Pour l'instant

cela ne semble pourtant pas perturber les activités de l'Aurar. « Nos patients continuent de nous faire confiance. Il n'y a eu aucune baisse d'activité ressentie dans nos établissements. » À vérifier maintenant si cela va être le cas sur la durée.

Pour l'heure, l'Aurar se concentre à faire entendre ses arguments avant la publication du rapport définitif de la CRC, qui pourrait porter des différences notables avec la version provisoire qui a été dévoilée. Dans un second temps, l'Aurar va aussi devoir faire face à une enquête dont rien ne laisse présager les conclusions.

E.BEN

Un rapport de la CRC qui reste provisoire



L'Aurar va devoir désormais faire entendre ses arguments à la Chambre régionale des comptes. (Photo Raymond Wae Tion)

AURAR : un sacré retour de manivelle !

Marie-Rose Won Fah Hin sacrée Miss Tecoma, ou un truc comme ça, en 2015, par l'Eco Austral, au milieu de la campagne électorale pour les régionales, alors qu'elle était sur la liste LPA de Thierry Robert, pouvait alors reprendre à son compte la comptine de Bashung, "Ma petite entreprise, ne connaît pas la crise..." Elle était alors au faite de sa puissance, incontestée au sein de sa boutique et de ses satellites, Oméga, Philancia et tutti quanti...



Les cadres de l'ARS voient leur responsabilité engagée dans la carence de contrôle à l'endroit de l'AURAR dénoncée par les magistrats de la chambre régionale des comptes (photos L.L-Y, S.L-Y et L.JX).

Suppléante de Thierry Robert, étoile présumée montante de la politique péi, centriste-opportuniste, elle pouvait espérer bénéficier d'une promotion du député-maire de Saint-Leu et intégrer l'Assemblée nationale... Las, Thierry Robert n'a pas été élu président de Région, pas plus qu'il n'a été nommé ministre d'Emmanuel Macron en 2017, moyennant quoi, la carrière politique de Mme Won Fah Hin est restée encalminée à la Région Réunion, où elle est plutôt discrète... Quant à sa rencontre avec la ministre de la Santé lors de sa dernière visite à La Réunion, elle a été le prélude à une longue série d'embêtements...

L'AURAR, une association mirobolante, aujourd'hui nationalement réputée, est dans le collimateur du ministère de la Santé, du fisc, de certaine juridiction financière et même de la CGSS qui a déposé plainte contre elle pour de présumées surfacturations que d'autres ont qualifiées de "fraude à grande échelle" et pire encore ! Pour calmer le jeu, l'AURAR a saisi la Caisse de sécurité sociale d'une rafale de demandes de régularisations des "indus" perçus entre 2012 et septembre 2017, pour la bagatelle de 1,7 million d'euros...

De même, de façon à purger le contentieux avec le fisc, auquel l'association de Mme Won Fah Hin s'était soustraite fort longtemps en toute impunité, l'AURAR a payé incon-

tinent le redressement de 7 millions d'euros qui lui a été infligé en 2018... Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes dialysés ! Quant au rapport, même provisoire de la CRC, dans une conférence de presse à laquelle nous n'avons pas été invités, l'AURAR cité par Zinfos, déclare "qu'il ne pointe à aucun moment de malversations, de manœuvres frauduleuses ou d'escroquerie... et que le contrôle fiscal a établi la bonne foi de l'Aurar, il ne relève aucune anomalie particulière..."

Il faudrait en fait restituer les choses dans l'ordre, l'AURAR a bien concédé de bonne foi - difficile de faire autrement -, un redressement de 7 millions d'euros suite à un contrôle fiscal impromptu voire inespéré... quant au rapport de la CRC, il ne préjuge pas de la plainte déposée par la CGSS, laquelle se réfère à de présumées "manœuvres frauduleuses" ou "d'escroque-

rie", en revanche, il stigmatise sobrement, mais sans tortiller, de ce que "l'AURAR s'apparente à une holding, détenant des actions et parts sociales des filiales qu'elle contrôle dans son intégralité, se plaçant ainsi dans le cadre des dispositions de l'article L 233-3 du code de commerce (...) Ses comptes ne reflètent pas la réalité des activités (...) ce modèle associatif complété d'extensions d'activités parfois éloignées de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique et de développement d'activités à caractère lucratif est contestable, indépendamment d'une défaillance de contrôle par des autorités compétentes telles que l'agence régionale de santé (ARS) et la caisse générale de sécurité sociale (CGSS)..." Une appréciation quand même assez sévère, compte-tenu du langage châtié des magistrats de la rue Alexis de Villeneuve.

Philippe Le Claire



"Alors que sa mission primaire est d'accompagner les personnes dialysées, l'association réalise des profits qu'elle place auprès d'établissements bancaires", souligne la CRC au sujet de l'AURAR.

Bilan et comptes bien remplis

Pas de souci de trésorerie à l'AURAR, elle est passée de 9,9 M€ en 2015 à 20,9 M€ en 2017. Une progression qui s'expliquerait par l'amélioration du délai d'encaissement clients, la simplification des processus de facturation, et la dématérialisation. Résultat un gain de trésorerie de 7,7 M€ ainsi qu'un bénéfice en hausse de 3,7 M€.

Le rapport de la CRC explique que "l'association dispose de deux livrets d'épargne pour un montant total de 2,68 M€ en 2017. Les associations peuvent ouvrir un livret A auprès d'un établissement financier. Le plafond des dépôts atteint cinq fois celui des personnes physiques, soit 76 500€. Au-delà du plafond, le solde des revenus disponibles pourra être placé sur le livret B, dont les revenus sont soumis à l'impôt et aux prélèvements sociaux. Ce placement rapporte 1,75% par an depuis le 1er août 2010. La fiscalité est avantageuse,

l'argent placé est disponible à tout moment, sans pénalités..." Il est toujours plaisant de voir que l'épargne sur livret peut-être profitable Et la CRC de poursuivre : "Le livret A ayant atteint son plafond, elle a souscrit un livret B en 2009, en y déposant 1 M€ puis 2 M€ en 2010. L'association n'a pas été en mesure de présenter le

La logique d'association de 1901 à but non lucratif ne semble pas respectée. Cette multiplicité de structures juridiquement indépendante n'a pas été conçue sur des principes vertueux de mutualisation de moyens.

contrat. Un retrait de 500 000 € a été opéré en 2015. Ce livret B présente un solde de 2,6 M€ en 2017. Alors que sa mission primaire est d'accompagner les personnes dialysées, l'association réalise des profits qu'elle place auprès d'établissements bancaires. Elle estime qu'il s'agit de placements sécurisés permettant de générer des produits financiers sur des excé-

dents de trésorerie..." Il est vrai que si les patients de l'AURAR en insuffisance rénale chronique avaient bénéficié de tout le pognon mis à gauche par Mme Won Fah Hin, leur séjour eut été princier... Pas franchement en phase avec les échos que nous avons eus de patients de l'Est ou du Sud, notamment, pas vraiment heureux

du sort qui leur était fait... Par ailleurs "les immobilisations corporelles sont stables sur la période, de l'ordre de 13 M€ (...) L'AURAR détient des titres de participation dans ses filiales pour 1,8 M€ en 2017, contre 1,5 M€ en 2016 et 2015. Ils concernent les SCI Rose des Sables et Le Longose pour 1,3 M€ et la société par actions simplifiée Adenium investissement pour

laquelle la participation à hauteur de 500 000 € en 2017, contre 200 000 € en 2015 et 2016, n'a pu être justifiée. Parallèlement à cette augmentation du capital, un abandon de créance d'environ 0,38 M € au bénéfice de la SAS Adenium a été effectué sans justification..." La CRC poursuit : "En contrepartie des participations au

capital de ses filiales, les soutiens financiers de l'AURAR ont été rémunérés à hauteur de 2,6 M€ en 2017, contre 3,8 M€ en 2016. Le taux moyen de rémunération serait de 2,4 % en 2017 contre 1,4 % en 2016, soumis à imposition. (...) En 2017, elle a déclaré 64 135 € sur ses revenus de capitaux mobiliers contre 53 059 € 2016 et 145 008 € en 2015".

L'AURAR "dégage chaque année 3 à 3,5 M€ de bénéfices. À cela s'ajoutent les 3,5 M€ de loyers annuels versés aux filiales ainsi que le soutien financier qu'elle leur apporte, à l'instar de son service OMEGA. Le résultat retraité serait de l'ordre de 10 à 12 M€..." Les magistrats soulignent que "dans ces conditions, la logique d'association de 1901 à but non lucratif ne semble pas respectée. Cette multiplicité de structures juridiquement indépendante n'a pas été conçue sur des principes vertueux de mutualisation de moyens, de recherche de ressource autre que celle en provenance de la sécurité sociale, de synergie, d'économie d'échelle sur les frais. Bien au contraire, elle repose sur des principes qui ont été validés sans réserves par les experts comptables et commissaires aux comptes. L'association a développé des activités accessoires de nature commerciale assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS),

à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), à la taxe d'apprentissage. Elle partage ses bénéfices sous la forme de rémunération des dirigeants et d'avantages en nature..." Or le rapport met en exergue le fait que le commissaire aux comptes de l'AURAR "ne mentionne aucune anomalie dans les comptes ni ne suggère à son client d'étudier le cadre fiscal qui lui serait applicable (...) Dans le cadre de son obligation de conseil, il aurait dû prendre connaissance du secteur d'activité, de l'environnement réglementaire, du référentiel comptable applicable, et des moyens mis en œuvre par l'entité pour s'y conformer afin de prévenir la fiscalisation des activités, qui s'est soldée en 2018 par un redressement fiscal de près de 7 M€". Ce n'est pas bien ça, pour un commissaire aux comptes de provoquer par défaut d'information un redressement fiscal de 7 patates !!!

Ph.L

ARS : responsable mais pas coupable ?

Comment l'ARS désignée par la loi comme autorité de tutelle, dont la mission est précisément le contrôle des établissements de santé, est-elle responsable de la prospérité financière hautement lucrative de l'AURAR ?

Le Rapport d'observation provisoire de la Chambre Régionale des Comptes sur l'AURAR, délibéré depuis le 28 novembre 2018, toujours sous embargo 4 mois plus tard, met en cause la défaillance de l'ARS. Sous cet intitulé sobre, les magistrats de la chambre régionale des comptes caractérisent en réalité la violation systématique par l'ARS de sa propre bible : le code de santé publique pour au moins 4 articles L6111-1, L6111-2, L6116-3, L6113-8 (voir édition d'hier : pourquoi l'ARS est elle responsable de la situation de l'AURAR ?) A l'instar de Georgina Dufoix un 4 novembre 1991 sur TF1, la directrice générale de l'ARS déclarera peut être - si elle daigne répondre devant les médias de ce rapport qui une fois de plus met en cause l'institution qu'elle dirige - qu'elle se sent éventuellement responsable mais certainement pas coupable. En effet, sa responsabilité,

au titre de l'Agence qu'elle dirige, encadrée par le code de santé publique, établie par la CRC ne fait pas de doute. En effet aussi, en poste depuis 8 mois, elle n'a pu porter la gestation de ce scandale révélé depuis bientôt deux ans dans nos éditions.

Elle pourrait ne pas en être tenue coupable, à moins qu'il soit établi, a posteriori, qu'elle en avait été informée, et, comme ses prédécesseurs, qu'elle a fait le choix de regarder ailleurs.

AINSI SI L'ARS EST RESPONSABLE, QUI EST COUPABLE ?

Il s'agit de comprendre comment une institution dont la mission est d'être la police sanitaire, une institution dont la raison d'être consiste au terme de la loi HPST à optimiser l'utilisation des ressources en matière d'offre de soin et de services de santé, comment l'ARS a-t-elle pu faillir aussi radicalement à ses missions au point de faire l'exact contraire de ce qu'elle est censée faire, pendant si longtemps (9 ans que les ARS ont été créées) ? Ne l'oublions pas, toute institution qu'elle soit, l'ARS n'est pas désincarnée. Elle est composée d'hommes et de femmes, qui jour après jour, y travaillent avec rigueur et devoir,

des personnes qui tout autant que n'importe quel lecteur, découvrent pour certains avec stupeur et écœurement l'ampleur du scandale. Pour certains, pas tous. Il a bien fallu que des hommes ou des femmes décident d'autoriser l'association à fournir des soins de dialyse.

Il a bien fallu que des hommes et des femmes décident d'attribuer des subventions à l'AURAR en dépit de son insultante prospérité financière. Il a encore fallu que ces personnes, a priori les mêmes vu la constance de certains noms au sommet de l'organigramme de l'agence, décident d'autoriser l'AURAR à augmenter encore ses activités de dialyse. Puis, il a fallu que ces personnes, malgré le luxe qui entoure l'AURAR, décident encore de permettre à l'association de diversifier ses sources de revenus en ouvrant la clinique OMEGA.

Et oui, procédure administrative oblige, il a fallu que quelqu'un agent - fonctionnaire d'état - instruisse les demandes de l'AURAR, contrôle ses comptes chaque année, et lui attribue des subventions après examen de ses comptes. Cette personne a estimé en 2016 que les 3,7 millions d'euros de bénéfice net de l'AURAR

n'étaient pas suffisants et qu'il convenait de lui verser encore sur les deniers publics propres à l'ARS une petite subvention de 834 000 euros.

Cette même personne, l'année suivante en 2017, a estimé que décidément une association à but non lucratif qui présente un bénéfice de seulement 2,7 millions d'euros méritait bien une petite subvention bonus de 287 363 euros alors même que le scandale de son patrimoine faisait les choux gras des éditos...

Ce qui serait frappant, serait de constater, que la personne qui a décidé d'attribuer les subventions à l'AURAR sur les fonds ARS, soit la même personne que celle qui a construit et porté les Schémas Régionaux d'Organisation des Soins. Et oui ce sont à travers ces schémas que l'ARS crée et autorise les établissements comme l'AURAR à offrir tel type de soins pour tel nombre de patients...

Vous voulez un nom ? Un indice alors, vous le trouverez parmi les 6 de la bande organisée, posée sur un fil, croquée par Leroy (en pages 2 et 3). C'est le seul à avoir de grandes oreilles...

Z.M

29/03/2019

Aurar : "Le contrôle de la CRC ne pointe à aucun moment de malversations"

À l'issue d'une conférence de presse donnée ce vendredi matin, l'Aurar "conteste la publication de chiffres et d'informations erronés sur la base d'un pré-rapport d'observations provisoires de la Chambre régionale des comptes, non validé et non rendu public à ce jour". L'association indique avoir "fait valoir de nombreuses rectifications lors de la phase contradictoire et attend sereinement les conclusions définitives du rapport".



Image d'archives

"Bien que fiscalisée, l'Aurar reste un organisme à but non lucratif car aucun bénéfice n'est distribué à ses membres. Il n'y a ni actionnaire ni dividende. Les bénéfices sont réinvestis dans l'activité au profit des patients", tient à rappeler l'Aurar concernant son statut.

L'Aurar indique par ailleurs se consacrer "exclusivement aux soins des patients. Ses deux filiales concernent la formation de ses personnels et une application de coaching nutritionnel pour la prévention de l'obésité et du diabète."

Concernant sa gestion, l'Aurar revendique "une gestion saine qui a permis, en 20 ans, d'investir dans des locaux adaptés à son activité". "Le choix d'être propriétaire de ses murs lui permet de garantir son activité à long terme. Le choix de conserver un bon niveau de trésorerie lui permet de sécuriser les emplois et le paiement des fournisseurs dans un contexte de diminution des tarifs de dialyse."

"Le contrôle fiscal a établi la bonne foi de l'Aurar, il ne relève aucune anomalie particulière", est-il précisé. Selon l'Aurar, "le contrôle de la CRC ne pointe à aucun moment de "malversations", de "manoeuvres frauduleuses" ou "d'escroquerie"".

Et d'ajouter : "La CRC ne confirme nullement les "suspensions" de la CGSS et considère qu'il n'y a pas de preuves en l'absence de contrôle de sa part. En l'état, les seules recommandations de la CRC sont les suivantes : "envisager à consolider les comptes de l'Aurar" et "inviter la structure à installer un comité d'audit". "

L'association s'explique par ailleurs sur les salaires qu'elle estime "parfaitement légaux" et qui "tiennent compte de la majoration Outre-mer de 20% et des critères d'ancienneté. Les montants évoqués pour les néphrologues et la directrice générale concernent des personnes ayant plus de 30 ans d'ancienneté."

Indemnités kilométriques versés aux personnels, financement des formations, organisation d'événements au profit des patients, recrutement des médecins.... "Les frais de mission de déplacement et de réception sont tous justifiés", se défend l'association.

N.P

AURAR & ARS

Mensonges sur ordonnance

Ni vu, ni connu, je t'embrouille... En 39 ans d'existence, l'AURAR n'a jamais été contrôlée par l'ARS ou la CGSS. Ce qui implique aujourd'hui pour l'ARS la nécessité d'agir plutôt que de se replier sur des guerres intestines lamentables.

Le rapport de la chambre régionale des comptes sur les riches heures de l'Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel à La Réunion (AURAR), qui, faut-il le rappeler avait été demandé par l'ARS, suite à une réquisition du cabinet du ministre de la Santé, Agnès Buzyn (notre photo), début octobre 2017, a suscité nombre de réactions... avant même sa publication. L'ARS elle-même avait pieusement expliqué qu'elle avait "saisi la chambre régionale des comptes de La Réunion, seule habilitée à réaliser un contrôle élargi des comptes et organisations", avec pour objectif de répondre à une interpellation médiatique répé-

tion à l'AURAR de Marie-Rose Won Fah Hin, dans les colonnes du Quotidien de La Réunion, un journal dont l'AURAR est un excellent client publicitaire. M. Parent qui devait bénéficier de dons de voyance extra-lucide déclarait sans hésiter : "La situation comptable de l'Auror est saine (...) il n'y a aucune possibilité de favoritisme pour mettre en place une sursaturation (...) pour l'heure c'est la seule structure qui réalise des dialyses à domicile à La Réunion..."

Ce dernier point est un gros mensonge, une personne en 2015, plus personne ensuite selon la CRC. Sur la qualification de la situation comptable de l'AURAR, Monsieur Parent, emporté par son zèle, s'est

dence erronées... voire frauduleuses, et qui l'avaient été pendant quelques années quand même. Enfin, en septembre 2018, la caisse générale de la sécurité sociale de La Réunion déposait plainte pour "escroquerie", des faits portant sur "plusieurs millions d'euros de surfacturations" et un système qualifié de "fraude à grande échelle". Alors si depuis tout ça, M. Parent a quitté La Réunion et suit sa carrière en métropole, comme si de rien était, ses propos sont restés en prennent un sens tout particulier qu'il lui faudra peut-être expliquer...

Depuis, M^{me} Ladoucette, qui a succédé à l'irremplaçable Maury, a elle-même donné sa vision du domaine de responsabilité et de compétence de l'ARS s'agissant de l'AURAR, elle l'a fait sur les ondes de RTL-Réunion, dans l'émission "On refait La Réunion". Globalement elle est restée sur les brisées de Maury, se défaussant de toute responsabilité tranchée...

Contrôler l'AURAR quelle idée, tout au plus cet établissement a-t-il bénéficié d'une autorisation d'exercer et de pratiquer la dialyse, voire une certification très administrative de la Haute Autorité de Santé... Autorisation dont bénéficient tous les établissements de Santé sans préjuger dans le détail de la qualité des soins ou de la gestion...

Néanmoins, personne à l'ARS n'a remis en cause certaines

pratiques de l'AURAR aujourd'hui en cause... L'ARS a regardé ailleurs avec beaucoup de bonne volonté. L'AURAR bénéficie pourtant selon la CRC "d'un forfait de soins et d'un tarif de prestations. Ses ressources proviennent ainsi essentiellement des remboursements versés par la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de La Réunion, et ponctuellement de l'Agence régionale de santé (ARS)..." ce qui lui permet de générer un chiffre d'affaires de 41,4 millions d'euros. Depuis 1980, l'AURAR, "n'a jamais fait l'objet de contrôle de la CGSS et de l'ARS (...). Son patrimoine immobilier a été construit grâce aux deniers publics en l'absence de contrôle des institutions précitées..." Au vu de la situation en cours, redressement fiscal, plainte de la CGSS, rapport de la CRC, suivi de la JIRS, qui l'ont laissée sinon indifférente du moins passive, M^{me} Ladoucette serait bien inspirée de ne pas suivre l'exemple de ses prédécesseurs et de se pencher sur le cas AURAR... sans quoi, faute de faire un article 40 pour signaler ce dont elle a connaissance, ou de déposer plainte à son tour, elle se trouverait... passivement complice. C'est tout de même la ministre de la Santé qui a initié le mouvement de contrôle actuel.

M^{me} Ladoucette serait bien inspirée de ne pas suivre l'exemple de ses prédécesseurs...

tée "sur l'éventuelle non-conformité des montages juridico-financiers de l'Auror..." précisant prudemment, sous l'égide de son directeur général de l'époque, François Maury, que "la vérification de leur régularité ne relève pas des missions de l'ARS, qui n'en a pas la capacité juridique...".

Le second à monter au cocotier était un autre haut responsable de l'ARS péi, Bertrand Parent, directeur régional de son état, en ce temps-là, tout empressé de donner un satisfecit par anti-

beaucoup avancé, car avant même les premières conclusions de la CRC sur l'association pour l'Utilisation du Rein Artificiel à La Réunion, la direction générale des Finances publiques redressait la boutique en question de la bagatelle de 7 millions d'euros ! Puis c'était au tour de l'AURAR de reconnaître auprès de la CGSS l'existence d'indus à hauteur d'1,7 millions d'euros... Des "indus", c'est à dire des montants payés par la CGSS et qui n'avaient pas lieu d'être, sur la base de facturations d'évi-

Philippe Le Claire

L'AURAR payée sans contrôle par l'ARS

Avec la parution récente du rapport provisoire de la CRC, l'AURAR a réagi publiquement, débitant à quelques variantes près la même vulgate défensive. Passons sur le complot médiatique, syndicaliste ou l'action rampante de la concurrence évoqués de loin en loi par les syndicats maison ou M^{me} Won Fah Hin. Les six mois de contrôle fiscal de la direction générale des Finances publiques en 2017, il confirme "la bonne foi de l'AURAR" et acte un redressement record de 7 millions d'euros tout à fait en passant. Difficile à l'AURAR de s'en acquitter autrement que de bonne foi! La plainte de la CGSS, ses suspicions ne reposeraient sur rien hors les affirmations du JIR... C'est oublier un peu vite que la plainte déposée par M. Madika, le directeur de la

CGSS péi, était portée au niveau national par la CNAMTS, dont Nicolas Revel est le directeur général. Et que le dossier financier AURAR, relève désormais de la Juridiction Inter régionale Spécialisée (JIRS) de Paris... Faut-il que le JIR ait enfumé beaucoup de monde !

"L'AURAR S'APPARENTE À UNE HOLDING"

Enfin quand M^{me} Won Fah Hin affirme en conférence de presse que les 13 néphrologues "engagés à temps plein, permettent de suivre les patients en permanence, grâce au fait d'être sur une île...", elle oublie avec beaucoup de bonne volonté le fait, cité par la CRC, que tel néphrologue, membre du directoire, en retraite depuis 2017, qui travaillait à l'AURAR à 75% d'un

temps plein, était à ce point performant (Ndlr : ironie) qu'il travaillait parallèlement à 100% dans un autre centre de dialyse lourd, où la présence du néphrologue est requise en continu... La polyvalence des néphrologues qui vont d'un établissement à l'autre, est connue de tout le landerneau.

Quant à la trésorerie, pour le moins extraordinaire de l'association, M^{me} Won Fah Hin, comme d'habitude, en justifie le montant comme étant "Équivalent de 6 mois de fonctionnement (...) une sécurité financière nécessaire (...) pour assurer les salaires des personnels, se protéger puisqu'on ne perçoit pas de subvention..." Or l'AURAR, n'en déplaie à M^{me} Won Fah Hin, ne touche que de l'argent public, y compris des subventions. Et la CRC ne risque pas de revenir

sur sa lecture globale de ce que sont l'AURAR et sa philosophie : "L'AURAR s'apparente à une holding, détenant des actions et parts sociales des filiales qu'elle contrôle dans son intégralité, se plaçant ainsi dans le cadre des dispositions de l'article L 233-3 du code de commerce (...) Ses comptes ne reflètent pas la réalité des activités (...) ce modèle associatif complet d'extensions d'activités parfois éloignées de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique et de développement d'activités à caractère lucratif est contestable, indépendamment d'une défaillance de contrôle par des autorités compétentes telles que l'agence régionale de santé (ARS) et la caisse générale de sécurité sociale (CGSS)..."

Ph. L

L'AURAR clame sa « bonne foi » et revendique « une gestion saine »

« L'Aurar, via sa directrice générale Marie-Rose Won Fa Hin (notre photo), et les membres du bureau contestent la publication de chiffres et d'informations erronés sur la base d'un pré-rapport d'observations provisoires de la Chambre régionale des comptes, non validé et non rendu public à ce jour. L'association a fait valoir de nombreuses rectifications lors de la phase contradictoire et attend sereinement les conclusions définitives du rapport.

Concernant son statut :

Bien que fiscalisée, l'Aurar reste un organisme à but non lucratif car aucun bénéfice n'est distribué à ses membres. Il n'y a ni actionnaire ni dividende. Les bénéfices sont réinvestis dans l'activité au profit des patients.

Concernant ses activités :

L'Aurar se consacre exclusivement aux soins des patients. Ses deux filiales concernent la formation de ses personnels et une application de coaching nutritionnel pour la prévention de l'obésité et du diabète.

Concernant sa gestion :

Le contrôle fiscal a établi la bonne foi de l'Aurar, il ne relève aucune anomalie particulière.

Le contrôle de la CRC ne pointe à aucun moment de « malversations », de « manœuvres frauduleuses » ou « d'escroquerie ». La CRC ne confirme nullement les « suspicions » de la CGSS et considère qu'il n'y a pas de preuves en l'absence de contrôle de sa part.

En l'état, les seules recommandations de la CRC sont les suivantes : « envisager à consolider les comptes de l'Aurar » et « inviter la structure à installer un comité d'audit »

L'Aurar revendique une gestion saine qui a permis, en 20 ans, d'investir dans des locaux adaptés à son activité. Le choix d'être propriétaire de ses murs lui permet de garantir son activité à long terme. Le choix de conserver un bon niveau de trésorerie lui permet de sécuriser les emplois et le paiement des fournisseurs dans un contexte de diminution des tarifs de dialyse.

Les salaires pratiqués à l'Aurar sont parfaitement légaux, tiennent compte de la majoration Outre-mer de 20% et des critères d'ancienneté. Les montants évoqués pour les néphrologues et la directrice générale concernent des personnes ayant plus de 30 ans d'ancienneté.

Les frais de mission de déplacement et de réception sont tous justifiés : indemnités kilométriques versés aux personnels, financement des formations, organisation d'événements au profit des patients, recrutement des médecins, etc. Notre engagement consiste à garantir des soins de qualité, certifiés par la Haute autorité en Santé (HAS) en privilégiant la proximité, le domicile des patients et la préparation à la greffe rénale.

C'est notre responsabilité d'aujourd'hui et de demain ».



1/04/219

[Pierrot Dupuy] Encore du gaspillage d'argent public, mais dans les associations cette fois

Qu'il est décidément facile de dilapider l'argent public...

Après avoir évoqué à plusieurs reprises, au risque de déplaire à certains président de collectivités, les salaires royaux, que dis-je ?, impériaux, que reçoivent certains directeurs de SEM et autres SPL, je vais évoquer ce matin les salaires, non moins scandaleux, que se versent certains directeurs d'associations.

Nous connaissons tous les cas de ces associations dans lesquelles un petit malin s'auto-désigne directeur après avoir placé à la présidence un ami, quand ce n'est pas sa femme, et qui, parce que proche d'une mairie ou d'une collectivité, perçoit des subventions importantes lui permettant de se verser tous les mois un salaire conséquent.

Malheureusement, et ce n'est pas un hasard, ces mêmes associations sont souvent les moins efficaces. Il est vrai qu'on ne leur demande pas grand-chose, juste d'être là quand il le faut, au moment des élections...

Mais ceux-là sont des petits joueurs, des amateurs, comparés aux dérives de certaines grosses « associations », du type de l'AURAR, une structure qui fait les choux gras de Jacques Tillier tous les samedis matin, et qui a fait l'objet d'un gros dossier dans le JIR de vendredi.

On y découvre une association dans laquelle la directrice, Marie-Rose Won Fah Hin, se verse tous les mois un salaire de plus de 13.000€ net. On n'est pas loin, vous en conviendrez, des 14.000€ qui devaient être versés au directeur de la SPL Edden par le Département de La Réunion... Et les salaires des autres dirigeants sont à peine inférieurs.

Mais peut-on encore parler d'association pour une structure qui génère un chiffre d'affaires de plus de 41 millions par an, et qui dispose de filiales qui sont elles-mêmes des holdings avec d'autres filiales ?

Peut-on encore parler d'association, quand on découvre à la lecture du rapport de la Chambre régionale des comptes que l'AURAR réalise une marge, c'est-à-dire un bénéfice, de 80% sur les prestations remboursées par l'Assurance maladie ?

Peut-on encore parler d'association quand on dispose d'une trésorerie supérieure à 22 millions d'euros ?

Mais alors, pourquoi avoir choisi ce statut associatif, me direz-vous ? D'abord parce qu'il permettait de ne pas payer d'impôt sur les bénéfices. Pratique quand on en réalise entre 3 et 3 millions et demi de bénéfices par an, malgré les salaires astronomiques que se versent les dirigeants. Heureusement que l'administration fiscale, après avoir longtemps fermé les yeux, a fini par se réveiller en infligeant un redressement de plus de 7 millions !

Ensuite, il est bien plus facile de contrôler une association qu'une société. Il suffit d'« arroser » les membres du conseil d'administration de différents cadeaux et voyages pour qu'ils ferment complaisamment les yeux.

C'est ainsi que les magistrats de la Chambre régionale des Comptes ont découvert que le fils du président de l'association, le Dr Kichenin, avait été embauché par l'AURAR d'abord sous forme de CDD de 18 mois. Avant de voir, quatre mois plus tard, son CDD transformé en CDI, avec une augmentation de 34% à la clé, lui permettant de toucher plus de 7.000€ par mois ! Étonnez-vous ensuite que le papa ne pose pas de questions trop dérangeantes à la directrice générale sur sa gestion !

Et je le rappelle parce qu'on aurait peut-être tendance à l'oublier, tout cet argent dilapidé, comme dans le cas des SPL et des SEM, est de l'argent public...

Il serait temps que cela cesse !

Pierrot Dupuy

ENVIRONNEMENT

Les anti-carrières multiplient les recours

La détermination des défenseurs de l'environnement fait écho à celle de la Région et de l'Etat pour ouvrir des carrières. L'écologiste à l'origine de « L'affaire du siècle » vient encourager les premiers.

Quelques jours avant l'ouverture de l'enquête publique sur la carrière de Bellevue, qui se déroulera du 8 avril au 9 mai, le collectif contre la digue s'est réuni, hier matin, à la Saline-les-Bains, juste à côté du site dont l'exploitation est envisagée par la GTOI, pour échanger sur la stratégie à adopter pendant cette phase décisive de l'instruction juridico-administrative du dossier.

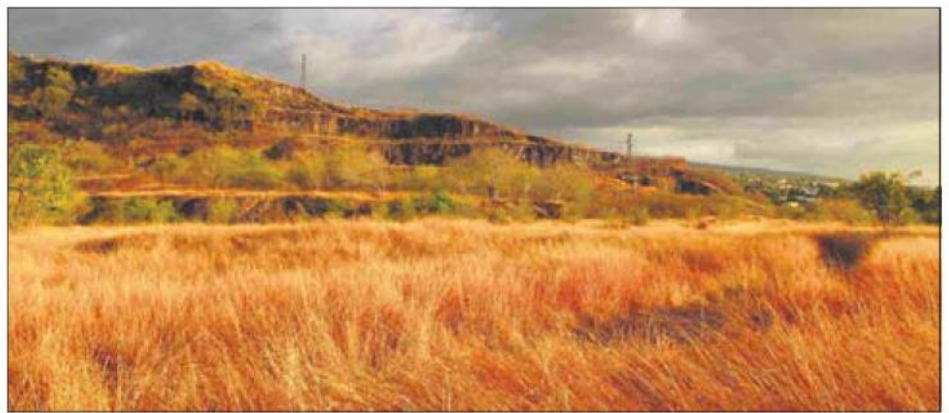
L'expérience des Saint-leusiens de « Touch pa nout roche », qui ont vécu trois enquêtes publiques (mai 2015, septembre 2016 et juillet 2018) pour la carrière de Bois-Blanc, a ainsi été largement évoquée. Mais si des milliers de personnes s'étaient alors mobilisées pour former des chaînes humaines et montrer leur désaccord avec les tirés de mine, le passage de milliers de camions ou la perspective d'un environnement défiguré, pas sûr que de telles démonstrations de force puissent être rééditées pour Bellevue. « Nous avons un peu de mal à mobiliser, reconnaissait ainsi Josette Vandenbergkove, présidente du collectif « Détrui pa nout Bellevue ». Les gens pensent que la carrière ne se fera pas ».

Du coup, au-delà des actions de sensibilisation qui seront menées pendant l'enquête publique, c'est probablement la voie judiciaire

qui sera privilégiée. A un stade beaucoup plus avancé du projet d'exploitation, c'est déjà la stratégie mise en œuvre à Saint-Leu. La Srepen, la Seor et Vie océane ont ainsi déposé un recours devant le tribunal administratif contre l'autorisation de défrichage du site de Bois-Blanc (notre édition du 21 mars). La commune de Saint-Leu et le collectif « Touch pa nout roche » ont également attaqué l'autorisation d'exploiter accordée à la SPCR par le préfet. À La Possession, l'association « Lataniers Nout ker d'vie » a aussi déposé un recours en annulation du contrat de concession passé entre la commune et le groupement GTOI-SBTPC-Vinci. Une cagnotte en ligne a été ouverte pour aider financièrement ces actions.

Marie Toussaint en soutien

Dans ce combat, les différents entités membres du collectif contre la digue vont recevoir dans quelques jours le soutien de Marie Toussaint, la présidente de l'ONG « Notre affaire à tous », qui a lancé (avec Greenpeace, Oxfam et la Fondation pour la nature et l'homme)



Un recours en annulation a été déposé contre le contrat de forage accordé par la commune de La Possession au groupement NRL, pour l'exploitation des Lataniers.

l'appel « L'affaire du siècle », une pétition qui a recueilli plus de 2 millions de signatures, et une action en justice contre l'inaction de l'Etat dans la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité humaine.

Celle qui est désormais 4^e sur la liste d'Europe écologie les Verts (EELV) pour les Européennes sera à La Réunion du 5 au 9 avril. Le

dimanche 7 avril, elle devrait participer à une conférence de presse à la Grande-Chaloupe, pique-niquer aux Lataniers et faire le tour des sites où est envisagée l'extraction de roches massives à destination de la NRL. « Il est très important pour nous d'obtenir du soutien au niveau national, expliquait hier Stéphanie Gigan, présidente de l'association « Lataniers Nout ker d'vie ».

Nous avons besoin de faire bouger le gouvernement pour faire bouger le préfet. Il faut que l'Etat examine la manière dont sont engagés ses financements pour la NRL. S'il y a du retard sur ce chantier, c'est parce que rien n'a été prévu correctement. Et si des recours aboutissent, c'est bien parce que ceux qui font cette route ont fauté. On ne sait pas encore si cette candidate aux Européennes

sera reçue en mairie de Saint-Paul comme l'a été Marine Le Pen jeudi dernier. Mais « Détrui pa nout Bellevue » espère voir rapidement concrétisée la promesse de Joseph Sinimalé de faire une déclaration publique contre l'ouverture de cette carrière à l'extrême sud de sa commune (notre édition du 14 mars).

Raphaël ORTSCHIEDT

ELECTION DU 26 MAI

Ces Réunionnais aux Européennes

Ils sont six pour le moment, candidats représentants La Réunion sur des listes aux élections européennes du 26 mai. Tous n'ont toutefois pas les mêmes garanties d'être élus.



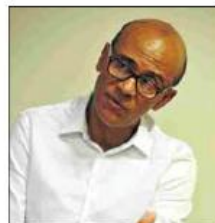
Younous Omarjee. (Photo Emmanuel Grondin)



Stéphane Bijoux.



Julie Pontalba. (Photo Philippe Chan Cheung)



Philippe Naillet. (Photo Emmanuel Grondin)



Jean-Yves Payet. (Photo Raymond Wae Tion)



Yvette Duchemann. (Photo Emmanuel Grondin)

Le 26 mai prochain, les électeurs sont invités à choisir leurs représentants au Parlement européen. Contrairement au précédent scrutin, qui comportait une circonscription outre-mer parmi huit circonscriptions régionales, les Européennes se jouent cette fois sur une seule circonscription nationale.

L'élection se déroulant à la proportionnelle, les seules les listes réalisant plus de 5% se partageront les sièges. Ceux-ci doivent être au nombre de 79, contre 74 précédemment, en raison du retrait de la Grande-Bretagne, qui n'est toutefois pas acté comme prévu. L'ensemble du Parlement européen compte 751 députés, issus des 28 pays membres. Un eurodéputé est élu pour cinq ans.

En 2014, seulement 20% des électeurs s'étaient déplacés à La Réunion. Les chiffres de participation pourraient encore être moindres cette année, à cause de sujets locaux dilués dans des thèmes et enjeux nationaux, de têtes de liste qui partagent le point commun d'être des inconnus du grand public, des conséquences d'un paysage poli-

tique toujours chamboulé, d'un faible investissement des politiques locaux dans la campagne, et d'une élection programmée un jour de fête des mères (c'était aussi le cas en 2014).

À moins de deux mois de l'échéance, présentation des candidats locaux présents ou annoncés sur des listes.

■ Younous Omarjee, France insoumise

Réélu en 2014 sur une liste soutenue localement par le PCR (il avait succédé à Elie Hoarau au cours du mandat précédent), Younous Omarjee, est devenu depuis membre de la France insoumise. Le Réunionnais figure en 4^e position sur la liste conduite par Manon Aubry, 29 ans, ancienne porte-parole de l'ONG Oxfam. Cette quatrième place devrait assurer à Younous Omarjee une place éligible, même si la campagne LFI peine à décoller si on en croit les sondages.

■ Stéphane Bijoux, En Marche

La surprise signée la République en Marche, y compris pour sa nouvelle équipe dirigeante à La Réunion! Stéphane Bijoux est dixième sur la liste de la majorité

présidentielle. Ce qui assurerait, sauf effondrement électoral, un siège d'eurodéputé à l'ancien journaliste, rédacteur en chef et dernièrement responsable outre-mer de France Télévisions. La liste baptisée Renaissance, doit certes composer avec une grande impopularité du président et du gouvernement, mais veut rallier à elle les électeurs européens convaincus en misant sur l'opposition avec « les nationalistes ».

■ Julie Pontalba, Parti communiste

Membre du Parti communiste réunionnais, Julie Pontalba a été placée depuis le mois février en sixième position sur la liste du parti communiste français. Celle-ci est conduite par Ian Brossat. Cette présence marque à la fois la rupture du PCR, du moins de sa direction actuelle, avec leur candidat de 2014, Younous Omarjee, et le rapprochement avec un PCF avec lequel les relations ont longtemps été compliquées. Dans un contexte de fortes divisions et de listes concurrentes à gauche, la liste PCF n'a pas l'assurance de dépasser les 5%.

■ Philippe Naillet, Place publique-PS

Le premier secrétaire fédéral du PS a été désigné sixième homme de son parti aux Européennes. Mais attention, cela ne veut pas dire qu'il sera sixième, loin de là. Le parti socialiste a choisi de se ranger derrière le tout jeune mouvement Place publique, qui a un temps tenté d'unir la gauche pour ces élections, ne parvenant à convaincre que le PS. Place publique a été lancé par le philosophe Raphaël Glucksmann, qui sera tête de liste aux Européennes. La décision a provoqué d'ailleurs un vent de colère dans les rangs du PS. Les candidats socialistes (une liste hommes et une liste femmes) vont s'intégrer dans un subtil « chabada » avec les représentants de Place publique. Ce qui enverrait Philippe Naillet vers le vingtième rang. Soit aucune

chance d'être élu, pour une liste qui espère déjà dépasser le seuil des 5%.

■ Jean-Yves Payet, Lutte ouvrière

Le militant réunionnais de Lutte ouvrière, Jean-Yves Payet, figure en douzième position sur la liste, conduite par Nathalie Artaud « pour faire entendre le camp des travailleurs, ses exigences, ses revendications et les perspectives de changement de l'ordre social capitaliste », expose la cheffe de file de LO. Lutte ouvrière, dont les scores n'ont jamais dépassés les 5% à la présidentielle, a peu de chance d'avoir des eurodéputés.

■ Yvette Duchemann, Génération écologie

Yvette Duchemann a appelé à soutenir et devrait figurer sur la

liste de Génération écologie, qui sera emmenée par Dominique Bourg. La Réunionnaise a été candidate en 2014, mais sous l'étiquette d'EELV.

■ D'autres noms à venir

Aucun Réunionnais n'est présent parmi les candidats Les Républicains qui ont été dévoilés. Le département devrait être représenté, mais pas en position éligible. Le Rassemblement national, qui se prépare à un bon score et a déjà terminé en tête aux Européennes en 2014, n'a pas non plus dévoilé tous ses candidats. Une place est prévue pour un Réunionnais. Le parti de Nicolas Dupont-Aignan, qui est venu en février réinstaller ses représentants locaux devrait aussi intégrer un Réunionnais sur sa liste.

Stéphane FONTAINE

1/04/2019

Brigitte Bardot annonce qu'elle se rendra à La Réunion « Dans les prochains jours »

Après avoir traité les Réunionnais de "Sauvages" avant de finalement s'excuser, Brigitte Bardot annonce qu'elle viendra « *dans les prochains jours à La Réunion* ». Elle sera accompagnée de Nicolas Hulot et Alain Bougrain-Dubourg pour « *défendre la cause animale* ».



© VALERY HACHE / AFP

- P. Sherman

« *J'ai décidé de venir me rendre compte sur place de la souffrance animale* ». C'est par ces mots que Brigitte Bardot explique, ce lundi, qu'elle viendra « *dans les prochains jours* » à La Réunion, « *pour défendre tous les animaux : les chiens, les chats, les requins, les poissons. Et comprendre également pourquoi le dodo a été exterminé* ».

"Front des défenseurs"

L'ancienne actrice évoque un « *Front des défenseurs des animaux* », affirmant qu'elle sera accompagnée de Nicolas Hulot et Alain Bougrain-Dubourg. Elle dit espérer qu'Antoine Waechter et Brice Lalonde répondront également à son invitation. Elle explique encore que son objectif est de « *Réconcilier les Réunionnais avec une écologie responsable* ».

La polémique du 19 mars

La visite de Brigitte Bardot intervient peu après la polémique déclenchée par son courrier au préfet de La Réunion, le 19 mars dernier. Elle dénonçait l'errance animale et [s'en prenait violemment aux Réunionnais](#), affirmant qu'ils ont des "des gènes de sauvages" et des "réminiscences de cannibalisme".

Ses propos avaient suscité une immense vague d'indignation sur les réseaux sociaux. Le gouvernement avait dénoncé les déclarations de Brigitte Bardot et [plusieurs plaintes avaient été déposées](#).

Les excuses du 24 mars

Finalement, cinq jours plus tard, le 24 mars, Brigitte Bardot avait, dans un communiqué, [présenté ses excuses aux Réunionnais](#) : « *Mon seul tort est d'avoir fustigé l'ensemble de la population en blessant ceux qui ne blessent pas les animaux. Je leur demande de me pardonner.* »

Quel accueil ?

La réconciliation est-elle possible ? L'ancienne actrice explique qu'elle espère « *un accueil chaleureux à son arrivée à l'aéroport* ». Elle promet de n'éluder aucune vérité. « *Je n'ai pas l'habitude de noyer le poisson* », conclut Brigitte Bardot.